



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 31 mars 2021 — Vol. 45 N° 175

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2021

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 31 mars 2021 — Vol. 45 N° 175

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	11801
Souligner le travail de l'organisme Service d'aide Saint-Maurice	
M. Mario Laframboise	11801
Souligner le 40e anniversaire de l'Université du Québec en Outaouais	
Mme Maryse Gaudreault	11801
Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Action-services aux proches aidants de Longueuil	
M. Lionel Carmant	11801
Souligner le 50e anniversaire de l'Association régionale de soccer du Lac Saint-Louis	
M. Enrico Ciccone	11802
Souligner la carrière de Mme Dominique Jodoin au sein du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	
Mme Andrée Laforest	11802
Exprimer de la solidarité et du soutien envers le peuple haïtien	
M. Andrés Fontecilla	11802
Féliciter Mme Nelleke Nieuwenhof pour son initiative pour la promotion du français à l'école secondaire Châteauguay Valley Regional	
Mme Claire IsaBelle	11803
Rendre hommage à M. Guy Lelièvre, ex-député de l'Assemblée nationale	
Mme Méganne Perry Mélançon	11803
Rendre hommage aux instigateurs du projet de gyrophares verts pour les pompiers volontaires	
M. Robert Bussière	11803
Rendre hommage à M. Bruno Lachance, ex-directeur du Service de sécurité incendie de Montréal	
M. Richard Campeau	11804
Rendre hommage à l'ex-députée fédérale Carole Lavallée	
Mme Catherine Fournier	11804
Dépôt de la lettre informant que le député de Rousseau, M. Louis-Charles Thouin, n'est plus membre du caucus du groupe parlementaire formant le gouvernement	11804
Dépôt de documents	
Prévisions budgétaires et rapport financier préliminaire du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale	11804
Rapport du Directeur général des élections intitulé <i>Financement politique : bilan et perspectives</i>	11805
Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre des élections partielles des 21 et 28 février 2021	11805
Questions et réponses orales	11805
Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre	
Mme Dominique Anglade	11805
M. Pierre Fitzgibbon	11805
Mme Dominique Anglade	11806
M. Pierre Fitzgibbon	11806
Mme Dominique Anglade	11806
M. Pierre Fitzgibbon	11806
Mme Dominique Anglade	11806
M. Pierre Fitzgibbon	11807
Respect du code d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation	
M. Gaétan Barrette	11807
M. Pierre Fitzgibbon	11807
M. Gaétan Barrette	11807
M. Pierre Fitzgibbon	11808
M. Gaétan Barrette	11808
M. Éric Caire	11808

Table des matières (suite)

Participation du ministre de l'Économie et de l'Innovation à un fonds d'investissement de la firme White Star Capital	
M. Marc Tanguay	11809
M. Éric Caire	11809
M. Marc Tanguay	11810
M. Éric Caire	11810
M. Marc Tanguay	11810
M. Éric Caire	11810
Bilan éthique du gouvernement	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11811
M. Éric Caire	11811
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11811
M. Éric Caire	11811
M. Gabriel Nadeau-Dubois	11812
M. Éric Caire	11812
Respect des règles en matière d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation	
M. Martin Ouellet	11812
M. Éric Caire	11812
M. Martin Ouellet	11813
M. Éric Caire	11813
M. Martin Ouellet	11813
M. Éric Caire	11813
Accès au test de dépistage du coronavirus	
Mme Marie Montpetit	11813
M. Lionel Carmant	11814
Mme Marie Montpetit	11814
M. Lionel Carmant	11814
Mme Marie Montpetit	11814
M. Lionel Carmant	11815
État de situation des demandeurs d'asile au Québec	
M. Andrés Fontecilla	11815
Mme Nadine Girault	11815
M. Andrés Fontecilla	11815
Mme Nadine Girault	11815
M. Andrés Fontecilla	11816
Mme Nadine Girault	11816
Soutien aux proches aidants	
Mme Monique Sauvé	11816
Mme Marguerite Blais	11816
Mme Monique Sauvé	11816
Mme Marguerite Blais	11817
Mme Monique Sauvé	11817
Mme Marguerite Blais	11817
Pénurie de places en service de garde	
M. Marc Tanguay	11817
Mme Danielle McCann	11818
Motions sans préavis	11818
Rétérer l'importance de soumettre les projets ayant des répercussions environnementales à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement	11818
Mise aux voix	11819
Demander au gouvernement de faire toutes les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral afin d'initier un processus législatif visant à renforcer et à ajouter certaines dispositions et infractions au Code criminel, notamment de manière à couvrir le plus largement possible les cas de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et de violence conjugale	11819
Mise aux voix	11819
Prendre acte que les conventions collectives dans le secteur public sont échues depuis un an et appeler à un règlement rapide et satisfaisant permettant une augmentation générale des conditions de travail	11820
Mise aux voix	11820

Table des matières (suite)

Modifier la composition de certaines commissions parlementaires	11821
Mise aux voix	11821
Motion proposant la constitution d'une commission spéciale en vue d'étudier les enjeux reliés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale	11821
Mise aux voix	11822
Avis touchant les travaux des commissions	11823
Affaires du jour	11823
Affaires prioritaires	11823
Débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement	11823
M. André Fortin	11823
M. Vincent Marissal	11831
M. Samuel Poulin	11833
Mme Dominique Anglade	11838
Motion formulant un grief	11840
Mme Marguerite Blais	11841
M. Andrés Fontecilla	11844
M. Gilles Bélanger	11845
M. Sylvain Gaudreault	11849
Motion formulant un grief	11850
Mme Danielle McCann	11850
M. Carlos J. Leitão	11851
Mme Émilie Foster	11853
Mme Christine Labrie	11855
Motion formulant un grief	11857
Mme Caroline Proulx	11857
Mme Méganne Perry Mélançon	11859
Motion formulant un grief	11860
Mme Andrée Laforest	11860
Mme Monique Sauvé	11861
Motion formulant un grief	11863
Mme Geneviève Hébert	11863
M. Gaétan Barrette	11865
Ajournement	11867
Annexe	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mercredi 31 mars 2021 — Vol. 45 N° 175

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon mercredi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Donc, nous débutons nos travaux aux affaires courantes, à la rubrique de déclarations de députés. Et nous allons... je vais céder la parole à M. le député de Blainville.

Souligner le travail de l'organisme Service d'aide Saint-Maurice

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Merci, Mme la Présidente. C'est avec un immense plaisir que je tiens à souligner aujourd'hui en cette Assemblée le travail exceptionnel du Service d'aide Saint-Maurice, situé à Bois-des-Filion.

Depuis plus de 25 ans, le Service d'aide Saint-Maurice offre de l'aide alimentaire à la population de Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère et Terrebonne Ouest. La fondatrice, Mme Claudette Éthier, offrait à l'époque de l'aide alimentaire à 10 familles à partir de son domicile. Aujourd'hui, de concert avec la paroisse Saint-Luc, le service vient en aide à environ 92 familles dans le besoin.

Ainsi, depuis le début de la pandémie, le Service d'aide Saint-Maurice a dû s'adapter rapidement à la situation avec la mise en place d'un service de distribution à l'auto, d'une nouvelle structure de préparation des commandes afin de répondre aux exigences de la santé publique. Chaque commande regroupe 30 items, incluant des denrées périssables : viande, légumes, produits laitiers. En décembre dernier, c'est 220 paniers de Noël accompagnés d'une boîte de réveillon, le tout d'une valeur de 23 000 \$, qui ont été distribués.

Je veux féliciter la fondatrice, Mme Claudette Éthier, son coordonnateur du service, qui a su prendre la relève en temps de pandémie, M. Gilbert Guérette, et tous les bénévoles du Service d'aide Saint-Maurice. Merci pour tant de bienveillance.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Hull.

Souligner le 40e anniversaire de l'Université du Québec en Outaouais

Mme Maryse Gaudreault

Mme Gaudreault : Je vous remercie, Mme la Présidente. Alors, c'est avec un immense plaisir que je souligne aujourd'hui le 40e anniversaire de fondation de l'UQO.

C'est arrivé un 10 mars, une date importante dans l'histoire de l'Outaouais, alors que le Conseil des ministres de l'époque approuvait la création de l'Université du Québec à Hull, qui a été renommée depuis l'Université du Québec en Outaouais.

Le parcours de notre université ne s'est pas fait sans difficulté, et tous ceux et celles qui ont contribué à son épanouissement ont réussi à en faire une institution avec une réputation des plus enviées. L'UQO joue un rôle important dans notre région, elle nous accompagne dans notre développement économique, social et culturel et dynamise notre communauté. L'UQO a encore plusieurs projets et rêves à réaliser, et je suis confiante qu'ensemble nous allons ériger notre université à la hauteur de ses ambitions.

Joyeux 40e anniversaire à tous et toutes! Et longue vie à l'Université du Québec en Outaouais! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à céder la parole à M. le député de Taillon.

Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Action-services aux proches aidants de Longueuil

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. C'est avec un grand plaisir que je souligne le 25e anniversaire d'un organisme de mon comté qui offre des services qui passent souvent inaperçus mais qui sont tellement précieux pour nos concitoyens.

Action-services aux proches aidants est un organisme à but non lucratif qui vise à prévenir l'épuisement des personnes qui prennent soin d'un proche en perte d'autonomie. Depuis 25 ans, elles travaillent à regrouper les proches

aidants, à développer un réseau d'entraide, à mettre en place un programme d'aide et de soutien psychologique ainsi qu'une gamme d'activités et de services correspondant à leurs besoins.

Je tiens à souligner l'immense travail qu'elles font dans notre communauté. C'est un élément essentiel au bon fonctionnement de notre système de santé. Au fil des ans, elles ont développé un véritable réseau d'entraide, et, grâce à ce réseau, elles aident nos concitoyens à aider leurs proches.

Mme la Présidente, les gestes qu'elles posent au quotidien sont inestimables pour notre société, et c'est pourquoi je tiens à les remercier au nom de tous ces gens à qui elles donnent sans compter et apportent soutien et réconfort sans relâche depuis 25 ans. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Marquette.

Souligner le 50e anniversaire de l'Association régionale de soccer du Lac Saint-Louis

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais rendre un bel hommage à l'association de soccer Lac Saint-Louis, qui fêtent cette année leur 50e anniversaire. Bravo pour ce remarquable accomplissement!

D'entrée de jeu, je dois vous dire que je suis particulièrement heureux de reconnaître cette association, car j'ai joué pour les Lakers en 1984, lors de la première édition de l'équipe, et nous avons remporté le championnat national dans mon comté, à Dorval, devenant ainsi la meilleure équipe au Canada.

Soccer Lac Saint-Louis comporte plusieurs ligues compétitives pour les joueurs juvéniles et séniors, en plus d'offrir de la formation pour les arbitres, les éducateurs et les bénévoles. L'organisme voit au bon fonctionnement de la pratique du soccer. Elle est une des plus grandes associations régionales du Québec, tous sports confondus, et organise plusieurs tournois intérieurs et extérieurs à chaque année.

Soccer Lac Saint-Louis promouvoit d'importantes valeurs qui me sont chères, dont le respect, l'intégrité, l'excellence, l'équité, le leadership, l'accessibilité, et surtout la promotion et la passion pour le sport.

Encore une fois, félicitations à tous les membres de l'association de soccer Lac Saint-Louis. Je vous souhaite une bonne continuation et longue vie. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Chicoutimi.

Souligner la carrière de Mme Dominique Jodoin au sein du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Alors, je tiens à souligner le cheminement de carrière de Mme Dominique Jodoin, secrétaire générale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Mme Jodoin détient une grande expérience professionnelle au sein de la fonction publique. Elle a débuté sa carrière comme technicienne en cartographie et puis arpenteuse-géomètre. En 2010, elle a joint les rangs du MAMH à titre de directrice du bureau municipal de la géomatique et de la statistique. Elle se démarque lors des inondations du Richelieu, en 2011, alors qu'elle remplace la sous-ministre adjointe aux territoires. Graduellement, Mme Jodoin gravit les échelons, jusqu'à sa nomination à titre de secrétaire générale et directrice du bureau du sous-ministre, en 2013.

Son éthique de travail et sa rigueur en font un exemple d'excellence au sein de la haute fonction publique québécoise. C'est un privilège pour moi de vous compter parmi le personnel de mon ministère et de partager ce succès ici, en Chambre. Cette grande dame travaille jour, soir et fin de semaine pour vous, chers citoyens, pour vous, les municipalités, et c'est un exemple pour le cabinet et pour la fonction publique chez nous. Merci, chère Dominique. Merci, Mme Jodoin.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le député de Laurier-Dorion, la parole est à vous.

Exprimer de la solidarité et du soutien envers le peuple haïtien

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Haïti traverse aujourd'hui une crise. Au nom de Québec solidaire, je vous dis haut et fort que mon parti politique se solidarise avec la population haïtienne, avec l'opposition politique et sociale et, d'abord et avant tout, avec ces dizaines de milliers de jeunes qui affrontent sans arme la répression chaque jour et qui réclament leur droit à l'autodétermination.

Je tiens aussi à condamner fermement la position du gouvernement canadien, qui soutient la dictature en Haïti. Le Canada, qui se targue d'aider Haïti, semble plus préoccupé de maintenir l'ordre que de soutenir la démocratie et la paix dans ce pays. En tant que membre éminent du Core Group avec les États-Unis, le Canada perpétue sa politique d'interférer dans le mauvais sens en Haïti. Cette politique est indigne de la diplomatie canadienne. Ces puissances appuient des gangsters

au pouvoir de crainte de voir le peuple reprendre ses droits comme cela était survenu en 1986 avec la chute de la dictature de Duvalier.

Résistantes et résistants d'Haïti, je vous salue. Nous sommes à vos côtés. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Huntingdon.

**Féliciter Mme Nelleke Nieuwenhof pour son initiative pour la promotion
du français à l'école secondaire Châteauguay Valley Regional**

Mme Claire Isabelle

Mme Isabelle : Merci, Mme la Présidente. En ce dernier jour du Mois de la Francophonie, je désire féliciter l'initiative de Nelleke Nieuwenhof, une élève de 10e année de l'école secondaire anglophone CVR, d'Ormstown.

Préoccupée par le peu de choix de livres et de romans en français dans la bibliothèque de son école, Nelleke décide, avec la directrice d'école, Mme Barrette, de lancer une campagne de financement pour mieux garnir leur bibliothèque de livres de langue française.

Rapidement, nous avons appuyé cette initiative des plus remarquables et nous avons sollicité la participation de nos collègues, qui ont répondu avec enthousiasme à ce projet. Alors, merci au ministre de l'Éducation, au ministre responsable de la Langue française, à l'adjoint parlementaire responsable du premier ministre pour les relations avec les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise et à l'organisme le Grenier aux trouvailles, de Lacolle.

Félicitations, Nelleke, pour ta détermination et de faire rayonner la langue française dans ton école et dans ton milieu! Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Gaspé.

**Rendre hommage à M. Guy Lelièvre,
ex-député de l'Assemblée nationale**

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Ce lundi, un fier Gaspésien s'est éteint. C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de M. Guy Lelièvre, député péquiste du comté de Gaspé de 1994 à 2008.

M. Lelièvre vouait un amour sincère à sa région, et les engagements qu'il a pris tout au cours de sa vie en sont la preuve. Après avoir occupé divers postes au sein d'organismes, il a occupé fièrement la fonction de député de Gaspé pendant 14 ans. Tout au long de son mandat, il a fait du développement régional le coeur de ses préoccupations. C'est d'ailleurs grâce à lui et au gouvernement alors en place que s'est développée la filière éolienne en Gaspésie, une réalisation dont il était particulièrement fier.

Guy Lelièvre était un indépendantiste convaincu, et je tiens à souligner ses nombreuses années d'implication au sein du Parti québécois dans le comté de Gaspé. Il croyait fermement à la pertinence de faire du Québec un pays, une conviction que je partage avec lui.

Depuis hier, les marques de sympathie à son égard se multiplient, et cet homme de coeur laissera derrière lui un souvenir impérissable. En mon nom personnel et au nom de ma formation politique, j'offre à la famille et aux proches de M. Lelièvre mes plus sincères condoléances. Merci, Mme la Présidente.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Gatineau.

**Rendre hommage aux instigateurs du projet de gyrophares
verts pour les pompiers volontaires**

M. Robert Bussière

M. Bussière : Je vous remercie, Mme la Présidente. Je désire rendre hommage aujourd'hui aux artisans de la nouvelle mesure pour identifier les pompiers lors de leurs déplacements en situation d'urgence, et je nomme : Michel B. Gauthier, Bruno Couture, Jason Prévost, Michel Desjardins, Jean-Guy Poulin et Michel Ménard.

Dès demain, le 1er avril 2021, le Code de sécurité routière du Québec permettra à un pompier répondant à un appel de sécurité incendie de doter son véhicule d'un feu vert clignotant, dans le but de réduire le temps de déplacement et de bien identifier son véhicule aux autres usagers de la route.

En temps d'urgence, chaque minute est cruciale, et cette nouvelle mesure est importante, car, au Québec, plusieurs municipalités ont recours à des pompiers volontaires ou des pompiers à temps partiel.

Mais tout ceci n'est pas arrivé tout seul. Ces six pompiers ont travaillé des heures afin de faire des recherches pour améliorer leurs interventions, des heures à expliquer le bien-fondé de cette mesure, des heures de rencontres afin de convaincre les décideurs d'aller de l'avant avec ce projet.

Le 13...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député, merci. Je vous remercie, M. le député, le temps de parole est terminé. Donc, nous allons passer au prochain intervenant. M. le député de Bourget, la parole est à vous.

**Rendre hommage à M. Bruno Lachance, ex-directeur
du Service de sécurité incendie de Montréal**

M. Richard Campeau

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. Montréal a perdu un de ses grands ambassadeurs.

M. Bruno Lachance, natif de Bourget, était un pompier d'exception. Pendant près de 40 ans, il a été membre du service des incendies de Montréal, jusqu'à en être nommé directeur, en avril 2017. C'était un spécialiste en combat d'incendie, un pédagogue qui savait former des nouvelles générations de combattants du feu. En 2015, il s'était vu remettre la médaille du gouverneur général du Canada pour souligner ses années de service distinguées.

Malheureusement, jeudi dernier, M. Lachance a perdu le plus important combat de sa vie, celui contre le cancer. En mon nom, au nom des gens de Bourget, je voudrais offrir mes sympathies aux parents de M. Lachance, qui résident dans le comté, à son épouse Sylvie et à ses enfants. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Nous avons une demande pour une 11e déclaration de député. J'aimerais avoir le consentement.

Alors, Mme la députée de Marie-Victorin, la parole est à vous.

Rendre hommage à l'ex-députée fédérale Carole Lavallée

Mme Catherine Fournier

Mme Fournier : Merci, Mme la Présidente. Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à Mme Carole Lavallée, décédée le 26 mars dernier à la suite d'un long combat contre la maladie.

Passionnée de politique et d'éducation, Mme Lavallée a occupé les fonctions de députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert à la Chambre des communes de 2004 à 2011 avant d'être élue présidente de la commission scolaire Marie-Victorin, en 2014, fonction qu'elle a occupée jusqu'à l'an dernier. Les citoyens ont également pu entendre sa voix durant plusieurs années comme chroniqueuse sur les ondes de notre radio locale, le FM 103,3, où elle commentait l'actualité.

Longueuilloise, grande souverainiste, femme de coeur et de convictions, organisatrice hors pair, elle a mené plusieurs des combats de notre communauté. J'ai eu la chance de travailler avec elle ces dernières années pour nos écoles de quartier. Elle était particulièrement soucieuse d'offrir un cadre inclusif aux élèves issus de l'immigration.

Carole, tu resteras toujours un monument chez nous. Tu nous manqueras à tous. Nous honorerons ta mémoire.

En mon nom et en celui de mes concitoyens, je tiens à transmettre mes plus sincères condoléances à son conjoint Jean-Marc, à ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de ses proches et ses très nombreux amis. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie. Ceci met fin à la rubrique de déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 54)

(Reprise à 10 h 4)

Le Président : Mmes, MM. les députés, bonne journée. Prenons quelques instants pour nous recueillir. Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

**Dépôt de la lettre informant que le député de Rousseau, M. Louis-Charles Thouin,
n'est plus membre du caucus du groupe parlementaire formant le gouvernement**

Avant de poursuivre les affaires courantes, je dépose une lettre que m'a adressée le whip en chef du gouvernement m'informant que M. Louis-Charles Thouin, député de Rousseau, n'est plus membre du caucus du groupe parlementaire formant le gouvernement depuis le 30 mars 2021.

Sur ce, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

**Prévisions budgétaires et rapport financier préliminaire du Directeur général
des élections et de la Commission de la représentation électorale**

À la rubrique Dépôt de documents, d'abord, je dépose les prévisions budgétaires 2021-2022 et le rapport financier préliminaire 2020-2021 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec.

**Rapport du Directeur général des élections intitulé
*Financement politique : bilan et perspectives***

Je dépose également le rapport sur l'application des règles de financement du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : bilan et perspectives 2020*.

**Rapport du DGE sur la mise en application de l'article 90.5 de la Loi sur
les élections et les référendums dans les municipalités dans le cadre
des élections partielles des 21 et 28 février 2021**

Et finalement je dépose le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en place de l'article 90.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, et ce, dans le cadre des élections partielles municipales des 21 et 28 février 2021 dans la municipalité de Saint-Calixte et dans la ville de Beauharnois.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mesures pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. La semaine dernière, donc, le gouvernement a déposé son budget, et ce qu'on avait souhaité voir dans le budget, c'était une vision à long terme du Québec, une vision digne du XXI^e siècle. On souhaitait voir une relance qui soit à la fois égalitaire et durable, et c'est un test de vision que n'a pas réussi le gouvernement.

Mais un des points les plus alarmants que l'on retrouve au budget... ou plutôt qu'on ne retrouve pas au budget, c'est l'absence de reconnaissance du problème fondamental qu'est la pénurie de main-d'oeuvre. Il n'y avait aucune réponse concrète pour combler les postes vacants dans les services publics, alors que la relance économique est essentiellement basée sur l'intensification des services que l'on va donner à la population.

Les dernières statistiques sont éloquentes, M. le Président. Juste dans le réseau de la santé, on parle de 31 000 postes vacants à combler. Ça, c'est une différence de 8 400 postes entre 2019 et maintenant. Le problème s'est aggravé de manière considérable.

La pénurie de main-d'oeuvre, M. le Président, c'est l'éléphant blanc dans la pièce. On n'arrivera pas à obtenir des résultats si on n'est pas à même de régler cet enjeu de pénurie de main-d'oeuvre.

Ma question : Quelles sont les mesures spécifiques qui vont être mises de l'avant par le gouvernement?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, effectivement, nous confirmons que la pénurie de main-d'oeuvre est un enjeu que le gouvernement se préoccupe beaucoup. Le budget déposé la semaine dernière, évidemment, était un élément, mais il ne faut pas oublier non plus la mise à jour économique qui a été déposée au mois de novembre 2020 et les budgets antérieurs pour lesquels nous avons encore des crédits.

Premièrement, je peux rassurer la population que le ministère des Finances, de concert avec tous les ministères économiques, a une vision économique très solide. On va relancer les secteurs stratégiques. On a une offensive de numérisation, qui est très requise pour le Québec. On a une balance commerciale déficitaire depuis des années qu'on veut corriger. Et on s'occupe de l'économie des régions.

Maintenant, au niveau de la main-d'oeuvre, clairement mes collègues ministre du Travail et Solidarité sociale, ministre de l'Immigration et ministre de l'Enseignement supérieur travaillent étroitement ensemble avec le bureau du premier ministre pour adresser l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre, qui va se faire de la façon suivante. Premièrement, M. le ministre du Travail travaille sur un plan très concret de requalification de la main-d'oeuvre, qui va porter fruit, qui porte déjà fruit. Deuxièmement, la ministre de l'Enseignement supérieur travaille pour améliorer le cursus universitaire, collégial, pour arrimer...

Le Président : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...avec les besoins des entreprises.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, dans la réponse du ministre, je n'ai pas entendu la vision qui transcendait, j'ai entendu différents points qui ont été nommés. Et ce qu'il nous dit, par rapport à la pénurie de main-d'oeuvre, c'est qu'il y a des actions sur la requalification. J'ai assisté à combien de dépôts de budget de mon collègue de Robert-Baldwin pour vous dire à quel point cet enjeu-là était prioritaire à chacun des budgets?

Ma question très spécifique : Quelles sont les mesures qui vont être mises en place pour régler le problème de pénurie de main-d'oeuvre?

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Je vais finir la réponse. Malheureusement, on n'a pas assez de temps... Mais, premièrement, comme j'ai dit, je pense que la requalification, ce n'est pas juste un texte d'une page, mon collègue est activement impliqué là-dedans, et on veut requalifier, d'une part, les 140 000 personnes qui ne sont pas revenues au travail, qui est important, et aussi voir comment qu'on va migrer notre base d'employés québécois pour les postes de valeur ajoutée.

Deuxièmement, la ministre de l'Enseignement supérieur travaille étroitement avec les recteurs des universités pour faire cette adéquation qu'on a besoin entre les besoins de main-d'oeuvre et les diplômés universitaires, un système que l'Allemagne a bien défini, le système dual. On travaille ça depuis six mois, on a une très grande vision.

Et, dernièrement, notre ministre à l'Immigration travaille aussi...

• (10 h 10) •

Le Président : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...pour identifier les besoins, faire... avec l'immigration économique temporaire.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : À l'époque où il était dans l'opposition et en campagne électorale, le premier ministre allait même jusqu'à nier l'importance de la pénurie de main-d'oeuvre. Aujourd'hui, lorsqu'on entend «la pénurie de main-d'oeuvre», on constate que ce dont parle le ministre, c'est un élément, un des éléments parmi plusieurs éléments qui devraient être considérés pour la pénurie de main-d'oeuvre.

Quand est-ce qu'il va y avoir une approche intégrée qui va parler de conciliation famille-travail, qui va parler, justement, de l'adéquation pour les systèmes universitaires avec le marché dans les régions? Parce que ce n'est pas ça qu'on a vu à l'intérieur du...

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : La cheffe de l'opposition redit ce que je viens de dire. Nous sommes en action. La ministre de l'Enseignement supérieur, qui a été nommée en poste il y a plusieurs mois, ne travaille que sur ça, avec les recteurs universitaires. Donc, je pense que l'adéquation qui n'existait pas va exister, je pense qu'il y a des progrès qui vont se faire.

Pendant ce temps-là, on a la liste des pénuries de main-d'oeuvre qu'on veut combler par les entreprises. On travaille avec eux autres. M. le ministre du Travail travaille avec toutes les entreprises. Et on va profiter de l'immigration économique temporaire pour combler ça, tout en travaillant sur la base. La vision du gouvernement, elle est, à mon avis, très claire.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, le gouvernement est tellement en action, il est tellement en action qu'on est rendu à 148 000 emplois non comblés. Ça, c'est l'action du gouvernement. Cette hausse, c'est la plus grande hausse qu'on ait vue dans les cinq dernières années, et ça ne cesse pas de s'aggraver. Alors, lorsque le ministre de l'Économie nous dit qu'il y a un plan et qu'il fonctionne, on n'en a pas encore vu les résultats.

Ce que je demande au ministre, c'est de voir de quelle manière il va véritablement y avoir une action concertée, ce qu'on n'a pas vu dans le budget.

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, on ne peut pas corriger le passé en quelques mois. Alors, je répète ce que j'ai dit, le travail de la ministre de l'Enseignement supérieur est vraiment très performant, de regarder les besoins, l'immigration pour compenser, la requalification.

Et la cheffe de l'opposition réfère à 148 000. Elle a raison, il y a 148 000 postes qui ne sont pas comblés. Puis il y a 140 000 personnes qui ne travaillent pas, présentement, qui ne sont pas revenues au travail. Ce n'est quand même pas si pire, on est 3 % de moins qu'en février 2020. Donc, c'est sûr que ces 140 000 là ne comblent pas les 148 000 postes. Et c'est justement là où le ministre du Travail a un rôle à jouer pour comment on peut requalifier des gens, qui, peut-être, ne retrouveront pas leurs emplois originaux, pour les déployer où il y a des besoins.

Alors, on travaille sur ça sur trois paliers.

Le Président : En terminant.

M. Fitzgibbon : Notre vision est claire, et l'action va venir prochainement.

Le Président : Question principale, M. le député de La Pinière.

Respect du code d'éthique par le ministre de l'Économie et de l'Innovation**M. Gaétan Barrette**

M. Barrette : M. le Président, quand le ministre de l'Économie est entré en politique, il savait qu'il y avait un code d'éthique, il savait que les conflits d'intérêts devaient être absolument évités et il savait que, pour les éviter, il avait des mesures à prendre. Il le savait, il ne l'a pas fait. La Commissaire à l'éthique et à la déontologie lui a dit : Vous n'avez pas pris acte, vous devez prendre acte. Il ne le fait pas.

Ce qui nous amène à la photo dans le journal aujourd'hui. Et ce n'est pas la photo, le problème, M. le Président. Le problème, c'est que le ministre de l'Économie, aujourd'hui, nous dit : J'ai travaillé dans l'intérêt des Québécois, mais en même temps j'ai, sans aucun doute, mis le premier ministre dans l'embarras en mettant avec lui à la même table les compagnies dans lesquelles j'ai des investissements et des investisseurs qui pourraient investir et, par le biais, me faire profiter.

M. le Président, là, en plus de nuire au premier ministre, là, est-ce que le ministre de l'Économie peut nous expliquer si ça, c'était, oui ou non, une apparence de...

Le Président : M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, juste pour corriger les faits, c'est une très belle photo, d'ailleurs, parce que la photo a été prise pour montrer que madame...

Des voix : ...

M. Fitzgibbon : Il y a un peu de bruit, j'ai de la misère à m'entendre, là.

Le Président : ...ministre. S'il vous plaît, on est attentifs.

M. Fitzgibbon : La photo faisait référence à Mme Patricia Barbizet, qui est une femme d'affaires connue en Europe, une femme avec qui je voulais établir un contact pour augmenter mon réseau de communication. Et d'ailleurs elle est impliquée avec le président de la République pour toute la question stratégique d'investissement. Alors, la rencontre a été organisée pour que je puisse connecter avec Mme Barbizet et offrir le contact avec ces gens-là.

Deuxièmement, White Star en question, les gens qui étaient dans la réunion n'avaient rien à faire avec White Star comme investisseurs, c'étaient des gens qui étaient reliés à Mme Barbizet. Donc, je pense, la rencontre a été très fortuite, elle a donné des bonnes retombées, des bons contacts, que j'utilise encore régulièrement dans mes fonctions. Alors, je pense, c'était une occasion adéquate pour que nous connections la province de Québec avec des gens d'affaires français reconnus.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Il aurait pu continuer : Et pour que je puisse en bénéficier. M. le Président, le ministre de l'Économie nous a dit...

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Si ça, ça ne s'appelle pas prêter des intentions, M. le Président, là, sérieusement, là, j'ai vraiment besoin qu'on me dise qu'est-ce que c'est, prêter des intentions, parce qu'en aucun temps, en aucun temps il n'y a quelque démonstration que ce soit — puis c'est même le contraire qui est prouvé actuellement — que le ministre de l'Économie et de l'Innovation a bénéficié de ses fonctions à son intérêt personnel.

M. le Président, je lui demande de retirer ses propos... je vous demande de lui demander de retirer ses propos.

Le Président : On est toujours sur le sujet de la question, on traite de potentiel conflit, il n'y a pas d'accusation. Je vais vous demander d'être prudents, à la lumière de ce qu'on vient de dire. Et je vais vous demander de continuer votre question, il vous reste encore un peu de temps.

M. Barrette : Et le ministre de l'Économie de nous dire : «Je vais me départir de mes intérêts dans White Star lorsque ce sera liquidé», au même moment que White Star est inscrit au registre des lobbys pour avoir des investissements du Québec. Le ministre de l'Économie se sert du temps pour continuer à profiter.

Est-ce que ce n'est pas un conflit d'intérêts, M. le Président?

Le Président : Je vais vous demander encore une fois d'être... attention dans les termes employés. Pas d'accusation. C'est un sujet délicat. C'est légitime d'en parler, mais, encore une fois, je vous demande votre collaboration et votre prudence.

M. le ministre de l'Économie, à vous la parole.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, écoutez, le député dit des faussetés, et je vais les corriger.

Premièrement, le fonds d'investissement White Star, qui, en passant, a été annoncé par le Parti québécois en 2014, M. Daoust avait même continué après, c'est un fonds qui a eu accès au gouvernement depuis 2014, sous tous les gouvernements, premier point.

Deuxième point, le fonds White Star...

Des voix : ...

M. Fitzgibbon : Je n'aime pas entendre...

Des voix : ...

Le Président : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Le fonds... White Star a eu plusieurs fonds. Le fonds dans lequel je suis investisseur est le premier fonds, qui a été créé en 2014. Qu'est-ce qui s'est passé, c'est qu'en 2018, quand je suis arrivé en politique, ce fonds-là était en maturité, donc en liquidation. Il faut comprendre comment les fonds fonctionnent. Donc, il n'y a eu aucun...

Le Président : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...intérêt du fonds White Star dans lequel j'ai investi avec le gouvernement, comme ministre.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : J'écoute le ministre de l'Économie, puis c'est assez dur, quand même, d'être juge et partie, M. le Président. Mais on va aller directement au point. Le ministre de l'Économie a dit à répétition que, lorsqu'il serait une nuisance pour le gouvernement, il partirait. Dans les médias, ce matin, on le considère comme un boulet, et ils ont raison.

Est-ce que le ministre de l'Économie pourrait nous donner sa définition claire, nette et précise de ce qu'est, pour lui, une nuisance pour le gouvernement?

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Oui, M. le Président, je peux vous en donner, des exemples très clairs : David Whissell, ministre des Transports, qui a une compagnie d'asphalte dont le chiffre d'affaires augmente; Tony Tomassi... Tony Tomassi, ministre de la Famille, qui reçoit une petite carte de crédit, qui dépense un petit peu sur le bras comme ça; le bénévole Bartlett, voulez-vous que je vous parle du bénévole Bartlett, qui n'avait de bénévole que le nom...

Des voix : ...

Le Président : Je vais vous demander, s'il vous plaît... Écoutez, je suis très conscient qu'on est...

Des voix : ...

Le Président : Deux secondes! On est attentifs aux questions, je vous demande de l'être. Je vais vous demander d'être attentifs aux réponses. Une question suppose une réponse également. Alors, s'il vous plaît, votre collaboration et l'attention à ce qui est échangé ici.

M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, M. le Président. Sur l'article 79, je crois que le ministre de l'Économie est bien placé pour répondre, à savoir s'il se considère, oui ou non, un boulet pour le gouvernement. Cependant, si le ministre délégué à la Transformation numérique veut embarquer dans les énumérations, il pourrait regarder certains députés qui font des actions auprès de leurs maires, il pourrait regarder certains députés qui faussent leurs C.V., il pourrait regarder toutes sortes d'autres exemples, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Je pense que... Non, mais je pense que... Non, là, un instant, là! On est dans une période de questions, on est dans un processus. Je vous demande votre attention. Je vous ai dit d'être prudents, je le demande à tout le monde. Vous avez votre temps à compléter, M. le leader.

M. Caire : ...une définition de ce que c'est, des conflits d'intérêts. Je vais leur en donner, des définitions de ce que c'est, un conflit d'intérêts, M. le Président. Des conflits d'intérêts à ce point importants que l'actuelle cheffe de l'opposition officielle, alors présidente de la Coalition avenir Québec, avait parlé de certaines odeurs qui flottaient au-dessus du Parti libéral, que je ne qualifierai pas. Comme quoi on s'habitue à tout, hein?

Le Président : Question principale, M. le député de LaFontaine. Encore une fois, je vous rappelle, ton, prudence, propos. Il est légitime de poser des questions, mais c'est un sujet délicat, je vous demande votre collaboration. M. le député.

Participation du ministre de l'Économie et de l'Innovation à un fonds d'investissement de la firme White Star Capital

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : M. le Président, ce matin, encore une fois, c'est une histoire toute simple. C'est l'histoire d'un homme d'affaires qui est devenu ministre de l'Économie, mais qui n'a pas cessé, depuis trois ans, de faire des affaires. Ça fait trois ans qu'on lui dit, à l'Assemblée nationale, et ça fait maintenant... ce sera le quatrième rapport que la Commissaire à l'éthique va lui dire, il est en conflit d'intérêts.

En 2015, son intérêt, c'était 900 000 \$ dans White Star. Il ne veut pas vendre, tantôt il a dit, en début de mandat parce qu'il veut faire plus d'argent, plus de profits, c'est clairement établi, M. le Président.

Le ministre a dit ce matin qu'il ne démissionnerait pas à moins que le premier ministre lui demande de démissionner.

La question au leader adjoint du gouvernement : Le premier ministre va-t-il prendre ses responsabilités, contrairement à ce qu'il a fait depuis trois ans puis contrairement à ce qu'il a fait dans le dossier du collègue de Rousseau, et dire à son ministre homme d'affaires d'aller faire des affaires hors du gouvernement?

• (10 h 20) •

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Bien oui, le premier ministre va prendre ses responsabilités et va permettre au ministre de l'Économie et de l'Innovation d'aider le Québec à se sortir de la crise avec une des meilleures performances en relance économique au Canada, un des taux de chômage les plus bas... non, excusez, le taux de chômage le plus bas au Canada. Ça, on le doit au ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. le Président.

M. le Président, il y a deux, trois petites choses qu'on va régler aussi. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation ne s'est pas défilé, il a expliqué exactement ce qu'il en était du fonds d'investissement de White Star. Il vient de dire que le fonds était en liquidation. Donc, expliquez-moi, là, comment on peut être en conflit d'intérêts avec un fonds qui est en liquidation, à travers un fonds d'investissement sur lequel on n'a aucun droit de regard.

Alors, M. le Président, la beauté de la chose, du côté de nos amis libéraux, c'est qu'on fait des procès d'intention sans qu'il y ait d'éléments factuels, puis, pendant ce temps-là, quand on leur rappelle les éléments factuels qui ont conduit, M. le Président, le Québec dans un, je ne dirai pas... borbier, voilà, dans un borbier éthique épouvantable, ah! bien, ça, il ne faut pas en parler...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...il ne faut pas en parler, par exemple.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de LaFontaine.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Factuel, dans *Le Journal de Montréal*, ce matin, la citation du ministre : «Le fonds d'investissement ne fait pas de marché avec l'État.» Ça, c'est factuel, il l'a déclaré aux journalistes. White Star a comme commanditaire Investissement Québec. White Star a fait du lobbying auprès de deux entités : le ministère du ministre puis Investissement Québec. Le ministre, en 2015, il avait 900 000 \$ dans ses poches, valeur 2015, dans White Star.

Alors, M. le Président, quand le ministre va arrêter de profiter de la situation et démissionner?

Le Président : S'il vous plaît, encore une fois, prudence. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Profiter de la situation? M. le Président, y a-t-il quelqu'un qui pense que le ministre de l'Économie et de l'Innovation, actuellement, s'en met plein les poches? Voyons donc! M. le Président, c'est épouvantable d'entendre des insignifiances semblables.

M. le Président, la vérité, là, c'est qu'il y a quatre fonds d'investissement. Le premier fonds d'investissement, dans lequel, effectivement, le ministre de l'Économie a des participations, est en liquidation, on est en train de le liquider, dans une entreprise pour laquelle il n'a aucun droit de regard. Là, là, on n'est pas en train de parler des nombreux exemples de conflits d'intérêts dont nous avons été les témoins, M. le Président, de la part de cette formation politique, qui aujourd'hui essaie de se donner patte blanche...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...essaie de se donner une éthique pour faire des leçons de morale, alors que, M. le Président, un examen de conscience les inciterait à...

Le Président : Deuxième complémentaire. Encore une fois, je vais vous demander de remettre vos masques aussi, s'il vous plaît, c'est la règle, je suis obligé de vous faire le signe, M. le ministre de l'Économie aussi, seulement remettre votre masque.

M. le député de LaFontaine, à vous la parole. Toujours prudence dans les mots utilisés.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : M. le Président, pour rassurer la collectivité, le ministre fait dire que c'est en son nom personnel que l'investissement est fait, puis il nous rassure : Je vais payer de l'impôt sur mon investissement au Québec, inquiétez-vous pas. Ça fait qu'il est là, le profit. Profit sur l'impôt... Impôt sur le profit qui est réalisé.

En ce moment, M. le Président, on ne questionne pas le ministre de l'Économie du Québec sur l'économie du Québec, mais on le questionne sur son économie à lui. Il a dit que, le jour où il allait être un boulet, il allait démissionner. N'est-il pas temps de reconnaître qu'il est un boulet pour le gouvernement et le Québec?

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Moi, je pense qu'il est temps de reconnaître que le ministre de l'Économie et de l'Innovation, c'est un actif pour le Québec, présentement. Dans la situation qu'on connaît, là, on est contents d'avoir le ministre de l'Économie et de l'Innovation, on est contents de voir la performance de relance économique du Québec, on est contents de voir le faible taux de chômage du Québec, malgré la situation. M. le Président, on fait mieux en temps de pandémie que les libéraux en temps de croissance économique. Ça fait que ça, là, je pense qu'on lui doit à lui, puis on le remercie pour ça.

M. le Président, là ce que je comprends, c'est que ce n'est plus le fait d'un conflit d'intérêts qui dérange mon collègue, c'est le fait que le ministre de l'Économie et de l'Innovation, c'est un homme d'affaires à succès qui a fait des bons placements qui lui rapportent des sous, c'est ça qui le dérange, c'est ça qui le dérange...

Le Président : En terminant. En terminant.

M. Caire : ...alors qu'on a fait la démonstration qu'il n'y avait aucun conflit d'intérêts...

Des voix : ...

Le Président : O.K. Je vais vous demander, s'il vous plaît, encore une fois, juste avant de donner la parole au leader du deuxième groupe d'opposition, qui sera le seul à avoir la parole, d'éviter... d'être attentifs. Le sujet est légitime, et je vous demande votre collaboration, autant d'attention sur les questions que sur les réponses.

M. le leader du deuxième groupe d'opposition, à vous la parole.

Bilan éthique du gouvernement**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

M. Nadeau-Dubois : Un parti qui brise sa promesse de mettre fin au privilège des députés qui se votent leur propre salaire, un député sous enquête par l'UPAC, un ministre blâmé sévèrement par la Commissaire à l'éthique, un premier ministre prêt à tout pour défendre son ami personnel malgré les scandales, un premier ministre qui nomme des hauts placés de son parti aux postes au sommet de l'État québécois. De quel gouvernement est-ce que je parle, M. le Président? Celui de Jean Charest ou celui de la CAQ? C'est à s'y méprendre.

M. le Président, les Québécois et les Québécoises ont congédié les libéraux en 2018 pour mettre fin à une décennie sombre de notre vie politique. Aujourd'hui, ils ont l'impression que rien n'a changé. Un chum, c'est encore un chum. Les amis du parti passent encore avant les intérêts du peuple québécois.

Qu'est-ce que le gouvernement a à répondre aux dizaines de milliers de Québécois et de Québécoises dont le cynisme est renouvelé à chaque grand titre sur l'éthique élastique de la Coalition avenir Québec?

Le Président : ...faire attention de ne pas prêter de motifs indignes, bien sûr, et être prudents dans les propos, bien sûr, encore une fois, je le rappelle, c'est la troisième fois. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Mais ça va me faire plaisir de répondre à la question du leader du deuxième groupe d'opposition. D'abord, M. le Président, je suis très confiant que les Québécois sont capables de faire la différence entre le gouvernement de la Coalition avenir Québec, qui n'est pas du tout dans le même fuseau horaire que ce qu'on a connu avec les libéraux... M. le Président, prenons l'exemple du ministre de l'Économie et de l'Innovation. Qu'est-ce que c'est, la définition d'un conflit d'intérêts, dans son cas à lui? Voici un ministre, responsable d'Investissement Québec, qui est intervenu auprès d'Investissement Québec pour demander expressément de ne pas investir dans ses entreprises. Ça fait un petit peu changement par rapport à ce qui se passait de l'autre bord. Ça, c'est déjà une première grosse différence, M. le Président.

M. le Président, la seule motivation du ministre de l'Économie et de l'Innovation, c'est de s'assurer que le Québec prospère, que les investissements qui sont faits par le gouvernement du Québec le sont au bénéfice de tout le monde. Et je mets au défi mon collègue de trouver une occasion, un élément factuel où le ministre de l'Économie et de l'Innovation a fait du profit sur le dos des Québécois. Je lui souhaite bonne chance...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...parce qu'il n'en trouvera pas.

Le Président : Première complémentaire, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : M. le Président, je n'ai pas accès aux relevés bancaires du ministre, donc je ne suis pas en mesure de répondre à la question du leader adjoint du gouvernement. Mais les rapports de la Commissaire à l'éthique, là, ce n'est pas Québec solidaire qui les a rédigés, c'est l'institution que ce Parlement s'est donnée pour faire respecter les règles éthiques fondamentales qui doivent gouverner notre vie politique.

Qu'est-ce que le leader adjoint du gouvernement répond aux centaines de milliers de Québécois et Québécoises qui désespèrent d'avoir enfin un gouvernement qui met le bien commun avant les intérêts partisans?

Le Président : Deuxième... M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Bien, je leur réponds qu'ils ont voté pour ce gouvernement-là en 2018, M. le Président, c'est ça que je leur réponds. Parce que... Le collègue dit : Je n'ai pas accès au compte bancaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation. C'est vrai. Ceci étant dit, ceci étant dit, qu'est-ce que les institutions nous ont dit? Qu'est-ce que la Commissaire à l'éthique nous a dit? Deux rapports. Le premier, on l'a appuyé, effectivement le ministre a fait preuve d'imprudence. Il a corrigé la situation. Le deuxième a parlé de conflit d'intérêts, mais la définition du conflit d'intérêts, c'est un ministre qui intervient auprès d'une institution dont il a la responsabilité pour lui demander expressément, expressément de ne pas investir...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...dans ses entreprises. Est-ce que le leader du deuxième groupe d'opposition ne voit pas une bonne différence avec...

Le Président : Deuxième complémentaire. Je ne veux entendre que vous dans votre question et, évidemment, la réponse par la suite.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : La différence entre le gouvernement de la Coalition avenir Québec et le régime libéral, elle s'amenuise de jour en jour. Chaque jour qui passe, l'actuel premier ministre du Québec ressemble de plus en plus aux deux précédents premiers ministres sous l'ère triste des gouvernements libéraux.

Comment il trouve ça, le député de La Peltrie, de lire à la une des journaux exactement les mêmes titres que ceux à partir desquels il se déchirait la chemise quand il était dans l'opposition?

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Bien, au-delà des titres, M. le Président, je vois des différences factuelles fondamentales. Premièrement, je vais juste rappeler un événement à mon collègue : la vente des édifices, par le gouvernement libéral, à George Gantcheff, qui ont transité par toutes sortes de pays bizarres, avec une éthique douteuse, avec comme chef d'orchestre Franco Fava, avec comme chef d'orchestre le bénévole Bartlett, William Bartlett, qu'on a qualifié de potentiel plus grande fraude de l'histoire du Canada. M. le Président, je ne sais pas où est-ce que mon collègue de la deuxième opposition, pour qui j'ai énormément d'estime, voit un parallèle avec ce qui se passe ici. M. le Président, on est loin de la commission Charbonneau...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...on est loin de Mme Post-it, on est loin des baux à Bibeau. M. le Président, ça n'a rien à voir.
• (10 h 30) •

Le Président : Question principale, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

**Respect des règles en matière d'éthique par le
ministre de l'Économie et de l'Innovation****M. Martin Ouellet**

M. Ouellet : Merci, M. le Président. On apprend ce matin que le ministre de l'Économie a présenté au premier ministre le cofondateur d'un fonds dans lequel il est lui-même investisseur, photo de famille à l'appui. Tous les observateurs vous confirmeront qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts flagrant.

Le ministre de l'Économie a déjà été visé par deux rapports accablants de la Commissaire à l'éthique. Il a même reçu un blâme de l'Assemblée nationale, une première pour un ministre. Il a même... Il s'accroche aussi à la fois à la business et à son poste, et le code est clair, il doit choisir entre un ou l'autre. La commissaire lui a dit, mais lui, il pense qu'il est au-dessus du code.

Malgré trois prises, le premier ministre a choisi son homme et l'a maintenu en poste jusqu'à maintenant. Il avait promis qu'avec lui ce serait tolérance zéro.

Ma question aux ministres de la CAQ : Comment faites-vous pour tolérer un collègue avec le code d'éthique aussi élastique? Avez-vous un malaise, au Conseil des ministres, de discuter?

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Pas du tout. Au contraire, M. le Président, je peux vous dire que, pour moi, c'est un privilège et un sujet de fierté, de travailler avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation. J'en apprends de lui tous les jours. Puis je suis convaincu que, M. le Président, il y a d'autres formations politiques qui auraient intérêt à avoir des personnalités de ce calibre-là dans leurs rangs et qui sont probablement un peu jaloux.

M. le Président, ceci étant dit, ceci étant dit, M. le Président, là c'est rendu que de prendre une photo avec quelqu'un, c'est rendu un conflit d'intérêts manifeste. Ça fait que ce serait le fun, là, M. le Président, que le leader du troisième groupe d'opposition se garde une petite gêne sur ce que c'est, un conflit d'intérêts manifeste, parce que je pourrai peut-être lui rappeler à lui aussi quelques exemples de conflits d'intérêts manifestes.

Ceci étant dit, M. le Président, le fait de créer un réseau de contacts dont le gouvernement du Québec, dont les Québécois vont bénéficier, pas le ministre de l'Économie, pas le premier ministre... M. le Président, le ministre de l'Économie et de l'Innovation n'a pas besoin de son poste pour se faire un réseau de contacts. Par contre, nous, on a besoin de lui pour que le Québec se fasse le même réseau de contacts. Et, à travers ces réseaux d'investissement là, M. le Président, là, bien, ça donne...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...des annonces comme on a faites cette semaine, avec AppDirect, avec Lion, et compagnie, au bénéfice du Québec.

Le Président : Première complémentaire, M. le leader du troisième groupe d'opposition. Encore une fois, votre attention.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : Le Bonhomme Carnaval aurait pu être sur la photo, ça ne change rien, on a le cofondateur de White Star. Lorsque le ministre s'est fait demander, ce matin, si le premier ministre était au courant de ses investissements dans White Star, le ministre de l'Économie a d'abord indiqué qu'il ne s'en rappelait plus. Quelques minutes plus tard, ça lui est revenu : le premier ministre est au courant. Le bureau du premier ministre a indiqué l'inverse aux journalistes. Qui dit vrai?

Le Président : Soyez prudents dans la façon de poser les questions, bien sûr. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : Oui, M. le Président. Bien, moi, la question que j'ai envie de poser à mon collègue de la troisième opposition : Qu'est-ce qu'il juge, là, problématique dans le fait que le collègue ait des investissements depuis 2014 dans un fonds qui est en liquidation depuis 2017, si ma mémoire est bonne, dans une entreprise pour laquelle le ministre n'a aucun droit de regard, aucun droit de participation? Par quelle magie ça, ça peut faire en sorte qu'il est en conflit d'intérêts? Comment on peut être en conflit d'intérêts quand on n'a rien à dire sur un fonds qu'on est en train de liquider? Ça, M. le Président, c'est le genre de question...

Le Président : En terminant.

M. Caire : ...que je n'entends pas, de l'autre côté. Ça semble... Factuellement, ça ne semble pas les intéresser.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Martin Ouellet

M. Ouellet : M. le Président, il y a trois ministres ici qui ont perdu leur poste pour des raisons de communication, je parle bien de la députée de Châteauguay, la députée de Sanguinet et la députée de Mirabel, mais, pour des problèmes d'éthique, le premier ministre vous aurait gardées en poste.

Qu'en pensent les députés de la CAQ? Avez-vous hâte d'être ministre? Est-ce que ça va prendre un bon C.V. de communication et une éthique élastique?

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, je vais commencer par une question de règlement, si vous me le permettez, parce que, la morale élastique, je ne peux pas croire que vous allez laisser passer ça, parce qu'en termes de prêter des intentions puis de décorum c'est assez conflictuel, vous en conviendrez.

Le Président : Je vais vous demander, là, d'être, encore une fois, puis, je pense, c'est très clair...

Des voix : ...

Le Président : Non, mais je vais vous demander d'être tous, tous très prudents dans les propos qui sont tenus, dans les termes utilisés. Il faut bien mesurer ce qu'on dit sur un sujet légitime mais délicat. Je vous demande votre collaboration. Je vous demande de continuer, M. le leader adjoint.

M. Caire : Oui, M. le Président. Alors, sur le fond de la question... Puis, quand je dis «le fond de la question», là je pense effectivement qu'on touche le fond, M. le Président. Parce que, factuellement, factuellement, de quoi on parle? On parle du ministre de l'Économie et de l'Innovation, qui a demandé à Investissement Québec de ne pas investir dans ses entreprises. On parle du ministre de l'Économie et de l'Innovation, qui a participé à un fonds qui est en liquidation à travers un fonds d'investissement, pour lesquels il n'a pas un mot à dire. Et là tout ce que j'entends de la part des collègues, là, fait complètement abstraction du fait qu'il n'y a rien là-dedans qui est le début du commencement d'un conflit d'intérêts, à savoir poser des gestes pour son bénéfice personnel. Mais ça, on dirait que ça ne les intéresse pas.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Maurice-Richard.

Accès au test de dépistage du coronavirus**Mme Marie Montpetit**

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Au cours des derniers jours, on a entendu à plusieurs reprises le premier ministre puis le ministre de la Santé nous dire qu'ils s'attendaient à la hausse des cas qu'on voit, là, depuis

quelques jours, que c'était prévu, que c'était prévisible. Une chose que je m'explique mal, c'est comment ça se fait, si c'était prévu et prévisible, qu'on se retrouve encore dans une situation où on a des centres de dépistage qui débordent. On a encore des situations, comme durant la première vague, comme durant la deuxième vague, où les gens doivent attendre dans des délais complètement inacceptables, irresponsables. Dans la Capitale-Nationale, deux à trois heures d'attente. Dans la région de l'Outaouais, région qui est sous haute surveillance depuis une semaine, ça peut aller jusqu'à, justement, six à sept jours avant d'avoir un résultat, six à sept jours, dans une région qui est sous haute surveillance, où les cas sont en augmentation.

Quelles mesures va prendre le gouvernement pour s'assurer que les gens puissent avoir un rendez-vous et un résultat dans les 24 heures?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui, merci, M. le Président. Je remercie la députée de Maurice-Richard pour sa question, qui va encore une fois nous permettre de mettre en évidence le défi de gérer cette pandémie au quotidien.

Encore une fois, il faut avoir un équilibre entre les mesures sanitaires et les problèmes de santé mentale. Et, comme je vous dis, on a fait beaucoup de choses jusqu'à présent pour garder le plus d'activités ouvertes, incluant nos écoles.

Maintenant, quant à l'offre de services au niveau des centres de dépistage et des résultats, il faut voir que plusieurs des activités ont repris. Le délestage a beaucoup diminué, beaucoup des activités sont revenues à des niveaux de 85 %, particulièrement au niveau des activités chirurgicales. Donc, on doit de façon régulière mobiliser nos employés d'une activité vers l'autre.

On surveille ces régions qui sont particulièrement à risque très près, on va les accompagner, on va les aider à être plus efficaces, mais, M. le Président, c'est des choses qui doivent se baliser tous les jours.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Je ne sais pas si je dois être inquiète de la réponse qu'est en train de me faire le ministre délégué à la Santé. On parle de pandémie, troisième vague, tests de dépistage pour savoir si on est positif ou pas à la COVID. C'est ça, l'enjeu, à l'heure actuelle.

Si vous avez suivi, puis je vous invite à le suivre, je le répète, dans la région de l'Outaouais, à l'heure actuelle, qui est sous haute surveillance, qui inquiète le premier ministre : 36 à 48 heures pour avoir un rendez-vous, quatre à cinq jours pour avoir un résultat. On parle d'une semaine.

De quelle façon vous allez régler ce problème-là? Pourquoi vous ne l'avez pas anticipé, encore une fois?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, tout récemment les régions ont changé du rouge au orange. Les activités sont attribuées selon les niveaux d'activité. On fait des efforts incroyables, M. le Président, pour tenter de reprendre les activités régulières, diminuer les listes d'attente, donner des services à tout le monde.

Donc, effectivement, il y a des délais qui se sont installés au niveau des prises de rendez-vous et des résultats. On est en train de faire les ajustements requis au niveau du personnel dans le réseau de la santé pour répondre à ces besoins beaucoup plus rapidement. On a eu des demandes de dépistage beaucoup plus élevées que ce que...

Le Président : En terminant.

M. Carmant : ...qu'au cours des jours précédents, on ajuste les effectifs en conséquence, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : M. le Président, depuis le début de cette pandémie, depuis un an, l'anticipation, c'est le talon d'Achille du gouvernement. On l'a dit pendant la première vague, on l'a dit pendant la deuxième vague : Toujours deux trains en retard, toujours deux coups en retard. Si la hausse des cas était prévue, puis là les experts nous annoncent une hausse fulgurante des cas au cours des prochaines semaines, l'anticipation, elle est nécessaire. Si ça flambe, il va falloir qu'il y ait de l'eau dans les tuyaux, M. le Président.

Qu'est-ce que le ministre va faire pour s'assurer qu'on ait des résultats rapidement pour tout le monde au Québec?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, M. le Président, on y travaille. Il faut qu'on ajuste les choses de façon quotidienne très rapidement. On ne peut pas décider du jour au lendemain d'annuler des procédures, d'annuler des activités, de déplacer du personnel comme ça aussi facilement. On a des gens à qui il faut prendre soin, et, si on ne prend pas soin de ces gens-là, on sait qui va s'en plaindre très rapidement, M. le Président.

Nous, ce qu'on veut, c'est vraiment moduler les activités, déplacer les activités. Les résultats prennent du temps, le dépistage est difficile. Certaines régions ont été plus affectées que d'autres, on déplace les effectifs en conséquence. M. le Président, on travaille là-dessus et on va s'en occuper.

• (10 h 40) •

Le Président : Question principale, M. le député de Laurier-Dorion.

État de situation des demandeurs d'asile au Québec**M. Andrés Fontecilla**

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Des centaines de demandeurs d'asile ont risqué leur vie pour servir le Québec pendant la pandémie. Les Québécoises et les Québécois ont vu ce que ces demandeurs d'asile ont fait pour nous, ils ont demandé au gouvernement de les accueillir au Québec, et le premier ministre s'est engagé à le faire.

La ministre de l'Immigration est en train de briser cette promesse, M. le Président. D'abord, la CAQ a créé un programme dans le but d'exclure le plus de gens possible. Maintenant, on apprend que même ceux qui sont éligibles attendent encore dans la précarité et l'incertitude. En quatre mois, avec 10 employés à temps plein, le ministère a traité seulement 33 demandes sur 700. Ça fait moins d'une demande par mois par employé.

Au moment où le réseau de la santé manque du monde partout, alors que la ministre recrute à l'international, il y a des gens qui vivent ici, au Québec, qui travaillent ici, qui sont intégrés et qu'on laisse sur le bord de...

Le Président : Mme la ministre de l'Immigration.

Mme Nadine Girault

Mme Girault : Merci, M. le Président. M. le Président, merci pour la question, cher collègue. Je vais revenir sur ce dossier-là qu'on a... ce programme-là qu'on a créé pour remercier effectivement les demandeurs d'asile, ceux qui ont été en première ligne pour aider nos aînés, pour prendre soin de nos malades. C'est vraiment ceux-là dont on voulait... on voulait faire un geste particulier pour les remercier.

Le programme a été mis en place en décembre, M. le Président, et, ce programme-là, on s'est fait appuyer par trois organismes de la communauté qui connaissent bien ces populations de demandeurs d'asile et qui les aident à passer à travers le processus pour présenter les papiers, parce que, oui, ça prend des documents, M. le Président.

Dans ce cadre-ci, je ne sais pas où le député a pris ses chiffres, mais, dans ce cadre-ci, actuellement, en date du 19 mars, on a reçu 389 demandes; pas trois, pas 30, 389. Ça veut dire que le programme fonctionne, M. le Président. Il y a plus de 115 demandes qui ont été finalisées. Et pourquoi un nombre plus petit? Parce que, plusieurs de ces demandes-là, c'est plusieurs personnes que ça comporte.

Donc, oui, le programme fonctionne. Effectivement, on est en cours, le programme est encore...

Le Président : En terminant.

Mme Girault : ...est encore en marche, et on attend d'autres demandes, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Justement, les mêmes organismes soulignent que le programme prend énormément de temps, là, et la liste des papiers à fournir est interminable, plus que partout ailleurs, là : tous les talons de paie, toutes les pages du passeport, une attestation de travail, une lettre originale de l'employeur, les heures travaillées par mois, la rémunération, la liste des tâches, l'identité du superviseur, M. le Président, là. Du jamais-vu. Même les CIUSSS refusent de donner tous ces papiers-là.

Est-ce que c'est de l'incompétence ou du sabotage? Pourquoi le gouvernement est-il si dur avec ces personnes-là?

Le Président : Mme la ministre de l'Immigration.

Mme Nadine Girault

Mme Girault : Merci, M. le Président. M. le Président, je répète encore une fois que ce programme-là est en fonction, il fonctionne bien. À date, on a des demandes qui rentrent régulièrement. Elles sont traitées à l'intérieur d'un délai de 21 jours, en moyenne, donc c'est un délai qui est normal. On ne demande pas plus de papiers, M. le Président, que d'autres programmes ailleurs au Canada. On demande ces papiers-là, c'est normal, c'est un programme.

Et je vais réitérer, M. le Président, que ce programme-là ne remplace pas le processus normal ou n'élimine pas le processus normal de demandeur d'asile, ce processus normal, fédéral, demeure. Ce qu'on a fait, c'est d'aider les demandeurs d'asile, dans ces circonstances-là particulières, à avoir un accès rapide au CSQ.

Le Président : En terminant.

Mme Girault : Merci, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : La ministre aurait intérêt à aller voir comment ça se passe dans les autres provinces du Canada, là. Parmi les demandeurs d'asile qui se sont sacrifiés, il y avait Marcelin François, préposé aux bénéficiaires dans un CHSLD. M. François est décédé de la COVID, contractée dans le CHSLD où il travaillait, là. Sa veuve, Oséna Charles, demande à être reçue avec ses trois enfants au Québec, elle est admissible, elle attend toujours, mais tout ce qu'on lui a envoyé, c'est un accusé de réception au nom du défunt à son ancienne adresse.

Où est l'humanité, M. le Président?

Le Président : M. le ministre de l'Immigration... Mme la ministre de l'Immigration.

Mme Nadine Girault

Mme Girault : Merci, M. le Président. M. le Président, je ne ferai pas de cas particulier parce que je ne pense pas que c'est un endroit de faire des cas particuliers, de politiser des cas particuliers. Ce n'est pas notre style de faire ça. Par contre, je vous dis que ce programme est en fonction, ce programme est couvert par plusieurs de nos employés et fait en sorte que, oui, les dossiers cheminent à travers le programme, et actuellement il y a des CSQ qui sont délivrés. Merci.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Fabre.

Soutien aux proches aidants

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, trois vagues de pandémie et trois injures pour les proches aidants. La première, on s'en souvient tous : une porte fermée à double tour aux proches aidants durant la première vague. Encore aujourd'hui, alors que le Dr Arruda nous avait confirmé que ce n'était pas sa recommandation, on ignore comment s'est prise cette décision crève-coeur.

Deuxième vague, deuxième injure : l'annonce de la vaccination et les groupes prioritaires. Oups! La ministre a oublié les proches aidants. Elle corrige le tir pour les proches aidants ayant 70 ans et plus. Pourtant, au Québec, la moyenne d'âge d'un proche aidant est de 48 ans.

Troisième injure, le budget de la semaine dernière. Je lis : «Abolir le Fonds de soutien aux proches aidants», un fonds de 200 millions sur 10 ans qui donnait une aide directe, directe aux proches aidants.

Ça, M. le Président, ça, c'est la plus récente injure aux proches aidants.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, non seulement nous n'allons pas abolir le Fonds soutien aux proches aidants, il va faire partie de la politique et du plan d'action aux personnes proches aidantes. C'est un fonds extrêmement important, et nous allons l'élargir, parce que le Fonds de soutien aux proches aidants de 2009 touchait les personnes proches aidantes qui s'occupaient d'une personne aînée. Étant donné que la politique s'adresse à toutes les personnes proches aidantes, quel que soit leur âge, on va donc faire en sorte que le Fonds de soutien aux proches aidants soit élargi à l'ensemble. Donc, je ne suis pas du tout d'accord avec ce qu'elle vient de me dire, la députée de Fabre.

Et, concernant les personnes proches aidantes, pourquoi, la vaccination, c'est parce qu'on y allait par âge prioritaire. Nous sommes la seule juridiction au Canada à avoir permis aux personnes proches aidantes de 70 ans et plus qui visitaient régulièrement une personne dans un CHSLD de se faire vacciner en même temps.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Merci, M. le Président. C'est écrit noir sur blanc dans le budget du gouvernement : «Abolir le Fonds de soutien aux proches aidants.» M. le Président, ce fonds, c'est elle qui l'avait mis en place, et l'automne dernier, dans

le projet de loi, l'opposition officielle a demandé de s'assurer que le fonds puisse rester en place. Elle a refusé, elle a dit non. Elle a voté contre un fonds qu'elle a mis en place.

Comme ministre responsable des Proches aidants, comment elle peut accepter ça? C'était dans le budget.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : C'est la première fois, M. le Président, qu'un gouvernement s'intéresse réellement aux personnes proches aidantes. Je suis revenue en politique pour les personnes proches aidantes et pour faire une politique et un plan d'action. Nous sommes allés beaucoup plus loin, puisque nous avons voté pour une loi pour faire en sorte que, les personnes proches aidantes, on puisse s'occuper de leur santé et de leur bien-être. Ce n'est certainement pas moi, ici, qui vais abolir le fonds de soutien aux personnes proches aidantes, que j'ai mis sur pied avec d'autres personnes, entre autres avec la fiducie familiale Chagnon, en 2009. Au contraire, ce fonds de soutien aux personnes proches aidantes...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...va se poursuivre dans le temps, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, je répète, c'est écrit noir sur blanc au budget du gouvernement. Le 7 octobre dernier, en commission parlementaire, alors que nous la questionnions sur la reconduction du fonds, elle a dit, et je la cite : «Écoutez, [...]c'est mon bébé, alors c'est sûr que je ne vais pas aller détruire mon bébé.» Vous savez quoi, M. le Président? Écrit noir sur blanc dans le budget, son bébé, elle l'a aboli la semaine dernière dans le budget.

Si la ministre se vante de l'avoir créé, l'histoire se souviendra d'elle, qui l'aura aboli.

Le Président : Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Le Fonds de soutien aux proches aidants, passer par une loi comme telle, oui, peut-être qu'il va disparaître, mais pas les sommes d'argent qui seront versées à l'appui aux proches aidants. Il y aura toujours les sommes. Le gouvernement s'est engagé, en campagne électorale, à verser 150 millions de dollars, M. le Président, et il y aura 150 millions de dollars au moins pour l'appui aux personnes proches aidantes, puisque le fonds ne visait que les personnes qui étaient âgées, les proches aidants des personnes âgées. Et, comme nous voulons élargir le financement, l'appui aux personnes proches aidantes va continuer...

Le Président : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : ...de recevoir le 150 millions de dollars qui était versé au fonds de soutien aux personnes...
• (10 h 50) •

Le Président : Question principale, M. le député de LaFontaine.

Pénurie de places en service de garde

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : M. le Président, à la place de la ministre des Aînés, je ne parlerais pas d'engagements électoraux. La CAQ avait promis, en campagne électorale, d'éliminer la liste d'attente des places en garderie, elle est maintenant à un sommet historique. Plus de 51 000 enfants, M. le Président, de partout au Québec sont inscrits sur des listes d'attente. Il y a une crise présentement, au Québec, des places en service de garde, et ça, c'est un sommet historique. On n'avait jamais vu ça, plus de 51 000 enfants inscrits sur la liste. On n'avait jamais vu 24 000 places, partout en région, en service de garde, milieu familial, qui sont non offertes, puis on n'avait pas vu le manque criant de milliers d'éducatrices formées.

Lundi, cette semaine, le regroupement Ma place au travail, dont je porte l'effigie aujourd'hui, M. le Président, a lancé un mouvement pour que le gouvernement se réveille, pour que le gouvernement ait un véritable plan d'action, ce qu'ils n'ont pas vu dans le budget, et c'est important, M. le Président, de le souligner.

Ça fait trois budgets que la CAQ manque sa cible. Pourquoi ne répondent-ils pas à la crise avec un plan complet et cohérent, M. le Président?

Le Président : Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Oui, M. le Président. Bien, il y a un plan, certainement, d'accélération de création de places en garderie et en CPE, M. le Président, qui est présent depuis le début du mandat, qui est porté par le ministre de la Famille. Et il y a des mesures qui sont prises, qui sont importantes, d'ailleurs, qui ont... certaines ont été annoncées dans le dernier budget, pensons au 64 millions, là, qui a été annoncé pour former de la main-d'oeuvre, mais aussi des allègements administratifs qui ont été faits par le ministre de la Famille. La moitié des étapes administratives sont éliminées, M. le Président.

Donc, d'autres mesures vont être annoncées, et on va arriver, à terme, avec la création de 10 600 places, M. le Président, en mars 2022. Ça, c'est différent des 11 000 places qui ont été tablettées par le gouvernement libéral, M. le Président.

Le Président : Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Nous passons maintenant à la rubrique Motions sans préavis, et je reconnais, à ce moment-ci, M. le chef du troisième groupe d'opposition. M. le chef du troisième groupe d'opposition, à vous la parole.

M. Bérubé : Oui, M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée d'Acadie, la députée de Taschereau, la députée de Marie-Victorin et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle le caractère patrimonial exceptionnel de la bibliothèque Saint-Sulpice, classée monument historique en 1988;

«Qu'elle prenne acte de l'état de dégradation catastrophique dans lequel des années d'abandon l'ont plongée et du fait qu'elle n'est pas assurée depuis le mois décembre 2020;

«Qu'elle souligne que le budget déposé le 25 mars 2021 ne prévoit pas de sommes pour remédier à la situation;

«Qu'elle affirme d'une seule voix qu'il est urgent d'agir pour stopper la détérioration de l'édifice, afin d'éviter, à terme, de priver le Québec entier d'un joyau patrimonial inestimable;

«En conséquence, qu'elle demande au gouvernement de débloquer sur-le-champ les sommes, estimées à environ 8,9 millions de dollars, nécessaires à la réalisation des travaux qui permettront de sauver la bibliothèque Saint-Sulpice.

«Par ailleurs, qu'elle demande au gouvernement de rapatrier la gestion de l'édifice au sein du ministère de la Culture et des Communications.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. Je reconnais M. le ministre de...

Une voix : ...

Le Président : Je m'excuse, j'ai...

M. Caire : Question de règlement. Au moment des motions sans préavis, M. le Président, vous le savez, on lit les motions, vous constatez s'il y a consentement ou non, et il n'y a aucun autre commentaire qui est toléré. Je vous demanderais de le rappeler au chef du troisième groupe d'opposition, s'il vous plaît.

Le Président : C'est exact et c'est un rappel pour tous, bien sûr. Alors, pas de commentaire par la suite. Vous le savez fort bien. Alors, qu'on s'y conforme.

M. le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Réitérer l'importance de soumettre les projets ayant des répercussions environnementales à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

M. Charette : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'adoption, en mars 2017, du projet de loi n° 102 qui a doté le Québec d'un régime d'autorisation environnementale clair, prévisible, optimisé et conforme aux plus hauts standards en matière de protection de l'environnement;

«Qu'elle réitère l'importance de soumettre les projets ayant des répercussions environnementales — tel que ceux de la cimenterie McInnis ou d'Énergie Saguenay — à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, comprenant l'analyse du BAPE, mais également l'étude d'impact et l'analyse environnementale du ministère de l'Environnement[...];

«Qu'elle souligne l'importance de la transparence dans l'ensemble des processus établis afin de favoriser l'acceptabilité de la société quant aux décisions gouvernementales à venir;

«Qu'enfin, elle rappelle les dispositions prévues dans la Loi sur la qualité de l'environnement voulant que le ministre attende un dossier d'analyse environnementale complet avant de formuler une recommandation au gouvernement.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. En vertu de l'ordre spécial, je vous invite maintenant à m'indiquer vos votes respectifs. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Mme la députée de Verdun, à vous la parole.

Demander au gouvernement de faire toutes les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral afin d'initier un processus législatif visant à renforcer et à ajouter certaines dispositions et infractions au Code criminel, notamment de manière à couvrir le plus largement possible les cas de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et de violence conjugale

Mme Melançon : Merci, M. le Président. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Sherbrooke et la députée de Marie-Victorin :

«Considérant que la lutte aux violences sexuelles et conjugales nécessite une approche globale qui inclut notamment une nécessaire modernisation des actes criminels tels que définis et sanctionnés par le Code criminel;

«Considérant que la Commission des institutions étudie actuellement le projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement, qui vise à aider les personnes victimes directes et indirectes, telles que définies dans le projet de loi n° 84, d'infractions criminelles prévues au Code criminel;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de faire toutes les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral afin d'initier, dans les meilleurs délais, un processus législatif visant à renforcer et à ajouter certaines dispositions et infractions au Code criminel, notamment de manière à couvrir le plus largement possible les cas de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et de violence conjugale.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion ?

M. Caire : Il y a consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous demande donc de m'indiquer vos votes respectifs. M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, merci, M. le Président. Je vous demanderais de vous assurer que cette motion et le résultat du vote est envoyé au gouvernement fédéral et au premier ministre du Canada.

Le Président : Et ce sera fait. Je reconnais maintenant le député de Rosemont.

**Prendre acte que les conventions collectives dans le secteur public sont échues
depuis un an et appeler à un règlement rapide et satisfaisant permettant
une augmentation générale des conditions de travail**

M. Marissal : Merci, M. le Président. Je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la présidente du Conseil du trésor, le député de La Pinière, le député de Jonquière, la députée de Marie-Victorin et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que les conventions collectives dans le secteur public sont échues depuis un an;

«Qu'elle reconnaisse que les négociations entre le gouvernement et les organisations syndicales n'avancent pas à un rythme satisfaisant;

«Qu'elle reconnaisse que la crise sanitaire de la dernière année a démontré à nouveau l'importance fondamentale des services publics pour la société québécoise, et plus particulièrement le caractère essentiel des femmes et des hommes qui y travaillent;

«Que l'Assemblée nationale appelle à un règlement rapide et satisfaisant, permettant une augmentation générale des conditions de travail dans le secteur public.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Caire : Il y a consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous demande à nouveau vos votes respectifs. M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Oui. Je vais vous demander de faire parvenir des copies de cette motion à l'ensemble des organisations syndicales qui sont actuellement impliquées dans la négociation avec le gouvernement du Québec ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor.

Le Président : Ce sera fait. Je reconnais maintenant M. le whip en chef du gouvernement.

Modifier la composition de certaines commissions parlementaires

M. Lefebvre : Merci, M. le Président. Conformément à l'article 129 de notre règlement, je fais motion afin : «Que le député de Sainte-Rose soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques; et «Que le député de Beauce-Nord soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire; et «Que ces changements prennent effet immédiatement.»

Mise aux voix

Le Président : Et j'invite évidemment les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes sur cette motion, suivi des députés indépendants. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

• (11 heures) •

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. M. le leader adjoint du gouvernement.

Motion proposant la constitution d'une commission spéciale en vue d'étudier les enjeux reliés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale

M. Caire : Merci, M. le Président. Il s'agit d'une motion pour la constitution d'une commission spéciale qui a été, évidemment, négociée avec les groupes d'opposition, M. le Président :

«Que, conformément à l'article 178 du règlement de l'Assemblée nationale, soit constituée une commission spéciale sur les enjeux reliés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale;

«Que la dénomination de cette commission soit Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie;

«Que la commission soit constituée de onze membres ainsi répartis : six députés du groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant la présidence de la commission; trois députés de l'opposition officielle, incluant la vice-présidence de la commission; un député du deuxième groupe d'opposition; un député du troisième groupe d'opposition;

«Que chaque groupe parlementaire transmette à la directrice des commissions parlementaires la liste de ses membres de la commission, y compris le nom de la présidence et de la vice-présidence, dans les sept jours suivant l'adoption de la présente motion;

«Que la commission permette à tout député indépendant de participer à ses travaux selon les modalités prévues à l'article 132 du règlement de l'Assemblée nationale;

«Que le comité directeur de la commission soit constitué de la présidence, de la vice-présidence, du membre du deuxième groupe d'opposition, du membre du troisième groupe d'opposition et du secrétaire;

«Que la commission puisse tenir des séances de travail à compter de l'adoption de la présente motion;

«Que la commission puisse tenir des consultations en ligne conformément à l'article 173.1 du règlement de l'Assemblée nationale;

«Que la commission puisse procéder à des consultations particulières et auditions publiques pendant une durée maximale de quinze jours, incluant les consultations particulières auprès [des] experts;

«Que la commission tienne une première phase de consultations particulières et d'auditions publiques et que l'objectif de ces consultations particulières soit d'entendre des experts afin de dresser un portrait de la situation de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale;

«Qu'à la suite de ces premières journées de consultations particulières, la commission produise un document de consultation qui sera accessible au public, et ce, préalablement au début de la deuxième phase des consultations particulières;

«Que suivant la production dudit document de consultation, la commission tienne une seconde phase de consultations particulières et d'auditions publiques et qu'elle entende toute personne dont le comité directeur estimera le témoignage pertinent;

«Que la commission puisse, de plus, procéder à des auditions en séance de travail ou à huis clos à la demande d'un témoin;

«Que la commission puisse recourir à l'utilisation de la visioconférence dans le cadre des auditions;

«Que la commission puisse tenir des auditions et des séances de travail virtuelles pourvu que les décisions se prennent à l'unanimité;

«Que la commission puisse se déplacer et se réunir à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale;

«Que le comité directeur détermine les personnes et les organismes qu'elle souhaite entendre;

«Que le comité directeur puisse déterminer la durée totale de chaque audition ainsi que la durée de l'exposé et des échanges avec les membres de la commission;

«Que l'organisation des travaux soit confiée au comité directeur, notamment l'aménagement de l'horaire selon les éventuelles demandes de changement des personnes et des organismes;

«Que la commission soit convoquée par son président conformément à l'article 148 du règlement de l'Assemblée nationale, même s'il s'agit d'un mandat confié par l'Assemblée;

«Que lorsque la commission tient séance lors des périodes de travaux réguliers de l'Assemblée, les séances soient majoritairement les lundis et les vendredis et que lorsque la commission tient séance lors des périodes de travaux intensifs, les séances soient majoritairement les lundis;

«Que la commission ne soit pas limitée à trois jours francs, après la fin des consultations particulières, pour déterminer en séance de travail les observations, conclusions et recommandations, le cas échéant, qu'elle entend formuler dans son rapport;

«Que la commission dépose son rapport au plus tard le 19 novembre 2021;

«Que les règles de procédure relatives aux commissions permanentes s'appliquent à la commission dans la mesure où elles sont compatibles avec les dispositions de la présente motion;

«Que la Direction des commissions parlementaires assure le soutien nécessaire au bon fonctionnement de cette commission;

«Que la commission dispose des ressources nécessaires à la réalisation de son mandat, notamment en matière de soutien à la recherche et de publicité;

«Que le soutien à la recherche pour la commission soit assumé par l'Assemblée nationale;

«Que le ministère de la Santé et des Services sociaux appuie les agents de recherche de la commission à la demande de cette dernière.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Et je me dois de vous demander s'il y a consentement pour débattre de cette motion.

M. Caire : Consentement, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, donc, sans débat. Je procède maintenant à la portion vote. M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Caire : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Merci, M. le Président. J'avise cette Assemblée que la Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, aujourd'hui, à compter de 14 h 30 ou immédiatement après les discours prévus au quatrième paragraphe de l'article 87 du règlement de l'Assemblée nationale jusqu'à 18 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de l'économie et du travail poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, aujourd'hui, à compter de 14 h 30 ou immédiatement après les discours prévus au quatrième paragraphe de l'article 87 du règlement de l'Assemblée nationale jusqu'à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois.

Le Président : Merci. Nous en sommes à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je suspends nos travaux pour quelques instants. Merci à toutes et à tous.

(Suspension de la séance à 11 h 5)

(Reprise à 11 h 15)

Affaires prioritaires

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Nous sommes aux affaires prioritaires.

Débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement

À l'article 1 du feuilleton — vous pouvez vous asseoir — l'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Conformément à l'article du 273 du règlement, je cède la parole au représentant de l'opposition officielle, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. M. le député de Pontiac, la parole est à vous.

M. André Fortin

M. Fortin : Deux heures, Mme la Présidente? Vous êtes généreuse, aujourd'hui. Si c'était comme ça tous les jours, ce serait le fun... non, ce serait plaisant, M. le député. Mais, bien, je vous rassure tout de suite, je ne prendrai pas le deux heures. Mais quand même, Mme la Présidente, je vais prendre un certain temps, parce que, d'abord, c'est important, les répliques sur le discours du budget, c'est un moment important dans la vie parlementaire, dans l'année parlementaire, le budget étant le moment clé, là, qui nous permet de définir... ou qui permet au gouvernement de définir l'action gouvernementale pour l'année à venir, les années à venir. Et le gouvernement nous a donné beaucoup de pistes, beaucoup d'orientations sur ce qui s'en venait, ce qui était à prévoir et ce qui ne s'en viendra pas, malheureusement. Je suis content de voir le député de Gatineau avec nous aujourd'hui, on va parler de l'Outaouais un peu, un peu beaucoup, et j'espère qu'il pourra m'appuyer peut-être dans certaines des demandes que je ferai pour notre belle région commune.

Mais, avant d'arriver là, Mme la Présidente, le budget, je pense que c'était dans l'air du temps, les dernières semaines, il y a beaucoup de gens qui se demandaient où le gouvernement irait avec cet exercice-là, quelles priorités il mettrait de l'avant, comment il penserait à notre économie, à nos services, à l'action gouvernementale de façon différente parce qu'on se devait d'avoir une vision différente pour un Québec qui est rendu différent. Le Québec du budget de mars 2020, ce n'est pas le Québec du budget de mars 2021. La société a changé, et donc la vision pour le Québec doit nécessairement évoluer. On aurait souhaité, réellement souhaité... et je pense que tout le monde s'y attendait, à une vision pour un Québec changé, un Québec marqué par ce qu'il a vécu dans la dernière année, mais qui a hâte de pouvoir mettre la pandémie derrière nous et de réellement changer la façon qu'on fait les choses, au Québec, parce que nos habitudes, nos attentes, notre façon de vivre, notre façon de consommer a énormément évolué au cours de la dernière année.

Bien sûr, Mme la Présidente, comme à tous les budgets, il y a des éléments ponctuels qu'on aurait souhaité voir mis de l'avant par le gouvernement. Il y a des enjeux, comme à tous les budgets, pour lesquels il est nécessaire d'investir. Et,

dans une année où les Québécois ont vécu des situations particulièrement difficiles, ont vécu des épreuves particulièrement difficiles, ce n'était pas un caprice de demander au gouvernement d'investir de façon importante dans les besoins des Québécois, dans les services à la population. Et c'est pour ça que nous, de notre côté, on avait fait des demandes très spécifiques par rapport à la santé mentale, par rapport à la santé de façon générale, mais notamment en matière de rattrapage pour les chirurgies. Il y a des milliers et des milliers de Québécois qui ont vu leurs chirurgies reportées. À quand? On ne sait pas. Ce que je sais, Mme la Présidente, c'est que ces Québécois-là se posent ces questions-là parce qu'ils souffrent, en ce moment, et ces chirurgies-là continuent d'être reportées, et en fait le délestage a augmenté au cours des dernières semaines. Même chose au niveau de la réussite scolaire. Quand on regarde les taux de réussite de nos élèves, Mme la Présidente, on est en droit de se dire : Bien, le gouvernement doit en faire davantage. La santé mentale, la santé physique, la réussite de nos élèves, ce sont des milieux... ce sont des secteurs d'activité gouvernementale névralgiques, mais surtout ce sont des secteurs où les besoins ont explosé au cours de la dernière année et où le gouvernement se devait de penser à son approche de façon un petit peu différente.

• (11 h 20) •

Je veux revenir, par exemple, à une chose avant d'entrer dans le détail de chacun des enjeux. Je vous le soumetts et je pose la question à l'ensemble des députés gouvernementaux qui sont ici, les députés de la Coalition avenir Québec. Qu'est-ce que vous voyez de différent dans ce budget-là par rapport à celui de l'année passée? Voyez-vous un début d'un iota d'une solution différente? C'est la même vieille approche. C'est comme si la COVID n'existait pas, Mme la Présidente. Mais, oui, il y a de l'argent, là, pour dire : Ah! on a dû investir de façon supplémentaire pour des masques, des blouses, des équipements, des trucs très liés à la gestion quotidienne de la COVID, mais, dans la grande réflexion, dans la grande vision du gouvernement, la grande vision de ce qu'est le Québec puis ce qu'on voudra que le Québec soit au sortir de cette crise-là, il n'y a rien là-dedans. Ça, ici, là, c'est la même vieille recette utilisée par tous les gouvernements, et là j'inclus tous les gouvernements là-dedans, là, mais c'est la même approche qui a été utilisée au fil des ans. Il n'y a absolument rien qui change, qui reflète les nouvelles attentes des Québécois, cette nouvelle vision là qu'eux ont pour le Québec, de la façon qu'ils veulent vivre, de la façon qu'ils veulent que leurs enfants vivent.

Moi, ma fille, Mme la Présidente, elle a quatre ans, ma plus petite. Ça veut dire qu'elle a vécu le quart de sa vie en mode COVID. Elle a vécu le quart de sa vie sans pouvoir embrasser ses grands-parents, elle a vécu le quart de sa vie sans pouvoir avoir une fête, sans pouvoir célébrer avec ses proches, sans pouvoir vivre la vie que nous, on a tous connue avant. Puis à quatre ans, bien, c'est l'entièreté de ses souvenirs, tout ce qu'elle connaît, tout ce qu'elle se souvient, c'est le Québec COVID. Elle ne se souvient pas du Québec pré-COVID. Et moi, Mme la Présidente, j'aimerais ça que ce qu'elle vive après la COVID, ce n'est pas juste le même Québec qu'on connaissait avant. Oui, on a tous hâte de retrouver certains trucs, mais on a une opportunité pour redéfinir ce qu'on est, de la façon qu'on vit, de la façon qu'on consomme, de la façon qu'on réfléchit, de la façon qu'on élabore nos programmes, de la façon qu'on donne des services aux Québécois, et ça, c'est une opportunité ratée.

Un Québec résilient et confiant. On peut lire ce document-là puis se dire : Ah! bien, on investit ici et là, puis ça va nous permettre de faire certaines avancées, d'offrir certains services de plus, mais, au niveau de la vision, il n'y en a pas, Mme la Présidente, il n'y a rien de cohérent. On peut dire «un Québec résilient et confiant», on ne peut pas dire «un Québec cohérent», on ne peut pas dire «un Québec moderne», on ne peut pas dire «un Québec égalitaire», on ne peut pas dire «un Québec vert». Mais le gouvernement a choisi les bons mots, parce que c'est les seuls qui s'appliquent, Mme la Présidente.

Je vais commencer avec les finances publiques, si vous le permettez, parce que, l'an dernier, le gouvernement nous a présenté un budget au début mars, et on sait un petit peu tous ce qui s'est passé, Mme la Présidente. Dans ce budget-là il y avait un encadré qui parlait de la COVID, un encadré sur un document de... je ne peux même pas vous dire, des centaines et des centaines de pages, Mme la Présidente. Donc, le porte-parole en matière de finances, à l'époque, qui est ici aujourd'hui, le député de Robert-Baldwin, nous a dit : Bien, c'est un budget qui est périmé, on ne peut pas vraiment... toutes les prévisions de croissance économique, les prévisions de dépenses, les prévisions de revenus de l'État, ça ne vaut pas grand-chose parce que tout a changé comme ça du jour au lendemain. Et le gouvernement n'avait pas prévu. Vous allez me dire : C'était difficile à faire. Peut-être, mais est-ce qu'on pouvait prévoir quelque chose de plus qu'un encadré? Certainement.

La mise à jour économique, Mme la Présidente, le gouvernement n'a pas prévu... Dans la mise à jour économique, le gouvernement avait prévu une croissance du PIB réel d'environ 6 % pour l'année en cours. Là, il se ravise, aujourd'hui, avec une croissance du PIB réel de 4,2 %. Mais l'enjeu principal, et on parlait d'anticipation un peu plus tôt, l'enjeu principal, c'est que le gouvernement ne semble pas intéressé à voir ce qui peut s'en venir.

Lors des consultations pour la mise à jour économique du mois de novembre, on a demandé au ministre des Finances : Peux-tu faire comme l'Ontario? Ça te tente-tu de faire comme l'Ontario puis de nous donner trois scénarios de prévisions économiques? Parce que le scénario que le gouvernement met de l'avant, là, on ne le sait pas si ça va être le bon scénario. On ne le sait pas si l'économie va pouvoir reprendre comme il le prévoit ou pas. Donc, l'Ontario, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont donné leurs prévisions à eux selon le meilleur de leurs connaissances, puis ils ont donné un scénario optimiste puis un scénario pessimiste, puis, à partir de ça, bien, les Ontariens ont pu savoir à quoi s'en tenir selon les différents scénarios, selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Le gouvernement avait choisi une approche différente, ils nous ont dit : Voilà, ça va être 6 %, ça, ça va être l'augmentation en 2021. Aujourd'hui, ils prennent la même approche. Ils nous disent : On s'est trompés, ce n'était pas 6 %, finalement, ça va être 4,2 %, parce que la reprise économique n'a pas été aussi bonne qu'on pensait, parce qu'on est presque le 1er avril puis les restrictions sont encore en place. Ça, le gouvernement ne l'avait pas prévu dans sa mise à jour de novembre. Il nous avait dit : En janvier, tout va être normal, inquiétez-vous pas, l'économie va reprendre comme elle se doit. Mais ce n'est pas ça qui s'est passé, alors la mise à jour économique de novembre, elle aussi est périmée, elle aussi, elle vaut à peine le papier sur lequel elle a été imprimée. Puis le risque, Mme la Présidente, de ce document-là, c'est que lui

aussi devienne périmé, parce qu'encore une fois l'Ontario a fait le choix de dire : Bien, voici trois scénarios, voici notre prévision à nous, elle est peut-être bonne, elle n'est peut-être pas bonne, on ne le sait pas, on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve.

La semaine passée, là, quand ce document-là a été mis de l'avant, il n'y avait pas 1 000 cas par jour. Aujourd'hui, on est à 1 025. Ça va être quoi la semaine prochaine? Ça va être quoi l'autre d'après? Est-ce qu'il va y avoir des restrictions additionnelles? On ne parlait pas de ça la semaine dernière. Là, le premier ministre a une annonce ce soir, annonce à 17 heures, ce n'est pas bon signe pour les restrictions. Alors, qu'est-ce que ça va avoir, ça, comme impact sur le PIB? Qu'est-ce que ça va avoir comme impact sur les revenus gouvernementaux? Qu'est-ce que ça va avoir comme impact sur les dépenses? On ne le sait pas parce qu'il n'y a pas de scénario pessimiste. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en date du 25 mars, la semaine dernière, bien, c'était le scénario qui était envisagé. Il est-encore bon? Pas sûr. Est-ce qu'il y a un autre scénario qui aurait pu être mis sur la table qui serait peut-être plus adapté, sachant ce qu'on sait déjà six jours plus tard puis sachant où on s'en va? Peut-être, Mme la Présidente.

Mais je vais quand même prendre le temps d'élaborer un peu sur ce qu'ils ont mis de l'avant. Le 4,2 %, Mme la Présidente, la consommation... ce 4,2 % là, il est basé sur quoi? Une hausse de 5 % de la consommation des ménages. Très possible, très possible, Mme la Présidente. Des investissements résidentiels en hausse de 5,5 %, ça, c'est plus que la normale. Si vous regardez les années après, là, juste dans les prévisions du gouvernement, après ça, ça monte d'environ 1 % par année. Et c'est probablement vrai pourquoi? Parce que le prix des maisons est complètement démesuré en ce moment.

Avez-vous regardé pour une maison dernièrement? Avez-vous essayé d'acheter un condo, une maison, un chalet, un investissement résidentiel dernièrement? Les prix sont à la hausse. Les jeunes familles du Québec qui achètent pour la première fois... Parce que quelqu'un dans ma situation, là, qui veut changer de maison, ce n'est pas la fin du monde, je vais faire un gros profit sur ma maison, je vais en acheter une autre, ça va être correct. Mais quelqu'un qui achète pour la première fois, en ce moment, ça va être difficile. Soit ils vont prendre des risques aberrants en ne faisant pas d'inspection, en ne prenant pas toutes les précautions qu'on prend habituellement quand on achète une résidence ou encore, ou encore, ce qu'ils font faire, c'est qu'ils vont s'endetter pendant des années et des années. La banque vous donne toujours un petit peu plus que ce que vous êtes vraiment capable de payer ou ce que vous devriez payer. Là, il y a des gens qui se disent : Bien, je n'ai pas le choix, c'est ce type de résidence là dans ce quartier-là que je veux. Je prévoyais, dans mon plan, que cette maison-là, elle vaudrait 300 000 \$, bien, aujourd'hui elle en coûte 400 000 \$, 450 000 \$. Mais ils vont-ils l'acheter pareil? Fort probablement, Mme la Présidente. Ils vont-ils essayer de l'acheter? Fort probablement, et il y a des gens qui vont s'endetter pendant des années et des années. Alors, est-ce que c'est réaliste de penser qu'on va augmenter les investissements résidentiels? C'est bien possible, Mme la Présidente, mais il y a quelque chose qui se cache derrière ça, il y a quelque chose qui est loin d'être positif qui se cache derrière ça pour les jeunes familles du Québec. Et pourtant il n'y a aucune mesure de mitigation. Il n'y a aucune solution qui est mise de l'avant. Et est-ce qu'il y a une raison pour ça? Pas nécessairement. On en a parlé ici, à l'Assemblée, pendant longtemps.

• (11 h 30) •

Est-ce qu'on fait quelque chose pour les investissements étrangers? Non. Est-ce qu'on fait quelque chose pour le logement abordable? Absolument pas. Est-ce qu'on fait quelque chose, je ne sais pas, moi, Mme la Présidente, pour des incitatifs financiers pour les gens qui se retrouvent dans cette situation-là? Non plus. Alors, pour les jeunes familles, là, qui sont en processus d'achat de maison ou qui rêvent ou qui veulent, ou qui pensent, ou qui pensaient pouvoir s'acheter une maison cette année, malheureusement, ici, là-dedans, il n'y a rien. Puis ça, c'est une situation qu'il y a un an, là, on n'aurait pas pensé nécessaire, mais qui aujourd'hui est nécessaire et pour laquelle il n'y a pas cette vision-là.

Un bon point pour le gouvernement, tiens, je vais me payer une traite en partant : le Fonds des générations. Je le sais, qu'il y a eu de l'hésitation du gouvernement. Je le sais, que ce n'était pas clair. Qu'est-ce qu'on fait avec le Fonds des générations? Est-ce qu'on prend de l'argent dedans? Est-ce qu'on investit moins cette année? Le gouvernement s'est posé ces questions-là, Mme la Présidente, mais a choisi la bonne approche, une approche que, probablement, le collègue de Québec solidaire n'aurait pas prise, mais, bon, ce ne serait pas la première fois que Québec solidaire se trompe de façon éhontée ou... non, de façon, disons... Je le sais, il y a trop de qualificatifs, Mme la Présidente. Disons que Québec solidaire prend le chemin le plus nocif pour l'économie québécoise. Mais le Fonds des générations, il est important pour une raison puis une raison toute simple, c'est qu'il est là par principe d'équité intergénérationnelle. Vous le savez, Mme la Présidente, on est à peu près du même âge, donc dans la même génération. Et c'est bien triste, mais il y a beaucoup de gens de notre génération qui regardent la génération qui nous a précédés puis qui trouvent qu'ils n'ont pas laissé le Québec dans un superétat, hein, qu'ils nous ont endettés beaucoup. Puis je ne voudrais pas, Mme la Présidente, qu'on fasse la même chose à mes enfants. Sentez-vous pas visé personnellement, M. le député, mais je ne voudrais pas qu'on fasse à mes enfants ce que certains reprochent à une génération un peu plus âgée. Alors, le principe d'équité intergénérationnelle, il est important.

Du côté des dépenses, Mme la Présidente, et je pense que c'est le point primordial, si vous avez une chose à retenir du budget, là, regardez les colonnes des dépenses gouvernementales, mais pas nécessairement cette année, celles des années à venir. En 2022-2023, ça, c'est l'année où il y aura une élection, en 2022-2023, le gouvernement de la Coalition avenir Québec annonce qu'il va investir, s'il est réélu, 4 % en santé. 4 % en santé, c'est maintien. 4 %, en santé, c'est : pas de rattrape de quoi que ce soit. On ne rattrape pas des chirurgies avec 4 % en santé, on ne donne pas des soins supplémentaires en santé mentale avec 4 % en santé, on s'en tient à peu près à ce qu'on dépense aujourd'hui. Mais, pour tout le reste — je mets l'éducation de côté, là — pour tout le reste, Mme la Présidente, c'est moins 0,2 % d'augmentation de dépenses, moins 0,2 %. Ça, c'est une diminution des dépenses. Ce n'est pas une diminution du taux de croissance. Une diminution de taux de croissance, là, c'est quand les budgets augmentent, mais pas assez ou un peu moins que l'année précédente. Hein, l'année précédente, on avait augmenté un budget de 1 million, on l'augmente de 500 000 \$, ça, c'est une augmentation plus basse du taux de croissance. Mais, quand on a un taux de croissance négatif, ça veut dire qu'on investit moins que l'année

d'avant, ça veut dire qu'on n'est pas capables d'investir au même niveau, ça veut dire qu'on n'est pas capables de donner les mêmes services, ça veut dire qu'il y a quelque chose qu'il faut couper. Là, je fais fi de l'inflation, là, mais il faut couper quelque chose.

On est 125 députés ici. Si on diminue le budget de l'Assemblée nationale, bien, en théorie, là, on serait 124. C'est ça qui va se passer dans tous les autres ministères, tous les autres ministères qui ne sont pas la Santé et l'Éducation. Ça, c'est la Famille, garderies. Ça, c'est l'environnement, ça, c'est l'Agriculture, la Forêt, la Justice, tout le Transport. Tous les autres secteurs d'activité, Mme la Présidente, moins 0,2 %, diminution des budgets. C'est le fun à entendre? Pas vraiment, mais c'est important à retenir, parce que la Coalition avenir Québec vous promet que, si vous votez pour eux, il va y avoir une diminution des budgets dans tous ces secteurs-là. Et il y a du monde qui aime ça, Mme la Présidente, il y a du monde qui vote pour ça, moins d'État, moins de services. Laissez-moi faire mes propres affaires, je vais m'en occuper, moi. Il y a du monde qui vote pour ça. Si c'est l'électorat que courtise la Coalition avenir Québec, bonne chance. Si la Coalition avenir Québec nous dit : Inquiétez-vous pas, on ne coupera pas dans les services, on va couper dans le gras. Bien, il n'y en a plus, il n'y en a plus d'endroits où aller chercher ces économies-là, Mme la Présidente. Alors, c'est important de s'en souvenir, c'est important de savoir que ce ne serait pas une surprise si le gouvernement de la CAQ est réélu, si son premier ministre est réélu, il va couper dans tous ces budgets-là.

Et, de la façon que le ministre des Finances l'exprime, c'est intéressant, Mme la Présidente. Il nous dit : On ne se rendra pas là avant qu'il y ait le plein-emploi, on ne coupera pas avant qu'il y ait le plein-emploi. Parce qu'il prévoit, selon sa vision un peu bizarre de ce qu'est le plein-emploi... il prévoit qu'en 2022-2023 il va pouvoir couper. Le problème, c'est qu'il nous dit, lui aussi, il nous dit lui-même qu'il va être à 6 %, le taux de chômage. 6 % de taux de chômage, ce n'est pas le plein-emploi. Le plein-emploi, dans sa définition qui lui sert bien, Mme la Présidente, cette définition qu'il lui donne lui-même, mais qui fait bien son affaire, c'est le même niveau d'emploi avant la pandémie, le même nombre de Québécois qui travaillent qu'avant la pandémie. Ce n'est pas le plein-emploi, ça. On va être plus. Il va y avoir plus de Québécois, il va y avoir plus de monde au Québec. Donc, qu'il y en ait le même nombre qui travaille qu'avant, ce n'est pas le plein-emploi. Il va y avoir 6 % de taux de chômage, puis le ministre des Finances nous dit : Moi, je vais couper dans les programmes. Ça, c'est le plan électoral de la Coalition avenir Québec : 6 % de taux de chômage, je coupe dans les programmes. Nous, on va s'en souvenir, Mme la Présidente. J'espère que les Québécois vont s'en souvenir. Mais ce sera, sans contredit... Et j'espère, j'espère qu'ils vont avoir l'honnêteté de le répéter aux Québécois en campagne électorale, l'honnêteté de regarder les Québécois dans les yeux, de ressortir ce document-là puis de leur dire : Oui, c'est ça. Nous, notre façon d'aller de l'avant, c'est de couper, même s'il y a 6 % de taux de chômage.

Dans les enjeux, Mme la Présidente, en santé, qui prend une grande part des documents budgétaires, et ça, c'est une bonne chose, la santé, c'est l'exemple flagrant, le plus flagrant exemple qu'on a pu trouver de faire les choses exactement comme on les faisait avant. Qu'est-ce qui a changé depuis le début de la pandémie, Mme la Présidente? Santé mentale. C'est-u moi ou c'est un peu moins tabou que ça l'était avant la pandémie? C'est-u moi ou il y a un petit peu plus de gens qui en parlent, qui osent en parler? Il y a un petit peu plus de gens qui se disent : Moi, j'aurais besoin de consulter. Il y a un petit peu plus de gens qui sont honnêtes par rapport à comment ils se sentent, qui n'hésitent pas à le dire. Et ça, c'est une bonne chose, qu'on soit capable d'en parler. Mais ce n'est pas une bonne chose si on ne va pas bien. Ce n'est pas une bonne chose, qu'il y en ait davantage, entre nous, qu'il y ait davantage de Québécois qui se disent : J'ai besoin d'aller consulter. J'ai besoin de voir quelqu'un.

Et, dans ce budget-là, Mme la Présidente, il n'y a pas ce service-là pour tout le monde. Il n'y a pas le programme universel d'accès à un professionnel en santé mentale qu'on demande depuis des mois, qu'on demande depuis le début de la pandémie, en fait. Et là le gouvernement ne peut pas dire : Oui, mais les gouvernements précédents ne s'en sont pas occupés. Mme la Présidente, ça, ça fait partie du Québec qui a changé depuis le début de la pandémie. Oui, il y avait des gens qui avaient des besoins en santé mentale, mais le besoin est tellement plus grand, le besoin est tellement plus important, l'impact sur nos quotidiens, sur nos vies est tellement plus important. Nos enfants, Mme la Présidente, ont besoin d'aide en santé mentale. Nos parents ont besoin d'aide en santé mentale. Quand tu as 70 ans puis que tu n'as pas vu ton petit gars ou ta petite-fille depuis des mois puis des mois, ça se peut que tu n'aies pas bien.

Ma grand-mère, moi, elle a 80... je ne veux pas le dire, je vais être poli avec elle, je ne le dirai pas, mais elle n'a pas vu ses petites-filles depuis un an puis elle ne va pas bien, elle vit pour eux autres, là. C'est ça, sa raison de vivre, c'est de passer des soirées avec ses arrière-petits-enfants. Est-ce qu'elle a besoin de voir quelqu'un? Est-ce qu'elle va me le dire? Je ne le sais pas. Est-ce que ça lui ferait du bien de savoir où se tourner puis d'avoir accès à un professionnel rapidement? Sûrement. Moi, ça me ferait du bien, Mme la Présidente. Je pense que ça ferait du bien à tout le monde.

• (11 h 40) •

Alors, de savoir que la santé mentale n'est pas traitée sur le même pied d'égalité que la santé physique, c'est une immense déception pour nous. Puis je le dis tout de suite aux gens de la Coalition avenir Québec, mais je le dis tout de suite aux Québécois : On va continuer de pousser de ce dossier-là. On va l'amener. On va en parler dans les prochains mois, les prochaines années. Si le gouvernement n'est pas partant pour faire quelque chose de significatif sur la santé mentale, bien, ce n'est pas grave, on va continuer d'en parler, on va continuer de le dire, on va continuer de militer pour ça, puis ça va être dans notre programme électoral. On va en parler parce qu'il faut en parler, parce que c'est un besoin. C'est un besoin presque primaire, à ce moment-ci.

Le rattrapage des chirurgies, Mme la Présidente, 130 000 Québécois, 130 000 Québécois qui attendaient, c'est du monde, là. On est 8 point quelques millions... 8 virgule, pour utiliser du bon français, 8 virgule quelques millions. C'est 130 000 Québécois qui ont vu leurs chirurgies reportées, des gens qui souffrent, des gens qui ont mal. Des fois, là, des fois, c'est des choses qui peuvent attendre un peu. Des fois, c'est des choses pour lesquelles nous, on est prêts à dire : Je sais ce qui se passe dans le réseau de la santé, je le sais, que ce n'est pas facile pour personne, je suis prêt à attendre, il n'y a

pas de trouble, il y a d'autre monde qui souffre, il y a d'autre monde qui ont mal en ce moment, il y a d'autre monde qui ne savent pas où se tourner puis qui ne savent pas quand ils vont pouvoir avoir cette chirurgie-là. Et, des fois, là, des fois, ça a un impact dévastateur dans notre vie, dans notre habileté à faire les choses au quotidien. Des fois, ça a un impact dévastateur dans la vie d'une famille de voir un membre de la famille qui souffre comme ça. Et, pour tous ces gens-là, le gouvernement a choisi de dire : Non, on ne mettra pas un fonds dédié pour le rattrapage des chirurgies.

Pourquoi on demande un fonds dédié? Ce n'est pas compliqué, Mme la Présidente. Si vous faites juste mettre de l'argent dans le réseau de la santé, là, des fois c'est utilisé pour la bonne affaire, des fois c'est utilisé pour autre chose : Ah! il y a une fenêtre qui coule, on va prendre cet argent-là puis on va mettre là. Mettez un fonds dédié, on va s'assurer que ça va être utilisé pour le rattrapage en chirurgie. Je ne suis pas en train de dire qu'ils n'auront pas un plan. J'imagine, j'espère, j'ose croire qu'il va y en avoir un. Mais, pour que tous les établissements de santé se disent : Cet argent-là, c'est de l'argent pour la chirurgie puis la reprise de la chirurgie pour les 130 000 Québécois qui ne savent quand ils vont avoir la leur, je pense que c'est, pour eux, mais pour nous, une immense déception, que ce ne soit pas là-dedans. Puis c'est ça, le Québec post-COVID, c'est ça, avoir une vision différente, de ne pas faire les choses comme elles ont toujours été faites, de dire : Ça, c'est important, il faut investir là-dedans, puis cet argent-là ne s'en va pas ailleurs.

Mais je sais ce que le gouvernement va nous dire, Mme la Présidente. Ils vont nous dire : On a 526 millions pour l'accès en première ligne. Bon, dans le détail des chiffres, là, dans l'accès à la première ligne, moi, quand j'entends «accès en première ligne», je pense urgence, médecins de famille, CLSC, accès de première ligne, psychologues, peu importe, accès de première ligne. Mais, quand on décortique ce qui est là-dedans, l'accès de première ligne, c'est le rehaussement du PSOC, le Programme de soutien aux organismes communautaires, excellent programme, bonne affaire d'investir là-dedans. On a tous des groupes dans nos communautés qui font des bonnes choses avec cet argent-là. Est-ce que c'est toujours de la première ligne en santé? Non. Moi, dans le PSOC, là, il y a des maisons des jeunes dans mon comté, superinitiative, extrêmement importante. Ils font un travail phénoménal. Je les salue, la maison des jeunes du Pontiac, la Maison de la famille de Quyon. Des gens dédiés, mais c'est-u de la première ligne en santé? Pas nécessairement, Mme la Présidente.

Première ligne en santé, 112 des 526 millions, 112, à peu près, un petit peu moins que le quart, Mme la Présidente, 112 millions pour la transformation numérique du réseau de la santé. En fait, ce n'est même pas juste de la transformation numérique. Quand on regarde les documents budgétaires, on se rend compte que c'est 112 millions pour des embauches en TI, embaucher des ressources en technologies de l'information pour le ministère de la Santé. 526 millions en première ligne, 112 pour l'embauche de ressources en TI. Le grand gagnant de ce budget-là? Le ministre de la Transformation numérique.

Là, je veux vous citer un passage, Mme la Présidente. Dans ce 526 millions là, il y a de l'argent pour faciliter l'accès aux services médicaux de première ligne, 300 millions. Écoutez bien ça. Le gouvernement se préoccupe des gens qui n'ont pas de médecin de famille, bonne affaire, il y en a plusieurs. Il y en a de plus en plus en Outaouais, d'ailleurs, M. le député. Pour ces gens-là... «...des guichets d'accès de première ligne seront créés pour les personnes qui sont toujours en attente d'un médecin de famille. De plus, des ressources additionnelles seront embauchées pour soutenir les guichets d'accès pour la clientèle orpheline.» Un guichet d'accès pour le guichet d'accès. Il y en a déjà, un guichet d'accès. Le guichet d'accès pour les médecins de famille, là, vous allez sur Internet, vous vous inscrivez, vous donnez votre numéro d'assurance maladie, vous dites : Mon médecin vient de prendre sa retraite, j'en ai besoin d'un nouveau, vous vous inscrivez, ça va vous dire : Dans votre région, vous allez avoir un médecin en 426 jours. Vous checkez quelques semaines plus tard, c'est rendu 480 jours, mais ce n'est pas grave. Il y en a un, guichet d'accès pour un médecin de famille. Là, on va créer un guichet d'accès pour les gens qui sont déjà sur le guichet d'accès. Ça, là, ça ne va pas réduire la taille de la liste d'attente, Mme la Présidente. Ça, c'est comme distraire les gens pendant qu'ils attendent pour un médecin de famille. Ça, c'est comme si vous êtes en ligne pour aller au cirque, là, puis vous n'êtes pas capable de rentrer dans la tente encore parce qu'il y a trop de monde à l'intérieur, mais on vous envoie un clown dans la ligne d'attente pour vous divertir un petit peu pendant que vous attendez. Ça ne prendra pas moins de temps, mais vous pensez que ça va prendre moins de temps parce qu'on vous divertit. C'est une distraction, Mme la Présidente. Un guichet d'accès pour le monde qui sont déjà sur le guichet d'accès. «Come on!»

Le gouvernement va nous dire : Ah oui! mais j'ai 287 millions en santé mentale, 50 millions par année, là. Mais je n'accepte pas ça, Mme la Présidente. Je n'accepte pas que c'est suffisant, 50 millions par année, les besoins sont trop grands. La COVID a exacerbé les besoins en santé mentale. On n'est pas, je le répète, on n'est pas dans le même monde qu'on était avant la COVID. On ne peut pas faire un «reprint» du budget de 2020 puis s'attendre à ce que ça marche. On va nous dire, Mme la Présidente, qu'il y a 255 millions pour des personnes vulnérables, dont 22 millions pour les femmes. Le gouvernement s'en vante sur toutes les tribunes, là, je ne comprends pas, je ne comprends pas comment il fait pour s'en vanter sur toutes les tribunes, pour nous dire que c'est la meilleure affaire depuis l'invention de la roue. 22 millions.

Et puis le ministre des Finances qui nous dit : Bien, s'il y a des besoins supplémentaires, on y répondra. Le premier ministre qui nous dit : S'il y a des besoins supplémentaires, on y répondra. Si. Il y a quelqu'un qui n'a pas fait sa job en quelque part, Mme la Présidente. La ministre de la Condition féminine, sa job, c'est d'aller informer le ministre des Finances avant l'impression du budget puis de lui dire : Il y a des besoins pour les maisons qui hébergent les femmes en situation de violence conjugale, il y a des besoins, puis j'ai besoin que tu investisses, comme ministre, j'ai besoin que tu investisses là-dedans, voici les besoins. Le ministre des Finances ne devrait jamais, au grand jamais, dire : S'il y a des besoins. Si, un jour, Mme la Présidente, il y a quelqu'un en face qui utilise la phrase : S'il y a des besoins dans Pontiac, on va y répondre, bien, je n'aurai pas fait ma job, parce que ma job, c'est qu'ils sachent tout, que tout le monde, là, qui est en position de faire quelque chose, comme le ministre des Finances, sache exactement ce dont j'ai besoin, ce dont les gens chez nous ont besoin. La ministre de la Condition féminine n'a pas fait sa job.

Puis, quand elle nous dit 22 millions, 22 millions, Mme la Présidente, écoutez bien ça, puis vous pourrez le regarder, page B.49, ce n'est même pas 22 millions pour des maisons d'hébergement : «Cette somme aidera notamment un plus grand

nombre de victimes de violence conjugale à accéder aux ressources d'hébergement d'urgence — très bien — et permettra de consolider les services de consultation externe.» Deux choses nécessaires. Mais qu'ils ne viennent pas nous dire que c'est 22 millions de plus pour les maisons d'hébergement, ce n'est pas ce qui est écrit dans les documents budgétaires. Puis moi, j'ai tendance à me fier à ce qui est écrit noir sur blanc ici.

• (11 h 50) •

Alors, on réitère notre demande. Devancez les sommes qui sont promises pour l'an prochain, pour les maisons d'hébergements. Elles en ont besoin aujourd'hui. N'attendez pas à l'an prochain pour les distribuer, c'est aujourd'hui qu'elles en ont besoin.

Alors, le gouvernement va nous dire : En santé, inquiétez-vous pas, M. le député, on a 526 millions en première ligne, on a 287 millions en santé mentale, on a 255 millions pour les personnes vulnérables, on a 252 millions pour les jeunes en difficulté. Ça, c'est ce que le gouvernement va dire. Je veux entendre leur discours sur le budget, mais je le sais déjà, c'est ça qu'ils vont nous dire, Mme la Présidente. Le problème, c'est qu'il manque 30 000 professionnels en santé. Il manque 10 000 infirmières. 10 000! 500 dans la région de la Montérégie-Ouest, ça, c'est Vaudreuil, Châteauguay, Valleyfield puis les environs, là, il manque 500 infirmières. Combien il en manque en Outaouais? Il en manque des centaines. Combien il en manque à Québec? Il en manque des centaines. Il manque 10 000 infirmières. Alors, vous avez beau me dire : On va investir 526 millions en première ligne, 287 millions en santé mentale, vous n'avez pas, nous n'avons pas le personnel pour donner ces services-là. Cet argent-là, il va être retourné au Conseil du trésor. Il ne sera pas dépensé ou il ne sera pas dépensé aux bonnes places parce qu'on n'a pas le personnel pour donner les soins nécessaires.

Et qu'est-ce qui était la réponse du gouvernement à ce problème-là? Manque d'infirmières? On va mettre 7 millions, 7 millions pour former des infirmières. On leur a demandé, Mme la Présidente, on est allés les voir. Pendant le huis clos du budget, avec le député de Robert-Baldwin, on est allés les voir puis on leur a dit : Pouvez-vous nous dire combien d'infirmières vous allez former avec ce 7 millions-là? Réponse : On ne sait pas. Mot pour mot, textuellement, je vais vous signer un affidavit, Mme la Présidente, c'est ça qu'on nous a dit. On ne sait pas. On sait combien il en manque, on ne sait pas combien on est capable d'en former. Il me semble qu'on est parti de la mauvaise place. Il me semble qu'on devrait se dire : Combien on a besoin d'en former? Et donc combien d'argent on a besoin? Là on a dit : Bien, on a 7 millions dans un fond de tiroir, oui, mettez ça là-dedans, formez les infirmières.

Je ne le sais pas, Mme la présidente, mais j'ai l'impression, j'ai l'impression que, sans professionnel, sans les 30 000 personnes qui manquent dans le réseau de la santé, on ne sera pas capable de dépenser tout cet argent-là. Le gouvernement aurait pu dire : On investit la moitié, la moitié du budget de l'État, c'est à peu près ce qu'ils font à chaque année, mais on va investir la moitié du budget de l'État pour augmenter les dépenses en santé, hein, on va aller dans un déficit de 50 milliards, tout pour mettre cet argent-là en santé. Ce n'est pas grave, ça ne change rien, Mme la Présidente, ils ne seront pas capables d'embaucher du monde pour donner ces services-là. Alors, 526 millions, là ça veut dire zéro puis une barre, ça ne veut rien dire.

Si vous n'avez pas les ressources nécessaires pour donner les services, on ne sera pas capable de le faire. On ne sera pas capable d'aller voir le Québécois qui est en attente d'une chirurgie puis de dire : Voilà la date à laquelle tu vas avoir ta chirurgie, on a tout le monde dont on a besoin pour donner les services. Ils ne seront pas capables d'aller voir quelqu'un qui attend pour une consultation en santé mentale puis dire : Oui, oui, tu peux aller voir un professionnel parce qu'on en a un de disponible maintenant. Le gouvernement investi à la mauvaise place, Mme la Présidente, puis ce qui va se passer, c'est que tout son château de cartes va s'écrouler. Il ne sera pas en mesure de donner ces services-là. Mais il pouvait le faire, il pouvait le faire, c'est un choix que le gouvernement fait. On choisit d'investir 7 millions en santé puis on choisit d'investir 25 millions en technologies de l'information, 7 millions pour former des infirmières, 25 millions pour former du monde en technologies de l'information. Je l'ai dit tantôt, je le redis, grand gagnant de ce budget-là : le ministre de la Transformation numérique.

Est-ce que c'est mauvais d'investir en technologies de l'information? Bien non. Est-ce qu'on a besoin de former du monde dans ce secteur-là? Bien oui. Est-ce que 7 millions, pour les infirmières, c'est assez? Est-ce qu'avec ça, on va être capables de donner des services supplémentaires? Non, Mme la Présidente. Non. Le ministre de la Transformation numérique, il est crampé, Mme la Présidente. Mais, de dire sur toutes les tribunes que c'est un budget qui est bon pour les aînés quand c'est eux qui ont besoin des services en santé d'abord et avant tout, ça, Mme la Présidente, je n'y crois pas. Ce n'est pas un budget... Quand ils disent sur toutes les tribunes : Ah! ce budget-là est bon pour les aînés... Mon oeil!

O.K. Le gouvernement nous fait, en santé encore... Puis je vais continuer pendant un bout. Ça va bien, mon affaire, Mme la Présidente. On ne sait jamais quand ça n'ira plus bien. Parlons de nationalisme. Le leader adjoint n'a pas aimé ça en parler, tantôt, n'a pas aimé ça que le chef du PQ, le chef parlementaire du PQ lui parle de nationalisme, lui dise essentiellement que ce n'est pas vraiment un parti nationaliste, en face. Depuis le début de la crise, le gouvernement nous dit : Nous, on a investi plus dans la relance économique que n'importe quel autre gouvernement au Canada. Il nous répète tout le temps ça, Mme la Présidente. Dans leur document budgétaire, dans la mise à jour qu'ils nous ont donnée au mois de novembre, il y avait à peu près le quart de leur relance économique, de l'argent investi en relance économique. C'était pour acheter des blouses, des équipements de protection médicale, c'est des dépenses du gouvernement. Oui, c'est des dépenses du gouvernement. Est-ce que c'est de la relance économique? Non. C'est des dépenses nécessaires de la part du gouvernement. Alors, déjà, de nous dire que c'est une mesure de relance économique, ouais, O.K. Mais, quand on lit les documents budgétaires...

Et puis là, je pense que c'était l'année passée, Mme la Présidente, je pense que c'était dans le même discours, je vous avais raconté, je pense que c'était vous qui étiez sur le trône en plus, l'histoire de mon père quand j'ai acheté un char pour la première fois. Avec mon père, on était partis de l'Outaouais, on était allés jusqu'à Beauport. Puis là, moi, j'étais bien content d'acheter mon premier char. Là, mon père, il m'enferme dans... il dit au vendeur : Viens avec moi; nous autres, on sort. Il m'enferme dans la pièce puis il dit : «Kid», tu vas lire tout le «fine print», hein, tu vas lire tous les petits détails

de ce contrat-là. Alors, je fais honneur à mon père encore une fois, je suis allé lire tous les petits détails du budget : «Le gouvernement vise à ce que 25 % des équipements de protection individuelle soient fabriqués au Québec.» 25 %. Ils mettent ça dans leur plan de relance économique, là, comme la meilleure affaire depuis le pain tranché. Ils nous disent : Ah oui! Ça, là, ça, ça fait partie de notre plan de relance. Oui, le plan de relance du Mexique, de la Corée puis de n'importe où d'autre où est-ce qu'ils achètent des équipements de protection individuelle... Mais ce n'est pas de la relance d'économie du Québec, c'est de l'argent qui sort du Québec. On en a-tu besoin, de ces équipements-là? Oui. Y a-tu des fabricants, des manufacturiers au Québec qui pourraient en faire davantage? Assurément. Y en a-tu, des articles de journaux qui disent : Nous, on n'est pas capables d'avoir accès aux contrats du gouvernement? On en a. On est capables de faire cet équipement-là, on n'est pas capables d'avoir accès aux contrats du gouvernement. Il y en a un puis un autre. Mais le gouvernement vise 25 %. Alors, tenez-le pour dit, de ce 2 780 000 000 \$ qu'il reste à dépenser pour de l'équipement de protection individuelle, il y en a les trois quarts que c'est de l'argent qui sort du Québec. Dites-moi pas que c'est un plan de relance de l'économie québécoise.

J'ai une bonne nouvelle pour vous, Mme la Présidente. Le 31 août 2021, la pandémie est terminée. Saviez-vous ça? Moi, je ne savais pas ça. J'ai appris ça en lisant les... En lisant quoi? En lisant les petits caractères au bas de chaque tableau. 31 août 2021. À partir du 31 août 2021, on n'a plus besoin d'investir dans les équipements de protection individuelle pour les travailleurs de la santé. À partir du 31 août 2021, on n'accorde plus les primes aux travailleurs de la santé qui travaillent avec les gens qui sont atteints de COVID. C'est assez simple, c'est écrit noir sur blanc : «Ces montants prévoient le maintien des primes et la prolongation du soutien spécifique jusqu'au 31 août 2021.» «Ces montants prévoient les équipements de protection individuelle nécessaires jusqu'au 31 août 2021.» Il n'y a plus personne dans le système de la santé qui va avoir besoin d'une blouse, d'un masque ou de n'importe quoi d'autre après le 31 août 2021, la pandémie va être terminée, parole du ministre des Finances. C'est le fun, je suis content, bonne affaire, ça va être fini. Franchement, Mme la Présidente, franchement, ne venez pas me dire qu'on n'aura plus besoin de masques. Déjà qu'ils n'avaient pas prévu la première vague. Déjà qu'ils se sont dit : La deuxième vague, ah! ça va être fini au mois de janvier. Déjà que, la troisième vague, la semaine dernière, le premier ministre nous disait : Nous, on résiste à la troisième vague, là ils nous disent qu'il n'y en aura pas, de quatrième. Pas un bon signe, d'après moi.

•(12 heures)•

Mais, Mme la Présidente, après avoir dit aux employés du réseau de la santé, les employés de l'État, que leurs primes à eux se terminaient le 31 août 2021, page B.27, vous pourriez aller voir, retrait graduel des subventions accordées aux RPA pour leur personnel soignant sur cinq ans, pour le personnel soignant en résidence de personnes âgées, pour le personnel soignant en résidence de personnes âgées, le gouvernement prévoit des bonifications pendant cinq ans. Pour son personnel à lui, le personnel du réseau de la santé, c'est fini le 31 août 2021. Belle marque de respect, belle marque de respect pour les employés qui se dévouent corps et âme. Ça, je le sais, que vous êtes d'accord avec moi. Je le sais, qu'individuellement tous les députés ici sont d'accord avec moi, qu'ils se dévouent corps et âme depuis des mois.

Le gouvernement investit 500 places en hébergement, Mme la Présidente, 500 nouvelles places en matière d'hébergement. Où sont ces 500 places là? Dans les maisons des aînés? Mais, non, elles ne sont pas prêtes. Dans les CHSLD de l'État? Mais, non, ils sont complets, ils sont pleins, ils débordent. Les listes d'attente sont dans chacune des régions. Le gouvernement nous dit : 500 places dans les CHSLD privés. Ils ne l'écrivent pas dans les documents budgétaires. Mais, quand on leur demande, c'est à peu près la seule place où ils peuvent ajouter des places supplémentaires. Donc, il y a 500 Québécois qui, au cours de la prochaine année, vont avoir un avis du ministère de la Santé qui va dire : On vous a trouvé une place, on vous a trouvé une place en soins de longue durée, CHSLD privé, les mêmes CHSLD que le gouvernement voulait nationaliser il y a quelques mois. Il n'en parle plus bien, bien, de ça, mais il va appeler 500 Québécois pour leur dire : On vous a créé une nouvelle place dans les CHSLD privés. Là, on parle des conventionnés, on va en faire quelques-uns d'ici l'élection. Mais, nationaliser, on n'en parle plus, puis on octroie des places dans ces CHSLD là, qui étaient source de consternation pour tout le monde au gouvernement.

Savez-vous quoi, Mme la Présidente? Je suis un peu à court de temps, donc je vais laisser tout le volet éducation à ma collègue de Saint-Laurent, qui en aura très certainement long à dire. Mais il y a une chose sur laquelle je veux revenir, l'infrastructure sportive. C'était tellement important pour le gouvernement que c'est la mesure qu'ils ont coulée avant le budget, la mesure qu'ils ont coulée avant le budget. Ils se sont dit : Oui, on met 125 millions là-dessus. Je salue mon père, Mme la Présidente. 125 millions, d'accord. Note : «Les crédits de 20 millions en 2022-2023 et de 20 millions en 2023-2024 seront versés au ministère de l'Éducation. L'enveloppe d'investissements de 125 millions — écoutez bien celle-là — comprend un report d'investissements de 54,6 et des investissements additionnels de 70,4...» Là, ils viennent de nous dire : Bon, bien, finalement, dans le 125, il y en a juste 70,4 que c'est du nouvel argent.

Je n'ai pas terminé. «L'impact financier de ces investissements additionnels est de 40 millions puisqu'un montant de 30,4 [...] provient de réallocations de priorités.» Donc, même dans le 70 qui est du nouvel argent, ils en prennent juste... ils en prennent 30 d'ailleurs pour le mettre dans l'infrastructure sportive.

125 millions, c'était la grande priorité, le ministre des Finances l'a annoncé en même temps qu'il s'achetait des souliers, qui n'étaient pas vraiment bons pour ce qu'il voulait faire, mais, quand même, c'est la mesure qu'ils ont annoncée avant le budget, ils nous ont dit : 125 millions pour les infrastructures sportives. C'est 30 millions. Bonne affaire, quand même, infrastructures sportives, c'est bon, c'est toujours des investissements qui sont très prisés, c'est toujours des investissements qui sont très courus, hein? On a fait un appel d'offres, dernièrement, les municipalités ont appliqué, il y avait, je pense... c'était huit fois plus de demandes qu'il y avait d'argent. Mais là 125 millions, 125 millions, là, dans ce budget-là, ça nous permet de faire quelques projets puis ça permet de décevoir un paquet de monde.

Avant de terminer, Mme la Présidente, je veux parler d'économie, une petite affaire. Je veux parler du fait que ce budget-là, il n'est nullement, mais nullement, comme je vous l'ai dit au début, en lien avec les priorités qui ont été identifiées

par les Québécois au cours de la pandémie. Qui a souffert de la pandémie, Mme la Présidente? Les gens malades, évidemment, leurs familles, les gens qui ont perdu un proche, bien sûr. Économiquement, les femmes. De façon disproportionnée, les femmes ont perdu au change. Alors, plutôt que de dire comment on fait pour que les femmes reprennent toute leur place, comment on fait pour s'assurer qu'elles ne reculent pas, le gouvernement s'est dit : Ah! bien, en économie, je le sais, on va investir dans les secteurs à majorité masculine, où la majorité des emplois sont occupés par les hommes : les TI, grands gagnants, le ministre de la Transformation numérique, la construction, 95 % d'hommes, en construction, les infrastructures. Mme la Présidente, ils se sont dit : Le problème, c'est les secteurs où travaillent les femmes, commerces de détail, restauration, services, Mme la Présidente. Tous ces secteurs-là ont souffert immensément, et leurs employées, les femmes, en ont souffert majoritairement. Alors, ils se sont dit : Comment on pourrait bien régler ce problème-là? Ah! bien, je le sais, on va investir dans des secteurs comme la construction puis on va espérer, on va se croiser les doigts qu'avec un petit peu de formation, bien, les femmes vont aller travailler en construction, vont aller travailler dans les TI.

Individuellement, ça peut arriver, Mme la Présidente, mais ce n'est pas vrai que toutes les femmes qui travaillent dans les commerces de détail, elles vont se dire : Moi, je vais aller travailler en construction. C'est une solution inadaptée aux problèmes d'aujourd'hui. C'est la même vieille solution que tous les gouvernements ont appliquée lors des récessions passées. Il y avait une récession? Ah! bien, le gouvernement va dépenser : on va faire des routes. Ça, c'était Duplessis. Hein, on va faire des routes, nous autres. Après ça, c'est devenu : Ah! bien, on va investir dans le transport en commun. Ah! bien, on va investir dans de l'infrastructure gouvernementale. On va bâtir des universités, on va bâtir des écoles.

Ça ne marche pas pour cette récession-ci. Ça ne marche pas en 2021. Ce n'est pas ça, les besoins. Est-ce qu'on a besoin d'en faire? Oui, Mme la Présidente. Avant qu'ils me disent : Ah! on a besoin d'investir... Oui, oui, on a besoin d'investir dans les écoles, mais ce n'est pas la mesure de relance économique qui correspond aux besoins aujourd'hui. On a des femmes qui ont souffert davantage puis on va investir pour donner des jobs davantage à des hommes. Ça ne peut pas être ça, là. Ça ne peut pas être ça, l'unique solution économique qui est mise sur la table.

Alors, quand on demandait un budget qui a des mesures égalitaires, des mesures vertes, on s'attendait, au minimum, à ce que le gouvernement rétablisse les choses, qu'il établisse cet équilibre-là. Ça n'a pas été fait. Ça n'a pas été fait au niveau de l'égalité, ça n'a pas été fait au niveau de faire une relance qui est différente au niveau environnemental. Le gouvernement a mis 137 millions sur l'environnement et zéro de ça sur les changements climatiques. 137 millions sur l'environnement, zéro puis une barre sur les changements climatiques.

Mais, si au moins, Mme la Présidente, ils s'étaient dit : Dans les secteurs où on veut investir, on va le faire pour le bénéfice public... Qu'est-ce que tous les maires, maire de Gatineau y compris... qu'est-ce que tous les maires ont décrié depuis le dépôt du budget? Que, même quand on investit en infrastructures, même quand on choisit des secteurs, là, qui ne sont probablement pas les secteurs prioritaires, on n'investit pas aux bonnes places. On n'a pas investi en logement. Le maire de Gatineau nous a dit : Aïe! 500 logements abordables de plus dans le budget, super! Ils ont besoin de ça juste à Gatineau. Ça, c'est la quatrième plus grande ville du Québec. Donc, je présume qu'à Laval ils en ont besoin d'encore plus que 500, qu'à Québec ils en ont besoin d'encore plus que 500 et qu'à Montréal ils en ont besoin de plus que 500. 500 pour tout le Québec, alors qu'une seule ville nous dit : Bien, moi, j'avais besoin de ça juste pour moi.

• (12 h 10) •

Dernière chose, Mme la Présidente. J'avais promis d'en parler, je veux parler de l'Outaouais un petit peu. Il y a deux ans, moi, j'étais ici avec le député de Gatineau, avec le ministre de la Famille, le député de Chapleau, on a tous voté... — pas la collègue de Hull parce qu'elle ne vote pas ici, en cette Chambre — on a tous voté pour un statut particulier pour l'Outaouais. Et, dès que ça a été fait, les acteurs de la région nous ont dit : O.K., mais il faut que ça vienne avec quelque chose, là, il faut que ça vienne avec des sommes, il faut que ça vienne avec de l'argent, il faut que ça vienne avec une façon de faire des investissements de façon différente en Outaouais.

L'année passée, je m'attendais, Mme la Présidente, dans le budget, à ce qu'on me dise : Ah! bien oui, c'est sûr, il va y avoir quelque chose de différent pour l'Outaouais, on va faire des choses, on va nommer des programmes spécifiques pour l'université, on va nommer des... on va identifier une façon de retenir nos professionnels de la santé dans la région pour ne pas qu'ils aillent travailler en Ontario, on va identifier les problèmes de l'Outaouais puis on va leur trouver une solution adaptée. Je m'attendais à ça l'année passée. Ce n'est pas arrivé. Je me suis dit : O.K., on va donner un petit peu de temps. Pas plus là cette année. Pas plus là cette année.

Alors, le statut particulier de l'Outaouais, pour l'instant, il n'est que paroles, ce n'est que des mots, puis c'est de valeur, c'est de valeur. On a voté pour parce qu'on pensait que c'était la chose à faire, parce qu'on pense toujours que c'est la chose à faire. Mais il faut que ça vienne avec quelque chose de plus, il faut que ce soit tangible, il faut que ce soit réel, il faut que ça amène à des améliorations nettes pour la région.

Sinon, c'est comme tout le reste, ça démontre le manque de vision, ça démontre le manque de volonté de penser à un Québec différent. Ça démontre le fait, Mme la Présidente, qu'à l'aube — je me croise les doigts — à l'aube d'un Québec postpandémique on pense encore comme le Québec des années 50, 60, 70, qu'on continue d'appliquer des bonnes vieilles solutions, des bonnes vieilles méthodes, que la Coalition avenir Québec reste dans son conservatisme qui lui est naturel, Mme la Présidente, qu'ils ne sont pas en mesure d'avoir une vision d'avenir, une vision égalitaire, une vision verte, une vision pour le Québec qu'on veut laisser à nos enfants, une vision pour le Québec qui tient compte de la réalité qu'on a tous vécue au cours de la dernière année, une vision pour le Québec dont on a désespérément besoin après une période qui a été difficile pour tout le monde.

Mme la Présidente, j'aurais souhaité, j'aurais aimé plus qu'un Québec résilient. J'aurais aimé, j'aurais souhaité... On aurait eu besoin d'un Québec vert, un Québec égalitaire, un Québec des régions, un Québec qui approche l'avenir de façon différente. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rosemont, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances. Je vous rappelle, M. le député, que vous avez un temps de parole d'une durée maximale d'une heure.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Je ne prendrai pas une heure, parce que nous sommes nombreux, nombreuses ici, à Québec solidaire, à vouloir discourir de ce budget, qui est, je l'ai dit, je le redis, décevant.

Si j'avais plus de cheveux, je serais, à ce moment-ci, totalement ébouriffé par tout ce que je viens d'entendre du porte-parole de l'opposition officielle du Parti libéral du Québec. Ce n'est pas l'objet, puis je prends 15 minutes, ça fait que je ne prendrai pas trois heures pour parler du bilan libéral, mais, franchement, il y a, des fois, des affaires que j'entends qui me défrisent le tympan. Quand j'entends le collègue de Pontiac dire qu'il aurait voulu une économie verte, mais, que diable, pourquoi ne l'ont-ils pas fait pendant qu'ils étaient là? L'équité pour les femmes, le programme d'infrastructures, allo? 2009, ça dit quelque chose à quelqu'un? C'était le syndrome de la pépinière aussi, à l'époque, là, il n'y en avait que pour les hommes dans la construction, apparemment. Alors, que diable, pourquoi ils ne l'ont-ils pas fait?

Assurer les services en santé, celle-là est bonne, celle-là est bonne. Après la fameuse réforme qui porte le nom du député de La Pinière, là, celle-là, quand même, c'est assez fort de café. S'il manque, aujourd'hui, 10 000 infirmières au Québec, et, de fait, il en manque au moins 10 000, là, le député de Rosemont, dans laquelle circonscription se trouve l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, peut vous en parler, de la pénurie d'infirmières. Mais, que diable, pourquoi ne l'ont-ils pas fait? C'est quand même assez hallucinant. Des fois, je comprends que changer de bord du salon bleu, parfois, peut avoir un effet apparemment curieux sur les deux hémisphères du cerveau, mais il ne faut quand même pas réécrire l'histoire, là, c'est quand même assez hallucinant.

Cela dit, je suis heureux d'entendre les libéraux parler d'équité, et de justice, puis d'économie verte, ça fait du bien de les entendre parler de ça. Mais, s'il vous plaît, méfiez-vous des imitations.

Alors, arrivons à nos moutons, le budget qui a été déposé la semaine dernière. J'ai eu le plaisir d'avoir une interpellation, la semaine dernière, avec le ministre délégué à la Transformation numérique. On a parlé pendant deux heures du budget. Nos discussions étaient tellement électriques, Mme la Présidente, qu'à un moment donné les lumières se sont éteintes, ici, dans un grand court-circuit, parce que nous étions probablement trop échauffés. Mais, cela dit, sans blague, nous avons eu de bonnes discussions.

Je persiste à croire que ce budget est davantage une carte routière vers les prochaines élections qu'un budget, pour plein de raisons qui sont transparentes, d'abord les prévisions de croissance économique du ministre des Finances, qui sont volontairement très, très basses. Ça, c'est le plus vieux truc, dans tous les livres de tous les ministres des Finances. J'aurais envie de dire : Paul Martin, sors de ce corps, parce qu'évidemment... Et le ministre des Finances le sait, là, c'est un banquier, c'est un économiste, là. Alors, tous ses collègues banquiers ont dit : Au moins 5,5 %, 6 % de croissance. Le ministre arrive avec 4 %, autour de. Devinez quoi? Ça risque d'être plus : Il y aura plus d'argent. Il y a plus d'argent quand? Ah! dans un an, 15 mois. Ça tombe vraiment bien, parce que les élections sont dans 18 mois à peu près. Alors, ça, c'est un bon vieux truc.

Rajoutez à ça tous les projets d'infrastructure que le gouvernement lancera en vertu du projet de loi n° 66. J'ai hâte de voir. Et, qu'on ne se y trompe pas, nous suivons très, très, très attentivement la carte des travaux. Il y a beaucoup de maisons des aînés. Il y a beaucoup de réfections d'écoles. Il y a beaucoup de constructions de routes. On verra la distribution de tous ces projets sur la carte et notamment la carte électorale, mais personne n'est dupe, là, tout le monde l'a vu, ce film-là aussi, là. Ça aussi, c'est un vieux truc, là. Les bouts de route ou les maisons des aînés, et je ne dis pas qu'il n'y en a pas besoin, mais il faudrait que ce soit réparti de façon équitable à travers le Québec.

On a parlé, tout à l'heure, et là encore mon collègue de Pontiac en a parlé, du Fonds des générations. Bien oui, au risque d'être nocif pour l'économie, comme il semble le croire, nous pensions judicieux d'aller se chercher une petite marge de manoeuvre pour investir dans les fonds... dans les services publics. Alors, si investir dans les services publics, c'est nocif pour l'économie du Québec, bien, je comprends pourquoi on en est là où on en est après un si long règne libéral. Je comprends. Si c'est nocif d'aller chercher une marge de manoeuvre pour investir notamment dans la santé et dans l'éducation, bien, regardez, il n'y a pas de secret, là, «the proof is in the pudding», comme on dit en anglais. On a bien vu ce que ça a donné. Et on nous ressort l'argument de l'équité intergénérationnelle. Dans mes nombreux débats avec le ministre des Finances, à un moment donné, on badinait, puis je philosophais, puis, de fil en aiguille, il a fini par me dire qu'il préférerait le football à la philosophie, soit, mais moi, j'aime au moins autant la philosophie que le football.

Alors, philosophons un peu sur ce fameux principe d'équité intergénérationnelle. Le principe est qu'il ne faut pas laisser une trop grosse dette à ceux et celles qui nous suivront. Bon, sur le principe, j'en suis, là, j'ai des enfants, qui auront peut-être des enfants. Je ne suis pas éternel, un jour je ne serai plus là, je mangerai les pissenlits par la racine, puis effectivement, idéalement, je ne laisserai pas une dette incommensurable à ceux et celles qui me suivront.

Deux choses là-dessus. D'abord, qu'est-ce qu'on dit aux survivants des milliers, des milliers de personnes âgées qui sont mortes de façon indigne dans des endroits glauques parce que, justement, au nom du paiement de la dette et du déficit zéro à tous crins, là, on n'a pas investi correctement dans le secteur de la santé? Elle est où, l'équité intergénérationnelle, pour ces gens-là qui sont morts tout seuls, parfois affamés? Ils ne sont pas morts de COVID, là, on le voit, là, on l'entend ces jours-ci, là, ils sont morts affamés, assoiffés. On en fait quoi, pour ces gens-là, de l'équité intergénérationnelle? Pourtant, ils ont bien payé des impôts toute leur vie, ce monde-là. On les a parqués dans des mouiroirs, on n'était même pas capable de les soigner, on n'était même pas capable de leur mettre un peu d'eau dans la bouche pour qu'ils survivent. Alors, l'équité intergénérationnelle, elle a le dos vraiment large.

• (12 h 20) •

Puis l'autre affaire, parlons d'équité intergénérationnelle, la dette environnementale, on en fait quoi? Ça aussi, c'est un sacré poids qu'on va laisser sur mes enfants, les vôtres, les nôtres. Mais ça, comme on m'a dit, l'autre fois, ici même, en cette Chambre : Oui, bien, tu sais, regarde, on ne peut pas empiler, empiler puis empiler de l'argent pour lutter contre les changements climatiques. Mais non, laissons faire, laissons faire, de toute façon, ce que les gouvernements ont fait depuis des années ici. Et moi, je vous dis : À quoi bon, à quoi bon l'équité intergénérationnelle? Dans des colonnes comptables, si on continue de leur bousiller la planète puis qu'on leur laisse un champ de ruines, elle est où, l'équité intergénérationnelle là-dedans?

En tout cas, parlons de philosophie. Moi, j'ai des conversations notamment avec ma fille qui est au cégep, là. C'est intéressant, il faudrait les écouter, ces jeunes-là. Il faudrait leur donner la parole sur, eux, qu'est-ce qu'ils pensent de l'équité intergénérationnelle qu'on dit, de façon paternaliste, vouloir leur laisser en payant la dette aujourd'hui. On ne demandait pas de mettre la maison en feu, là, on demandait d'aller chercher 1 milliard, 1,5 milliard, même pas d'annuler complètement le paiement des fonds des générations, 1 milliard, 1,5 milliard pour se donner plus d'oxygène. La réponse a été non, sans équivoque, au même titre que nos propositions d'aller chercher des revenus ailleurs où il y en a. Et je n'ai pas besoin de faire la démonstration qu'on en a besoin, de nouveaux revenus, ici.

Au lieu d'aller chercher des nouveaux revenus, le gouvernement a fait ce qu'il fait de mieux, il a, encore une fois, diminué les impôts des PME. Là, là, qu'on ne se trompe pas, en ce moment, les PME, elles ont besoin d'aide, là. S'il y a bien quelqu'un qui s'est levé ici, dans cette Chambre, là, depuis un an pour le dire, là, je pense que c'est moi. Je ne suis pas seul, mais j'ai la conscience tranquille, j'ai porté ce message-là. Là, on leur baisse les impôts. À quoi bon baisser les impôts s'ils ne sont pas capables de finir l'année ou s'ils se ramassent avec des dettes incommensurables malgré les beaux prêts pardon, qui ne se rendent pas, en passant. Alors, à quoi bon? C'est quoi, le message? Bien, si tu as été «tough» pour passer, vu que je ne t'ai pas vraiment aidé, bien, tu vas payer moins d'impôt.

Les entreprises, quand elles sont rentables, c'est de leur devoir, comme les autres, de payer les impôts. Si ça continue, on va être en impôt négatif pour les entreprises au Québec, ça n'a pas de sens, ça n'a pas de sens dans la pérennité de la fiscalité puis de nos services publics.

Il me reste peu de temps, j'accélère. Il y a des déceptions majeures dans ce budget. Si on voulait vraiment lancer des programmes d'infrastructure, il me semble que nous aurions dû privilégier, oui, la santé, oui, c'est sûr, puis, là encore, c'est le député de Rosemont qui parle, là, je peux vous reparler de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, puis je vais en parler à chaque fois que je vais me lever ici, tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas creusé la première pelletée de terre pour reconstruire cet hôpital-là qui tombe en ruine, mais on aurait pu assurément faire enfin une priorité du logement social au Québec. Bien oui, mais oui, parce que ça fait 40 ans qu'on repousse ça en avant.

Alors, moi, honnêtement, j'ai eu un sourire narquois quand j'ai vu les chiffres annoncés dans le budget de 5 000 logements à terme, 500, là, dans les deux prochaines années, 5 000 à terme, qui sont, en fait, l'arréage que les libéraux n'ont pas été capables de livrer. Ils sont bien épouvantables, les libéraux, de dire la CAQ — moi aussi, de le dire, là, mais la CAQ aussi dit qu'ils bien épouvantables — mais ils reprennent les mêmes travers. Les logements qui sont dans ce budget-là, d'ailleurs, ils ne sont pas construits, là, c'est l'arréage des libéraux. Il en manque 20 000... il faudrait en faire 20 000 par année. On est très, très, très loin du compte, là.

Alors, pourquoi, encore une fois, c'est ces gens-là qui souffrent des décisions budgétaires? Pas un luxe, là, se loger au Québec, là. Là, on le voit, là. On le voit, là, la crise du logement, c'est impossible ou à peu près de se trouver un logement dans les grandes villes, en particulier Montréal. N'essayez même pas d'acheter, là, c'est absolument impossible.

Dans ma circonscription, là, en ce moment, là, Mme la Présidente, là, on a une quinzaine de cas de rénovictions. Juste sur la rue Saint-Zotique, on en a un cas, puis vous allez en entendre parler ici parce qu'on va revenir avec ça, on va les défendre, ces gens-là, 12 familles qui viennent de recevoir un avis : Out! Vous sortez. Vous sortez puis vous sortez avant le 1er juillet. 12 familles. Ils vont faire quoi, en pleine pandémie, dans une crise du logement, à essayer de se retrouver une place?

Si quelqu'un a une réponse ici, je serais intéressé à l'entendre, parce que j'aimerais ça la relayer à ces pauvres gens, là, qui viennent de se ramasser... Par un huissier, en plus. Ça, c'est toujours sympathique, hein, un huissier qui vient dire : Fais tes boîtes, out! Parce que les lois sont ainsi faites puis favorisent ce genre d'abus.

On a parlé aussi beaucoup du financement pour les programmes de lutte à la violence faite aux femmes. Je pense que les colonnes du temple ont été un peu ébranlées, là, parce que, depuis le dépôt du budget, il y a quand même eu du mouvement, là, qu'on a salué, notamment la création d'un comité, et tout ça.

Mais moi, je n'en suis toujours pas revenu, d'entendre le ministre des Finances nous dire : S'il manque d'argent, on va en remettre. S'il manque d'argent, on va en remettre. Je vais le prendre par la main, le ministre des Finances, je vais l'inviter dans ma circonscription, là. On va aller visiter La Maison grise. Qu'il ait le guts de regarder ces femmes-là dans les yeux puis de dire : Si vous avez besoin d'argent, on va vous en remettre. D'abord, c'est hyperpaternaliste, là, puis, de deux, c'est complètement à côté de la plaque. Ce n'est pas si, c'est combien. Puis ce n'est pas quand, c'est maintenant. Malheureusement, avec la CAQ, le si, c'est devenu le complément d'objet direct du «on verra». Avant, il y avait «on verra»...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le leader.

M. Schneeberger : Je ne peux accepter le terme «paternaliste» quand il s'agit de dossier fiscal. Il n'y a aucun lien avec les hommes ou les femmes dans ce... au niveau du budget. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Écoutez, je vous demanderais de faire attention à vos propos. Mais vous pouvez continuer, M. le député de Rosemont.

M. Marissal : «Condescendant», ça passe-tu? Alors, «condescendant». Malgré les distractions sémantiques, le problème reste le même. Il y a des problèmes lourds dans le financement des programmes de violence faite aux femmes, et ce budget ne répond absolument pas à ces problèmes-là.

Il y a des groupes communautaires aussi, d'ailleurs, qui commencent à répliquer à ce budget. Une longue lettre dans *La Presse* aujourd'hui. Je vous invite à aller lire ça, c'est intéressant. Eux aussi, on les a laissés tomber. Eux et elles, on les a laissés tomber. Ah! mais on augmente, encore une fois, le SAB, pour la troisième fois, le SAB, le soutien à l'action bénévole. Pour les gens qui nous écoutent et qui ne savent pas ce que c'est, ça, c'est ce qu'on appelait autrefois la petite caisse du député, terme à proscrire, d'après moi. Mais il reste que c'est un budget discrétionnaire qui est connu, là. Chez nous, dans Rosemont, c'est à peu près 82 000 \$ par année.

Là, c'est à peu près la troisième fois, là, qu'on remet encore un autre montant, qu'on... ce n'est pas une politique communautaire, ça. C'est... on ne remplacera pas une réelle politique de développement de l'action communautaire en doublant ou en triplant le SAB des députés. Bien non, bien non. Puis ces gens-là nous le disent. Ils réagissent. Ils ont fini de l'étudier, le budget, puis ils sont déçus, ils sont frustrés, ils sont en colère, ce sont leurs termes, parce qu'on les a laissés tomber. Après leur avoir refilé un paquet de responsabilités, on vient de les laisser tomber encore une fois.

Je vais terminer là-dessus, Mme la Présidente, parce que, je l'ai dit, je voulais laisser du temps. Deux petits points : la lutte aux changements climatiques, une déception permanente, développement du transport collectif, encore là, il y a des papiers aujourd'hui dans les journaux. De plus en plus, ce qui ressort de la politique gouvernementale en matière de transport collectif, c'est un passage apparemment obligatoire par un CDPQ Infra, donc, la Caisse de dépôt et placement du Québec, et nous sommes quelques-uns à noter, de plus en plus fréquemment, des problèmes de transparence dans cette approche. On aura assurément l'occasion de continuer d'en parler.

Et à tout seigneur tout honneur, j'en profite, en terminant, pour parler des gens qui étaient devant l'Assemblée nationale aujourd'hui, les fonctionnaires, pour demander, et je seconde, une réelle négociation, un réel règlement, une réelle volonté de régler avec ces gens-là. Il ne s'agit pas de dire que ce sont des anges gardiens puis de dire que c'est donc bien émouvant, ce qu'ils font, puis que c'est donc bien extraordinaire ou il ne s'agit pas de deux lignes dans le budget pour les remercier. C'est gentil, là, je pense qu'ils vont le prendre, bien sûr, mais ils vont surtout prendre une nouvelle convention collective digne de ce nom, avec des conditions de travail à la hauteur de ce que ces gens-là font pour le Québec.

Mes collègues assureront la suite pour les autres dossiers chauds de ce budget. Merci, Mme la Présidente.

• (12 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député.

Avant de poursuivre le présent débat, je vous rappelle que le discours sur budget et le débat qui s'ensuit durent au plus 25 heures et se déroulent en trois étapes : une première étape de 13 h 30 min à l'Assemblée, une deuxième étape de 10 heures à la Commission des finances publiques et une troisième étape de 1 h 30 min à l'Assemblée. Cette dernière étape comprend une intervention de 30 minutes du représentant de l'opposition officielle et une réplique d'une heure du ministre des Finances.

Je vous avise de la répartition du temps de parole pour la durée de cette première étape : 6 h 30 min sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 h 57 min 23 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires de son porte-parole qui ont eu lieu jeudi le 25 mars dernier et son discours d'aujourd'hui; 1 h 24 min 47 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires de son porte-parole qui ont eu lieu jeudi le 25 mars dernier et son discours d'aujourd'hui; une enveloppe de 30 minutes est allouée au groupe... une enveloppe, pardon, de 30 minutes est allouée aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 7 min 30 s chacun. Dans le cadre de ces débats, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle aux députés indépendants, s'ils souhaitent intervenir au cours du débat, qu'ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Maintenant, je cède la parole à M. le député de Beauce-Sud.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est un plaisir de vous retrouver ce midi, évidemment, pour parler du budget qui fut présenté par notre gouvernement la semaine dernière, un budget qui se fait dans un contexte, on le sait, extrêmement difficile, dans le contexte mondial dans lequel nous vivons, où tous les gouvernements dans le monde doivent faire face à des défis plus qu'importants, une crise jamais vue, hein, et c'est important de pouvoir le rappeler.

Vous savez, on ne s'est pas engagés en politique, Mme la Présidente, en pensant vivre une pandémie comme celle-là, aucun des 125 élus de l'Assemblée nationale, encore moins notre gouvernement, qui, on le sait, a des décisions extrêmement difficiles à prendre, et, oui, au Québec, mais, on regarde ce qui se passe en Ontario, aux États-Unis, on a des choix difficiles à faire pour la santé des Québécois, de nos populations, mais également des choix budgétaires qui, on le sait, sont aussi extrêmement difficiles.

Malgré tout, je crois que nous avons, Mme la Présidente, dans tout ce contexte-là, réussi notre exercice avec le dépôt de ce budget présenté par le ministre des Finances. Parce que l'un des premiers éléments qui est très important, on investit massivement en santé, qui est le sujet, évidemment, de l'heure, mais qui est un sujet que nous aurons, dans les prochaines années, encore une fois, à se préoccuper, ne serait-ce que les coûts de système, ne serait-ce que l'importance d'appuyer nos préposés aux bénéficiaires, ne serait-ce que l'importance également de s'assurer d'une capacité hospitalière dans toutes les régions du Québec. On sait que la santé est extrêmement importante, le vieillissement de la population, la rénovation de nos CHSLD, les maisons des aînés. Ce sont des enjeux sur lesquels on ne peut pas échapper.

Et j'entendais nos collègues des oppositions, un peu plus tôt aujourd'hui, qui nous parlaient de l'importance d'appuyer les femmes qui oeuvrent dans les différents domaines. Bien, vous n'êtes pas sans savoir, Mme la Présidente, que, dans le domaine de la santé, énormément de femmes s'y retrouvent, que ce soit dans la profession de préposée, d'infirmière, de médecin et tout ce qui englobe les différentes professions dans le milieu de la santé. En éducation aussi, deuxième dépense de l'État, Mme la Présidente, énormément de femmes, entre autres dans la profession enseignante, et j'inclus les orthopédagogues. Et troisième dépense, également, budgétaire de l'État, on le sait, le ministère de la Famille, avec, entre autres, le réseau des services de garde, où là, encore une fois, on trouve énormément de femmes. Et, pour nous, bien, pour notre gouvernement, c'est important de maintenir ces investissements-là.

On aura la chance d'y revenir, dans les prochaines minutes, des choix budgétaires que nous avons faits, mais je veux vous parler d'un autre sujet qui me tient énormément à cœur, et mes collègues le savent très bien, c'est l'importance de protéger le portefeuille des contribuables, malgré la pandémie, malgré le contexte budgétaire actuel. On a fait le choix, Mme la Présidente, et c'est un choix que je considère responsable, de résorber le déficit sur un horizon de sept ans pour pouvoir protéger, entre autres, le portefeuille des familles. Et je vous invite et j'invite les gens qui nous écoutent non seulement à parcourir le budget du gouvernement du Québec, mais à retrouver la page E.5. Et je vous le dis, Mme la Présidente, c'est presque ma page préférée, avec la E.4, la E.4 et la E.5, où on parle de l'impact financier des actions des Québécois depuis l'automne 2018, comment on a réussi, entre autres, comme gouvernement, à maintenir nos engagements pour protéger le portefeuille des familles. On pense... Et là je vous donne une liste en résumé, parce qu'on a tellement fait pour réduire le fardeau fiscal des familles, mais, entre autres, le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile des aînés — petite parenthèse ici, quand on parle des familles, Mme la Présidente, ça inclut nos aînés également — le montant de soutien pour les aînés, tous les crédits d'impôt qu'on a donnés, entre autres, pour la qualité de vie des personnes proches aidantes et le crédit d'impôt remboursable pour les proches aidants. On parle en plusieurs centaines de millions de dollars. On a également donné des incitatifs pour le prolongement de carrière, pour la déduction relative aux dépenses de télétravail. C'est un 44 millions. Les allocations famille, Mme la Présidente, qui bénéficient à de nombreuses familles à travers le Québec, nous les avons augmentées lors de notre arrivée en fonction.

Le taux unique de taxe scolaire, souvenez-vous, en août dernier, lorsque les familles de nos circonscriptions recevaient leurs comptes de taxe scolaire puis nous disaient : Merci, parce qu'avec cet argent-là je vais pouvoir faire autre chose. Le taux unique en garde subventionnée. Pas besoin de vous rappeler la modulation des tarifs de garderie qui avait été faite par le gouvernement libéral peu de temps après son arrivée et qui avait été un choc tarifaire important pour les familles, des familles qui se voyaient passer de 8,30 \$ à 20 \$ par jour par enfant. Alors, comme gouvernement, on s'est assurés évidemment de ramener ce tarif unique là. Et ça n'a pas pris de temps, on l'a fait dès notre entrée en fonction, et ça porte notre signature.

Un autre sujet qui était réclamé et que nous avons maintenu pour les prochaines années : le soutien pour les enfants handicapés. L'exemption des pensions alimentaires pour enfants à charge.

Mieux voir pour réussir. Vous n'êtes pas sans savoir, Mme la Présidente, et j'en suis, que très tôt, par moments, on a des lunettes, dans nos vies. Et on sait que ça coûte cher pour les familles. Et nous, bien, comme gouvernement, on a créé un tout nouveau programme, et on n'en parle pas suffisamment, mais je vous invite à aller cliquer Mieux voir pour réussir. C'est 36 millions par année d'ici 2026 que notre gouvernement a mis.

Et une autre belle promesse qu'on a tenue — on a tellement tenu de promesses, je n'en reviens pas — le tarif réduit dans les stationnements pour les hôpitaux. Et ça, je me souviens de ça, Mme la Présidente, dans l'opposition, à quel point que la Coalition avenir Québec se levait en Chambre et disait : Ça n'a pas de bon sens, payer 35 \$ par jour. Imaginez aller voir un proche malade pour des traitements. Eh bien, nous, on est revenus à un tarif unique qui est de 7 \$, 8 \$, 9 \$, tout dépendant où vous vous trouvez à la grandeur du Québec. Bien, ça, c'est des sous, hein? Ça ne se fait pas par baguette magique. D'ici 2036, c'est... 2026, pardon, c'est 836 millions que nous allons mettre.

Alors, je vous dis, là, vous me croyez quand je vous dis que c'était ma page préférée, la E.5. On retrouve tout ça à l'intérieur, Mme la Présidente. C'est plus de 2,3 milliards par année qui est retourné aux Québécois depuis notre arrivée. Ça s'en va évidemment dans le portefeuille des familles dans toutes les régions du Québec, dans le portefeuille également de nos aînés. Et il y a un message derrière ça, Mme la Présidente, qui, je pense, porte notre signature, comparativement au précédent gouvernement, c'est de dire : On fait confiance aux Québécois pour gérer leur propre argent. On fait confiance aux Québécois pour prendre l'argent qui est dans leur portefeuille pour relancer l'économie dans ce qu'ils souhaitent, ne serait-ce que pour encourager nos commerçants locaux dans cette relance économique qui, on sait, est extrêmement importante. Et ça, bien, je suis fier que, dans ce budget-là, on ait réussi à faire ça, réussi à maintenir toutes ces aides qui sont évidemment pour le portefeuille de la classe moyenne. Alors, pages E.4 et E.5 du budget, Mme la Présidente, c'est extrêmement important de pouvoir s'y référer.

Je vous parlais, il y a quelques minutes, de l'importance de notre réseau de la santé. Vous savez, quand on a débuté cette crise sanitaire là, il manquait du monde dans nos hôpitaux. Il manquait des gens dans nos CHSLD, il manquait aussi des gens, par la bande, dans nos RPA également, parce que, dans les dernières années, on n'avait pas suffisamment formé de personnel, on n'avait pas suffisamment investi dans le fait qu'on avait besoin de gens pour prendre soin, oui, de nos aînés, mais également de nos personnes les plus vulnérables. Et sous l'impulsion du premier ministre du Québec, Mme la Présidente, on a investi 1,8 milliard de dollars pour assurer la rémunération de 10 000 préposés aux bénéficiaires.

• (12 h 40) •

Puis vous le savez, lorsqu'on parle du budget il y a beaucoup de chiffres, hein, des millions par ci, des milliards par là, mais il est important d'entendre et d'écouter la portée parfois des montants qui sont investis dans des missions comme celles-là, 1,8 milliard. Et ça prenait énormément de détermination, Mme la Présidente, et même, moi, je vous le confie, au début, lorsque le premier ministre a dit : 10 000 préposés aux bénéficiaires, j'étais là : Mon Dieu, c'est ambitieux, ça fait

des années qu'on en manque. Eh bien, on a réussi à avoir les inscriptions nécessaires. Évidemment, ça se poursuit parce qu'il y a des défis dans la diplomation, les stages et le fait que les gens veulent demeurer dans la profession. Mais, d'ores et déjà, je pense, c'est plus de 7 000 préposés qui sont directement dans les CHSLD. On est en train de former une autre cohorte, donc on va dépasser évidemment le 10 000 préposés aux bénéficiaires dans nos CHSLD, dans nos RPA.

Ce sont des gens, entre autres, Mme la Présidente, qui travailleront aussi dans les futures maisons des aînés. Et je sais qu'il y a un malin plaisir des oppositions à diaboliser le projet de maisons des aînés, et pourtant, pourtant, Mme la Présidente, on en a besoin. Ce sont des familles qui, présentement, sont sur des listes d'attente pour avoir une place dans les futures maisons des aînés. Ce sont des lieux également... et on me dit que c'est du luxe. Bien, écoutez, oui, ce seront des beaux endroits, parce qu'on pense que nos aînés méritent ça, mais, en fait, c'est une unité avec une chambre de bain. Alors, c'est vraiment ce qu'on peut donner à nos aînés partout au Québec, et je pense que c'est important de pouvoir le faire dans toutes les régions, et ce sont des familles qui seront rassurées également de voir leurs proches se retrouver dans ces maisons des aînés là.

Alors, oui, on investit des sommes importantes, mais on en a besoin, en termes de prévisibilité, parce que ce sont des bâtiments qu'on ne construit pas pour cinq ans, on les construit pour les 50 prochaines années, Mme la Présidente. Et c'est cette prévisibilité-là qui a trop manqué souvent au Québec, de dire : Qu'est-ce qu'on aura besoin dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans? Moi, je me souviens d'un député ici, qui a été longtemps député de Rivière-du-Loup, chef de l'ADQ, qui nous parlait du vieillissement de la population, puis on ne l'écoutait pas trop. C'est quoi, ça, le vieillissement de la population? À quoi ça va ressembler? Eh bien, aujourd'hui, on vit les conséquences de ce vieillissement de la population, ne serait-ce qu'en matière de rareté de main-d'oeuvre ou de l'importance d'avoir des lieux pour nos aînés.

Alors, ces investissements-là, Mme la Présidente, ils vont profiter pour les 50 prochaines années minimum à nos aînés à travers le Québec. Alors, je pense qu'on devrait... au lieu de diaboliser cet investissement-là, on devrait le saluer, dire qu'il est bon et qu'il va profiter au maximum de Québécois, ce qu'on n'a pas réussi à faire au cours des dernières années.

Mais, en même temps, Mme la Présidente, on rénove aussi les CHSLD existants. On rénove ces lieux qui ont besoin d'amour et pour lesquels il faut apporter l'aide nécessaire. Et je vois des collègues ici, de l'Assemblée nationale, qui ont des CHSLD dans leurs comtés et qui croient très fort à l'importance de les rénover puis à leur donner un souffle nouveau. Bien, il y a aussi des sommes dans le budget, Mme la Présidente, qui accompagnent le tout.

Là, je vous ai parlé, là, de besoins en termes de ressources humaines, de besoins en termes d'espace, mais on a aussi besoin de patrons. On a aussi besoin de gestionnaires. Et, depuis notre arrivée en fonction, et la pandémie nous l'a prouvé... On a nommé des patrons dans tous les CHSLD à la grandeur du Québec. C'est 534 millions de dollars pour embaucher des gestionnaires dans chacun des CHSLD du Québec, pour avoir, oui, une imputabilité, mais pour savoir exactement ce qui se passe sur le terrain. Encore une fois, ça n'avait pas été fait par le précédent gouvernement.

Je veux vous parler aussi, Mme la Présidente, parce que je le sais, que, par moments, ils nous écoutent beaucoup... C'est le cas, entre autres, dans ma circonscription, des aînés qui se retrouvent en résidence privée pour aînés, dans les RPA. Puis ils me disent souvent : Tu sais, il n'y a pas juste les CHSLD, nous aussi, on vit en RPA. Bien, moi, j'étais plus que satisfait de voir dans le budget qu'on a accordé une place importante, entre autres, pour la mise aux normes des RPA à travers le Québec. Afin d'améliorer à plus long terme l'assurabilité des RPA, le gouvernement met en place un programme d'aide à la réalisation des travaux de mise aux normes de certaines RPA, en vue duquel une aide financière sera offerte aux RPA en fonction de leur taille.

On aide également... l'aide financière temporaire aux résidences privées pour aînés pour réduire l'impact des hausses de primes d'assurance. Une aide, également, financière de 52 millions pour la réalisation de travaux permettant d'assurer la sécurité des résidents. Et on sait, et je sais, Mme la Présidente, vous êtes d'un comté rural, on a des petites RPA dans nos municipalités qui ont aussi besoin d'être aidées, d'accompagner pour la mise à jour de leurs infrastructures. Donc, à ce niveau-là, nous aidons et nous appuyons le tout.

Également, le maintien à domicile, parce que ce n'est pas tout le monde qui veut aller en CHSLD ou en RPA, donc on a bonifié le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile, et ça, c'était réclamé depuis longtemps. Il y a des choses qui n'avaient pas bougé à ce niveau-là, alors on l'a fait également. Et ça s'ajoute, on le sait, aux investissements que notre gouvernement a faits en matière de soutien à domicile pour que les aînés qui souhaitent demeurer à la maison, Mme la Présidente, puissent avoir l'aide nécessaire pour le faire.

Les proches aidants aussi, un sujet qui tient énormément à coeur à notre collègue, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants qui, depuis son arrivée en politique, a fait beaucoup non seulement pour les aînés, mais aussi pour les proches aidants. On est en train de développer... il y a des sommes, dans le budget, tout un réseau de maisons Gilles-Carle à travers le Québec.

Et moi, Mme la Présidente, j'ai le privilège d'avoir une maison Gilles-Carle dans ma circonscription, sur laquelle on a travaillé très fort, qui permet, à ce jour, d'avoir du répit. Une personne atteinte de l'alzheimer, qui est toujours à la maison, mais dont le proche aidant souhaite avoir une ou deux journées de libres, eh bien, est en mesure de pouvoir avoir le soutien nécessaire à la maison Gilles-Carle. Ça, là, ça change des vies au quotidien.

Et encore une fois, on avait commencé dans les dernières années, mais il n'y avait pas d'impulsion politique, il n'y en avait pas de volonté. Eh bien, on met les sommes financières nécessaires : 95 millions de dollars d'ici 2025-2026 pour améliorer la qualité de vie des proches aidants. Et je pourrais continuer. Lorsqu'on parle de santé, je pourrais vous parler de santé mentale, des ressources que nous avons ajoutées, des sommes financières qu'on a mises en place. Alors, je pense qu'encore une fois, on fait la différence, Mme la Présidente, à ce niveau-là.

Je souhaite vous parler également du prochain Plan d'action jeunesse de notre gouvernement. J'ai le privilège d'être l'adjoint parlementaire au premier ministre responsable du volet jeunesse depuis deux ans. Vous savez, on dit souvent : Les jeunes, c'est l'avenir, c'est important. Mais moi, je répète à toutes celles et ceux qui nous disent ça : Les jeunes, c'est

le présent, là. Ils sont là, là. À tous les jours, on travaille avec les jeunes du Québec. Même nous, là, on est 125 députés, mais on est aussi les députés de nos jeunes à travers le Québec. On ne commence pas à les représenter quand ils ont 18 ans. Et, quand on travaille pour nos écoles primaires, quand on travaille pour nos services de garde, pour nos écoles secondaires, mais aussi pour nos maisons des jeunes, qui font des miracles au quotidien pour appuyer nos jeunes...

D'ailleurs, on a lancé un programme pour rénover nos maisons de jeunes, nos Auberges du coeur à travers le Québec. Et ça, je dois le dire, c'est grâce à la députée d'Abitibi-Ouest, Mme la Présidente, parce qu'à Amos, dans sa circonscription, une maison des jeunes avait passé au feu et on n'avait pas de programme, on n'avait pas d'outils pour aider, pour rebâtir ces lieux-là. On a été en mesure de l'appuyer via le Fonds Mille et UN qu'on a aussi créé pour appuyer les initiatives jeunesse à travers le Québec, avec une campagne de sociofinancement où notre gouvernement mettait 1 \$ pour 1 \$ de la communauté.

Donc, on a réussi à appuyer la députée d'Abitibi-Ouest qui, je vous le dis, Mme la Présidente, était très, très, très insistante pour appuyer sa population, pour la maison des jeunes d'Amos, aussi insistante que vous, mais je ne veux pas vous inclure dans le débat, mais qui a certainement travaillé très fort pour aider sa communauté. Et là, bien, ce qu'on a fait, on a mis 5 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer ces lieux-là où se retrouvent les jeunes du Québec. Et je veux saluer la députée d'Abitibi-Ouest qui nous a sensibilisés à l'importance d'appuyer les infrastructures jeunesse à travers le Québec.

Et plus profond que ça, dans notre prochain plan, un plan qui sera de 300 millions de dollars, Mme la Présidente, sur trois ans, on va développer des initiatives pour mieux cibler les jeunes qui feront partie du Québec inc. de demain. On n'aura jamais autant parlé d'entrepreneuriat dans les écoles du Québec.

J'ai ajouté un volet, Mme la Présidente, sur la culture aussi pour que nos jeunes délaissent peut-être un petit peu YouTube et la culture américaine puis qu'on puisse avoir accès non seulement à notre musique, à nos films, à nos séries québécoises plus facilement. C'est ça, aimer la langue française, c'est ça, la protéger, c'est aussi ça la promouvoir lorsqu'on donne accès à nos jeunes à la culture québécoise. Donc, on aura la chance d'annoncer de bonnes nouvelles dans la prochaine année à ce niveau-là.

Également, dans le plan sur la jeunesse, on ajoute un volet en environnement. On ne peut pas élaborer des mesures pour la jeunesse, ne par parler d'environnement. On va s'assurer encore une fois que, dans nos écoles secondaires, primaires et peut-être, oui, beaucoup, cégeps, universités, on puisse avoir des comités environnementaux avec des outils pour développer des projets en environnement. Évidemment, la santé, je pense à nos Auberges du coeur, à travers le Québec, qui voit un travail exceptionnel.

En matière de citoyenneté aussi, avec l'Institut du Nouveau Monde, on travaille actuellement avec l'UMQ, la FQM pour stimuler les candidatures jeunesse aux prochaines élections municipales. Je ne sais pas si vous le savez, Mme la Présidente, mais les jeunes au Québec, 18-35 ans, c'est à peu près 25 % de la population et, chez les élus municipaux, ils représentent 8 %. Alors, on a du travail à faire pour que, dans les prochaines semaines, on puisse avoir un renouvellement de candidatures aux élections municipales partout à travers le Québec, et on va travailler là-dessus.

• (12 h 50) •

Je veux vous parler aussi des carrefours jeunesse-emploi, Mme la Présidente. Ils sont 110 à travers le Québec. Sous le précédent gouvernement, on faisait en sorte qu'ils ne puissent plus accueillir tous les jeunes du Québec, peu importe leur situation. Ils étaient devenus un guichet d'Emploi-Québec où on devait être sur l'aide sociale pour pouvoir accéder aux services. Alors, je peux vous dire que je travaille en étroite collaboration avec mon collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour trouver la meilleure des solutions possible pour faire en sorte que tous les CJE, que vous avez dans vos circonscriptions, et que vous aimez, et que vous savez qui font la différence, puissent retrouver les services auxquels ils avaient droit et puissent retrouver le financement pour pouvoir aider le maximum de jeunes.

Les jeunes, on a besoin d'eux pour la relance économique, Mme la Présidente. On a besoin d'eux dans nos entreprises, dans la nouvelle économie, dans nos organismes. On a besoin d'eux pour qu'ils puissent réaliser leurs rêves au Québec. Mais il faut leur envoyer un signal. Il faut leur dire oui dans les prochaines semaines parce qu'on sait qu'ils vont débiter bientôt les examens dans les cégeps, les universités, les écoles secondaires. Nous avons besoin de vous pour pouvoir prendre votre place dans la société. Et vous pouvez avoir accès des emplois, comme dirait le premier ministre, bien payés et la possibilité aussi d'avoir accès à des fonctions très rapidement, parce qu'on a besoin de nos jeunes un peu partout à travers le Québec et dans différents domaines.

Alors, en gros, Mme la Présidente, je pourrais vous en parler très, très longtemps, c'est 500 000 jeunes que nous allons rejoindre dans le plan pour la jeunesse. C'est beaucoup plus que ce qui avait été fait avant. Encore une fois, le ministre des Finances nous a donné les moyens de pouvoir atteindre nos ambitions et nos cibles, que, je souhaite, j'aurai la chance de présenter au cours des prochaines semaines.

Un autre sujet dont... Nous élaborons souvent des stratégies, des plans. Tous les partis politiques ici se sont dit : On est le gouvernement des régions, hein? Bien, il y a les gestes aussi qui sont importants, Mme la Présidente, pour juger qu'est-ce qu'un gouvernement des régions et qu'est-ce qu'on fait pour les régions du Québec. Je pense que l'annonce que nous avons faite pour Internet haute vitesse au cours des dernières semaines est l'un des meilleurs symboles qu'un gouvernement ne peut pas faire pour brancher tous les Québécois dans toutes les régions du Québec. Ce sont quand même près de 2,2 milliards additionnels sur six ans, mais on souhaite évidemment réaliser le tout très rapidement. Et je veux encore une fois saluer le travail de notre collègue le député d'Orford, qui a fait un travail exceptionnel, avec le premier ministre, évidemment, pour s'assurer que cette annonce puisse se faire, d'attacher les fils pour que nos entreprises puissent brancher le Québec. Et ça, je pense, c'est superimportant.

Puis je mets ça en parallèle, Mme la Présidente, au réseau Accès entreprise que notre gouvernement a créé aussi dans toutes les régions du Québec. Le précédent gouvernement avait aboli les CLD, on se souviendra. Puis je me souviens

aussi de la nouvelle cheffe de l'opposition officielle qui avait même reconnu que c'était une erreur d'avoir aboli les CLD sous le précédent gouvernement. Alors, on a réussi, Mme la Présidente, à créer ce nouveau programme d'Accès Entreprise pour faire en sorte d'avoir un guichet unique pour nos petites, moyennes entreprises et même nos grandes entreprises en région afin qu'ils puissent exactement savoir à quels programmes se référer, à quels enjeux se référer pour amener leurs entreprises encore plus loin. Alors, je tiens à saluer encore une fois le travail de la ministre déléguée au développement régional et du ministre de l'Économie pour la création de ce nouveau réseau là qui est sur cinq ans et qui va faire en sorte qu'on puisse avoir un lieu pour nos entrepreneurs dans toutes nos MRC.

Je veux vous parler aussi, Mme la Présidente, des investissements que nous avons faits en matière de tourisme. Ça, je pense que personne ne peut être contre ça. Tous et toutes, à notre façon, on a redécouvert le Québec au cours de l'été dernier. Et on a de méchantes belles régions à travers le Québec, Mme la Présidente, mais il faut leur donner les moyens de se développer, d'aller encore plus loin, d'avancer. Et notre gouvernement investit massivement, que ce soit pour le tourisme nature, d'aventure, pour nos parcs régionaux aussi, qu'on a redécouverts, pour les escapades de 24 heures ou d'une fin de semaine.

Et aussi on appuie beaucoup nos SEPAQ, Mme la Présidente, qui, au cours des dernières années, encore une fois, les Québécois ont redécouverts. Et on prévoit des investissements additionnels de 37,1 millions de dollars, principalement pour mettre en valeur les installations, développer les produits touristiques à fort potentiel, bonifier l'offre d'hébergement, réduire la consommation des combustibles fossiles de la société. Et plus précisément, le projet mis de l'avant inclura notamment l'aménagement de 33 nouvelles unités de prêt-à-camper, réfection de chalets, adaptation de l'offre pour la clientèle à mobilité réduite, mise à niveau des installations sanitaires, implantation d'une flotte de vélos à assistance électrique en mode libre-service.

Alors, on vient donner, comme gouvernement, un nouveau souffle aux parcs de la SEPAQ, qui vont, Mme la Présidente, aussi, avec les années, devenir une carte postale pour le Québec et pour l'ensemble des Québécois, puisqu'on se les est appropriés davantage. Alors, très content de ces investissements-là qui sont faits à la fois par le ministère du Tourisme, également par le ministère de la Forêt et la SEPAQ. Et j'invite évidemment les Québécois à s'approprier au maximum le réseau de la SEPAQ au cours de l'été qui s'en vient, qui est assez exceptionnel et pour lequel nous investissons également des sommes très importantes.

Mme la Présidente, il y a tellement de choses à dire et à raconter. J'aimerais vous parler aussi de tout ce que l'on fait présentement en matière d'enseignement supérieur. Je parlais de la jeunesse tout à l'heure, mais notre collègue la ministre de l'Enseignement supérieur a fait un travail formidable depuis son entrée en fonction et a travaillé très fort également auprès du ministre des Finances pour avoir les sommes financières nécessaires pour développer le maximum d'initiatives pour les jeunes du cégep et de l'université.

Evidemment, le milieu enseignement supérieur va participer à la relance économique. C'est près de 45 millions qui seront investis dans formation dans des domaines porteurs, qui sont en pénurie, des technologies de l'information, informatique, sciences et santé. 15 millions qui aideront à aider la santé mentale des étudiants et du personnel. Les établissements pourront aussi offrir plus d'information, de formation, de services directs en matière de santé mentale. On ne doit pas attendre, Mme la Présidente, des semaines et des semaines lorsqu'on a des besoins également. 40 millions qui vont être investis pour améliorer la réussite des étudiants, surtout, on le sait, dans cette période difficile. 155 millions en aide directe aux étudiants. Vous avez vu, dans le dernier budget, on a même annoncé que notre gouvernement allait donner 100 \$ pour la session de l'automne, 100 \$ pour la session de l'hiver pour aider les étudiants, également qu'on allait enlever de l'intérêt sur les prêts qui avaient été faits pendant cette période-là. Alors, ça vient donner un coup de pouce important pour nos étudiants à travers le Québec.

Et j'étais heureux, Mme la Présidente, j'étais dans ma circonscription dans les derniers jours, et on est venu m'en parler de cette bonne nouvelle là et de cette reconnaissance-là également qui avait été faite auprès des étudiants. Donc, 1er avril 2021 au 31 mars 2022 pour l'élimination des intérêts sur les prêts. Ça représente, là, 72 millions de dollars d'intérêts que les anciens étudiants n'auront pas à rembourser pendant un an. Alors, je pense qu'on peut en être fiers.

Puis encore une fois, tout à l'heure, j'aurais dû le mettre dans ma fameuse page E.5, c'est encore de l'argent qu'on vient donner dans le portefeuille des familles, dans le portefeuille des Québécois, parce que... Pourquoi? On leur fait confiance pour participer à la relance économique, et ça, c'est extrêmement important de pouvoir le rappeler et le signifier.

Il y a des sujets aussi, Mme la Présidente, qui sont plus sensibles, je vais le dire comme cela, mais qui ne sont pas pour le moins extrêmement importants. Vous savez, au cours des dernières semaines, on a abondamment abordé le sujet de la violence conjugale, de l'importance d'appuyer les organismes communautaires qui oeuvrent dans le domaine. Le premier ministre a annoncé, au cours des derniers jours, que la vice-première ministre allait chapeauter un comité, auquel se retrouve d'ailleurs le député de Vanier-Les Rivières, qui est un homme d'une grande, grande, grande expérience, Mme la Présidente, auprès des organismes oeuvrant auprès des hommes. Et je sais que sa contribution est très importante pour pouvoir arriver à des solutions rapidement, parce que c'est un homme dévoué mais impatient aussi de pouvoir trouver des solutions...

Une voix : ...

M. Poulin : Chauveau, excusez-moi. Vanier-Les Rivières, c'était l'ancien comté pour lequel il s'est présenté, mais il était député, en fait... mais le député de Chauveau. Également la députée de Lotbinière-Frontenac qui participe à ce comité-là, qui effectivement a vécu des choses extrêmement difficiles dans sa vie, Mme la Présidente. Et on a besoin de ces bagages-là pour pouvoir enrichir la discussion, évidemment, avec la ministre de la Condition féminine, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, la vice-première ministre, le ministre de la Justice.

Et soyons clairs, là, le gouvernement était et sera aux côtés des femmes victimes de violence conjugale. Nous allons tout faire, au cours des prochains jours, des prochaines semaines, pour trouver des solutions rapides. Vous savez, des fois, on peut mettre les sommes financières là. Maintenant, il faut qu'elles descendent, on le sait, dans les services. Mais on aura beau mettre l'argent qu'on veut, mais ça prend des solutions rapides, et on doit être capables de pouvoir mettre les mesures en place. Alors, je pense que les Québécoises et les Québécois seront en mesure d'apprécier les actions que notre gouvernement va prendre en ce sens-là.

Est-ce que je peux vous demander le temps qu'il me reste, Mme la Présidente?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, ça tombe bien, M. le député, puisqu'il ne vous en reste plus, dans le sens que... Il vous en reste pour votre intervention, mais je dois, évidemment, suspendre les travaux.

Par contre, je vous demande... Est-ce que vous avez terminé votre intervention ou vous allez revenir, vous allez reprendre?

M. Poulin : ...à 14 h 30.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Génial!

Alors, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 14 h 30.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 14 h 30)

Le Vice-Président (M. Picard) : Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 3 h 10 min 53 s d'écoulées à la première étape du débat. Il reste donc à faire redistribution du temps au total de 11 h 49 min 7 s, réparti comme suit : 5 h 17 min 44 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 59 min 9 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 1 min 35 s au deuxième groupe d'opposition et 1 h 39 s au troisième groupe d'opposition.

M. le député de Beauce-Sud, je vous cède la parole maintenant pour compléter votre intervention.

M. Poulin : Merci, M. le Président. Effectivement, j'ai eu la chance de pouvoir m'exprimer cet avant-midi sur le budget et d'apporter plusieurs éléments qui concernent, entre autres, la santé, l'éducation, les investissements massifs que l'on fait, la protection du portefeuille des contribuables, qui porte la signature de notre gouvernement.

Mais on s'était laissés sur un sujet extrêmement important et extrêmement sensible, mais qui vient tous nous toucher comme parlementaires, c'est l'enjeu de la violence conjugale qui sévit présentement, qui sévissait depuis plusieurs années, qui sévit présentement au Québec, à quel point notre gouvernement, mais l'ensemble des parlementaires ici, porte ce dossier-là avec énormément de détermination pour que les choses changent. Un comité est en place avec différents intervenants pour arriver à des solutions concrètes. On l'a dit, l'argent ne sera pas un problème. On veut appuyer les maisons, mais on veut également sensibiliser le maximum de notre population à cet enjeu-là qui est très important. Et on souhaite tous évidemment arriver à des résultats le plus rapidement possible, faire en sorte que les femmes puissent se sentir en sécurité partout où elles se trouvent sur le territoire québécois. Alors, je tenais à terminer cette parenthèse que nous avons élaborée un peu plus tôt cet avant-midi.

Alors, en terminant, M. le Président, on est dans un contexte mondial extrêmement difficile. Encore une fois, personne, ici, ne pensait vivre cette situation. Comme gouvernement, on fait face à des défis extrêmement importants de relance économique, sur lesquels nous travaillons toujours, et je pense que les statistiques préliminaires que nous avons nous démontrent que ça fonctionne. Mais en même temps il faut protéger le portefeuille des contribuables. Il faut investir massivement dans les missions de l'État et offrir des services à notre population.

Alors, j'appuierai évidemment ce budget, M. le Président, ce n'est pas une surprise, et je souhaite... Oui, effectivement, peut-être d'autres collègues l'appuieront, de l'autre côté, on verra. On aura ce suspens-là dans quelques jours. Mais, sans blague, M. le Président, c'est un bon budget. C'est un budget qui est responsable, ce mot-là est important, et qui, surtout, respecte les contribuables québécois. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Beauce-Sud. Je reconnais maintenant la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, on va commencer là où le député de Beauce-Sud a fini, en disant : Budget responsable. Budget conservateur, budget conservateur, budget qui manquait un peu, quand même, de créativité. Revenir aussi sur les propos que j'ai entendus tout à l'heure, lorsque les gens disaient : La question de la main-d'oeuvre, on est rentrés au gouvernement en 2018, puis il y avait une pénurie de main-d'oeuvre, mais elle n'est pas venue toute seule, cette pénurie de main-d'oeuvre là. Bien non, elle n'est pas venue toute seule. Mais la réalité, c'est que, pendant des années, jusqu'au mois d'août 2018, on avait l'actuel premier ministre du Québec qui disait : Ce n'est pas l'enjeu essentiel; l'enjeu

essentiel, c'est les emplois payants. D'ailleurs, c'est le même enjeu essentiel qu'il retient encore aujourd'hui : C'est les emplois payants. La question de la pénurie de main-d'oeuvre a été niée par le premier ministre pendant des années, alors qu'on s'époumonait pour dire qu'il fallait mettre cet enjeu-là de l'avant. Puis ça me fait quand même sourire, même si ce n'est pas drôle, M. le Président, ça me fait quand même sourire d'avoir aujourd'hui la Coalition avenir Québec qui dit : Bien, on le savait depuis des années. Bien, en tout cas, si vous le saviez, vous ne l'avez pas dit puis vous l'avez nié.

Le gouvernement a déposé son budget, M. le Président, alors que le Québec est encore pris sous les effets de la crise sanitaire. Et ce qu'on a souhaité, au départ, c'est que le gouvernement de la CAQ propose une véritable vision pour le XXI^e siècle. On l'a dit dès le départ, c'est un test de vision. Je sais que mon collègue et député d'Orford va être d'accord avec moi sur cet élément-là. Le budget devait paver la voie pour le progrès du Québec. C'était l'engagement du premier ministre. Et on a eu espoir quand même qu'on allait comprendre qu'on n'était pas dans une période de statu quo, qu'on ne voulait pas revenir nécessairement à 2019, mais qu'on voulait se projeter sur 2030, sur 2040, sur 2050. Ce n'est pas ce à quoi nous avons eu droit.

La crise a accéléré des transformations capitales pour le progrès du Québec, mais ces transformations-là avaient déjà été entamées sous le gouvernement précédent. La crise a aussi mis en relief des profondes inégalités qui existent dans nos sociétés entre les individus mais également entre les communautés. Au Parti libéral du Québec, nous croyons qu'il est maintenant temps pour le Québec de prendre une voie, une nouvelle vision économique qui émerge ici et beaucoup ailleurs également. Nous croyons que le progrès économique ne doit plus seulement se confiner à des dimensions purement comptables et purement financières. Je comprends très bien lorsque l'on dit : C'est important d'un point de vue comptable, on a fait tous les chiffres, on a mesuré, on a calculé, mais, au-delà de ça, on a de véritables enjeux de société et de véritables questions à se poser. On doit donc repenser dans un cadre plus large qui place le progrès social, le progrès économique, le progrès technologique, le progrès environnemental au cours de notre... en fait, au coeur même de notre projet collectif.

Et, lorsque j'entends la CAQ nous dire... lorsque j'entends le député de Beauce-Sud nous dire : Puis c'est important, quand on parle de la jeunesse, on doit parler d'environnement. Bien oui, quand tu parles de jeunesse, tu dois parler de l'environnement. Mais, au-delà de parler, au-delà des paroles, paroles, hein, c'est les actions, puis des gestes, et une véritable volonté de transformer ce qui se fait, pas simplement de dire que c'est important parce que c'est des jeunes puis c'est le bon mot à dire, là. Ça, tout le monde est capable de le faire. C'est pourquoi il est temps maintenant que le Québec se dote d'une vision de progrès économique qui crée un meilleur équilibre entre les valeurs du marché, mais également une société qui soit plus humaine et plus durable.

On avait souhaité que le budget déposé par le gouvernement soit donc un véritable vecteur de progrès économique, environnemental, technologique, social, mais là nous avons un rendez-vous qui a été manqué. C'était une occasion que le gouvernement aurait pu saisir.

Le budget de la Coalition avenir Québec est à l'image du gouvernement : il est conservateur, il est comptable, pas grand vision et, surtout, projet. Si les Québécois souhaitaient découvrir quel est le Québec que le premier ministre veut bâtir pour la prochaine génération, je pense qu'ils sont définitivement restés sur leur faim.

On n'a jamais senti la réelle vision pour la nation québécoise, et surtout on a vu des changements de priorités. Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre nous disait qu'il voulait parler de la vraie réingénierie de l'État. Ensuite, il nous a parlé de la volonté de faire l'indépendance énergétique, notamment en allant forer au large d'Anticosti. On avait le premier ministre qui promettait des ventes astronomiques d'électricité à nos voisins ontariens. On a eu aussi le premier ministre qui voulait la construction de nouveaux barrages et une nouvelle révolution tranquille, rien de moins. On avait, il ne faut pas l'oublier, la mise en place du plan Saint-Laurent, la construction du troisième lien dès son premier mandat. Il voulait libérer la force des entrepreneurs du Québec. À un moment donné, ça a été l'éducation, la priorité, et, honnêtement, s'il y a une chose que l'on n'a pas vue, pas sentie dans ce mandat-ci jusqu'à présent, c'est bien que l'éducation était une priorité. Améliorer la production forestière. On a eu bâtir des alliances énergétiques. On a eu droit à donner une vraie voix aux régions, faire la ligne bleue. Mais de tout cela on n'a pas vu grand-chose. Et surtout ce qu'on a vu, surtout ce qu'on a vu, c'est que ça changeait constamment, il n'y avait pas de ligne directrice.

• (14 h 40) •

Mais j'ai quand même souri lorsque le premier ministre est sorti, il n'y a pas si longtemps, il y a quelques mois, pour nous dire qu'il avait trois piliers importants pour son développement économique : l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant, les exportations, les investissements privés. Tout ça, M. le Président, ajouté avec l'intelligence artificielle, M. le Président, ce sont toutes là des idées qui ont été énoncées par le précédent gouvernement. Quand on me parle d'intelligence artificielle, quand on me parle de manufacturier innovant, c'est tout ce qui a été lancé en 2016, alors qu'on était au gouvernement, qui est repris. Il n'y a pas de créativité là. Et ça, c'était il y a cinq ans. On est quand même cinq ans plus tard, post, entre guillemets, d'une pandémie, en termes de vision, parce qu'il va falloir qu'on se projette. Alors, cet appétit-là de la part du gouvernement de faire quelque chose de fort et de transformateur, on ne l'a pas vu.

Le premier ministre a également fait la promotion du REM, mais vous vous souvenez, le REM, c'est quand même le précédent gouvernement. Et j'aimerais rappeler quand même au gouvernement de la CAQ que le REM, lorsque nous sommes rentrés au gouvernement, n'existait pas, puis, au sortir du gouvernement, les premières pelletées de terre avaient été faites, là, c'était parti. J'aimerais savoir qu'est-ce qu'ils auront été capables de livrer à l'intérieur même d'un seul mandat. Ils ont de la misère avec le tramway, alors qu'on en parle depuis des années.

Alors, ce qu'on demande au gouvernement, c'est beaucoup plus de créativité. Et ce que l'on constate, c'est que, dans ce budget-là, il n'y a pas de direction pour l'avenir et que le premier ministre, à bien des égards, est toujours intéressé par une perspective des lignes comptables, par le «bottom line». Je comprends que le premier ministre se considère comme un politicien pratique et pragmatique, ce qui n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais là on pourrait appeler ça

presque utilitariste. La logique comptable l'empêche de considérer les choses autrement que par des rendements de court terme. D'ailleurs, les commentaires qu'il a formulés sur Anticosti, la volte-face qu'on a vue sur le projet Apuiat en sont des exemples éloquentes.

Et, toujours suivant cette perspective, le premier ministre avait décidé de proposer des changements avec Hydro-Québec, mais je pense que, s'il s'était projeté puis il s'était mis en 1944, on aurait pu l'imaginer en train de nous dire que le gouvernement libéral était antiéconomique, que ça allait être un puits sans fond, que la nationalisation n'allait pas être une bonne chose. Je pense qu'on aurait pu même l'imaginer dans un autre temps, avec une logique qui n'était pas une logique d'avenir.

Je pense que le gouvernement actuel cultive l'idée d'un Québec d'autrefois. Puis d'ailleurs le ministre de l'Économie nous l'a passablement répété : Nous, on va revenir rapidement où on était en 2019, on va revenir au temps de 2019. Le problème, c'est que le monde change, le monde change, et que la responsabilité du gouvernement est de s'adapter par rapport à ces changements-là. Et c'est ça qu'on aurait aimé voir.

On a... Au-delà du budget qui a été présenté, le ministre des Finances a parlé des prévisions de croissance à la baisse par rapport au mois de novembre dernier. Lors de la dernière mise à jour budgétaire, le ministre des Finances nous a dit qu'il n'y avait qu'un seul scénario, il n'a présenté qu'un seul scénario, la croissance réelle de l'économie s'établissait alors à 5 % pour 2021-2022. On avait, à l'époque, qualifié ça de jovialiste. Cette fois-ci, le ministre des Finances projette une croissance réelle du PIB de 4,2 %. Ce qui est surprenant, M. le Président, mais pas totalement étonnant, c'est qu'en aucun cas on ne fasse référence à la troisième vague. On est en train de répéter la même chose qu'en mars de l'année passée, quand on est arrivé avec le budget puis qu'il y avait une espèce de feuille qui avait été rajoutée à la dernière minute dans le budget pour nous parler d'un soi-disant virus qui allait arriver, on est en train de vivre la même chose avec le budget qui a été déposé, sans scénario par rapport à la troisième vague. J'imagine qu'il va y avoir un réalisme qui va apparaître cet après-midi, un peu plus tard.

Pour ce qui est des revenus autonomes, M. le Président, les impacts négatifs attendus de la crise se sont amoindris par rapport aux prévisions de novembre dernier, et les revenus générés par l'État étaient alors prévus à la baisse, à 3,9 %, pour l'ensemble de l'année financière 2020-2021. Mais, finalement, lors du budget, on peut constater que la baisse réelle a été de 1,9 %. Cette baisse est notamment venue par la diminution des revenus qui provenaient des entreprises du gouvernement mais aussi par la diminution des revenus fiscaux d'environ 1 %.

Si je regarde l'ensemble des missions de l'État, puis si vous me permettez de passer quelques minutes sur le Fonds des générations, le gouvernement a réitéré sa confiance envers la nécessité de maintenir ce fonds ainsi que de maintenir son entièreté par rapport aux versements qui y sont liés. Mais le ministre prévoit aussi un retour à l'équilibre budgétaire sur une période de sept ans, ce qui nécessitera certainement des modifications législatives, mais surtout on n'a pas d'idée de la manière dont on va retrouver cet équilibre budgétaire, tout est laissé pour l'après-élection 2022. Alors, les vraies décisions qu'ils souhaiteraient prendre, ils ne veulent surtout pas les prendre avant la prochaine élection générale. Je pense que le message a été très clair.

On investit également beaucoup dans le béton, beaucoup dans des infrastructures. Mon collègue le député de Pontiac nous a dit tout à l'heure à quel point c'était une méthode qui avait été éprouvée il y a 50 ans, c'est vrai, mais on ne peut plus penser en termes d'investissement simplement dans les infrastructures, simplement dans les maisons pour les aînés, simplement dans le béton. On est rendu ailleurs. Et l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre, pour lequel il y a eu très peu de propositions faites, fait en sorte qu'on continue à creuser le fossé des problèmes que nous avons dans toutes les régions du Québec puis pour assurer la vitalité dans toutes les régions du Québec. Ça, c'est véritablement l'enjeu auquel nous faisons face.

Lorsqu'on regarde, maintenant, la question des femmes, il vient d'y avoir un article, moi, j'inviterais le gouvernement à aller lire cet article, on parle d'un recul pour les femmes, dans notre société, équivalent à une génération de recul, une génération de recul. C'est considérable, ce qu'on est en train de vivre. Et je pense que le gouvernement ne prend pas la pleine mesure de ce qui est en train de se produire. Quand on parle de changements sociaux importants, comprendre ce qu'est l'environnement, comprendre ce que c'est que la transformation d'un point de vue économique, le rôle que les femmes jouent de manière fondamentale dans notre économie, mais que ça a l'air de passer complètement au-dessus de la tête du gouvernement actuel, ça, c'est véritablement un enjeu, parce qu'en termes de potentiel et de croissance économique, si le premier ministre souhaite en parler, c'est d'abord et avant tout par l'implication des femmes dans le milieu de travail que ça va se faire, et je pense qu'il est grand temps que le gouvernement en soit conscient.

Alors, ce que l'on souhaite, c'est vraiment un gouvernement qui ait cette vision, et c'est ce que nous n'avons pas ici. Et conséquemment, M. le Président, j'aurais une motion de grief à déposer. Est-ce que je vous la lis maintenant?

Le Vice-Président (M. Picard) : Oui, vous pouvez la lire.

Motion formulant un grief

Mme Anglade : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa négation de la pénurie de main-d'oeuvre et pour ne pas avoir présenté les solutions concrètes auxquelles il a accès pour résorber ce défi dès maintenant.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je cède maintenant la parole à Mme la ministre des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Merci, M. le Président. Je suis très heureuse de prendre la parole sur le troisième budget du ministre des Finances, qui est, en fait, depuis trois ans, le ministre, un budget extrêmement aînés, où il y a des sommes importantes qui ont été affectées aux aînés dans ce budget.

J'aimerais tout d'abord, M. le Président, si vous le permettez, parler de quelque chose qui est comme... On nous reproche parfois de manquer de places en CHSLD...

Le Vice-Président (M. Picard) : Excusez, Mme la ministre. Je tiens à rappeler qu'ici c'est des masques de procédure. S'il y a des gens qui n'ont pas des masques de procédure, je vous demanderais d'aller les modifier. C'est une règle que nous nous sommes donnée et que nous devons respecter.

Je m'excuse, Mme la ministre, vous pouvez continuer. Mais je dois appliquer l'entente qui est intervenue entre les groupes parlementaires. Allez-y, Mme la ministre. Et je m'en excuse à nouveau.

• (14 h 50) •

Mme Blais (Prévost) : Tout d'abord, M. le Président, souvent on me pose comme question : Est-ce que vous allez combler les lits en CHSLD, la liste d'attente est très longue?, et par ailleurs on me demande le plan pour le personnel que nous allons attribuer dans nos maisons des aînés. C'est un peu une chose et son contraire.

Parlons-en, du personnel. M. le Président, il manque de personnel depuis plus de 20 ans. Ça a commencé quand M. Bouchard a décidé de demander aux infirmières et aux infirmiers de prendre leur retraite. À partir de ce moment-là, on a commencé à manquer de personnel dans nos établissements, que ce soit dans les hôpitaux, que ce soit dans les CHSLD, et la dégringolade s'est continuée. Avant la pandémie, il manquait de personnel dans les CHSLD. J'ai été témoin, j'ai vu qu'il manquait beaucoup de préposés, d'infirmières, d'infirmiers. Nous en avons parlé en caucus, nous en avons parlé au premier ministre, qui avait l'intention d'augmenter le salaire des préposés aux bénéficiaires.

Arrive la COVID-19. Il manquait déjà 10 000 employés, il en a manqué autant parce que les gens étaient malades. Et nous avons fait quelque chose de quand même assez exceptionnel, c'est-à-dire que nous avons été capables de former plus de 8 000 préposés aux bénéficiaires, qui sont actuellement embauchés dans nos CHSLD. Il y a 1 000 préposés qui sont en train de se faire former.

On s'est rendu compte... Puis moi, je le voyais. Je visitais des CHSLD, M. le Président, j'arrivais à l'improviste, ça faisait 40, 45 minutes que j'étais là, et là un gestionnaire arrivait parce qu'il me cherchait. Cette même personne s'occupait de plusieurs CHSLD à la fois. Alors, on a embauché 280 gestionnaires dans nos CHSLD pour faire en sorte que, dans chaque établissement, il puisse y avoir un patron qui prend des décisions.

On s'est rendu compte que le député de La Pinière avait coupé 43 millions en santé publique, 50 % des cliniciens en prévention et contrôle des infections. Nous avons formé plus de 18 000 champions en prévention et contrôle des infections, M. le Président. C'est écrit dans le budget. C'est 750 millions récurrents pour du personnel que nous avons embauché. 750 millions récurrents, c'est énorme, et nous allons continuer d'embaucher des personnes.

Et, oui, nous aurons un plan aussi pour l'embauche de personnel dans nos maisons des aînés et nos maisons alternatives. Les inscriptions, actuellement, en sciences infirmières ont augmenté dans nos établissements. Alors, il faut prendre ça en considération et il faut rendre aussi les professions... De prendre soin des plus vulnérables, il faut prendre... il faut que ce soit attractif. Il faut que les gens aient envie de venir travailler. Il faut que nous soyons en mesure d'offrir une rétention à ces personnes-là. D'ailleurs, j'aurai l'honneur de dévoiler la première politique d'hébergement, de services et de soins de longue durée. Donc, j'étais avec nos 750 millions de dollars que nous avons investis.

Tout d'abord, avant de parler des maisons des aînés, M. le Président, permettez-moi de parler du maintien à domicile. On nous dit tout le temps : Vous allez focaliser davantage sur les maisons des aînés, les maisons alternatives, mais qu'est-ce que vous faites du maintien à domicile? Les gens veulent vivre à la maison le plus longtemps possible.

Le premier budget du ministre des Finances, c'était une augmentation de 280 millions récurrents. Le deuxième budget, il a ajouté un 100 millions récurrent. Dans le troisième budget, c'est 750 millions sur cinq ans avec l'indexation, M. le Président. On est partis, 2018-2019, à 1 116 000 000 \$, et, dans le budget 2021-2022, c'est 1 870 000 000 \$, une augmentation, pour le maintien à domicile, de 67 % en trois ans, 67 %. Alors, nous allons favoriser le maintien à domicile, parce que la grande majorité des aînés sont en forme, en santé, veulent vivre dans leurs communautés, dans leurs villages, dans leurs villes, dans leurs municipalités régionales de comté, être actifs. Ces gens-là paient des taxes, des impôts, consomment des biens de culture, de loisir. Ces gens-là font du bénévolat, ce sont des grands-parents.

Et nous allons aussi devoir travailler avec les élus de ces municipalités-là. Saviez-vous, M. le Président, qu'on a mis en place des politiques Municipalités amies des aînés et qu'actuellement 96 % du territoire au Québec est couvert par une politique Municipalités amies des aînés? Alors, nous allons aussi travailler avec les élus pour faire en sorte que les aînés puissent rester dans leurs municipalités.

Les soins et les services à domicile, c'est une chose, mais ça prend du transport, ça prend de la gériatrie sociale pour faire en sorte que nos plus vulnérables, nos plus isolés soient en mesure de recevoir aussi des services et des soins de qualité. Ça prend aussi des centres de jour. Il y a énormément de centres de jour qui ont été coupés par le passé. Il faut les faire revivre. Pourquoi? Parce que ça aide aussi les personnes proches aidantes, le fait que les personnes aidées puissent aller dans un centre de jour. Donc, nous allons faire revivre ces centres de jour.

Maintenant, parlons des maisons des aînés, parlons de ces maisons des aînés, de ces fameuses maisons des aînés. Vous savez, dans les années 60, on a fait rêver avec l'hydroélectricité. Vous savez que Lucien Bouchard a fait rêver avec ses centres de la petite enfance. Nous avons rêvé aussi avec le régime d'assurance parentale. Non seulement le régime d'assurance parentale a fait du bien aux mamans, mais ça fait du bien aux papas, et ce régime a évolué. Les maisons des aînés, les maisons alternatives, c'est un projet de société.

Pourquoi? Parce qu'actuellement, dans nos CHSLD, c'est entre 80 % et 85 % des personnes hébergées qui vivent avec des troubles neurocognitifs majeurs. Donc, les établissements doivent s'adapter à cette réalité. Nous avons aussi entre 10 % et 15 % de nos résidents en centre d'hébergement qui sont âgés de 65 ans et moins et qui vivent avec des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer. C'est très difficile au niveau de la communication et au niveau des loisirs.

Donc, dans nos maisons des aînés, au lieu d'avoir comme 16 places de façon traditionnelle dans un CHSLD, ce sont des unités de 12. Nous sommes partis avec un engagement de 2 600 places pour 30 maisons des aînés et nous avons, au fil du temps, bifurqué vers 46 maisons des aînés plus petites. C'est sûr que ça coûte un peu plus cher, on a acheté 16 terrains supplémentaires, alors c'est normal, mais on les veut, ces maisons des aînés et ces maisons alternatives dans la communauté. On veut que les gens soient en mesure de sortir et on veut que la communauté s'accapare de ces milieux de vie. On prend un pari que, si c'est agréable pour les personnes hébergées, ce sera également agréable pour les personnes qui y travaillent.

La COVID-19 nous a fait prendre conscience que nous devons faire des ajouts dans ces maisons des aînés : plus de ventilation mécanique, des sas pour permettre au personnel de se changer entre chaque unité de vie, unité petite maisonnée de 12, plus de lavabos pour se laver les mains, plus de toilettes personnelles pour les employés, un plus grand salon et une plus grande cuisine pour les employés. Dans les cuisines, nous allons aussi mettre un mécanisme pour séparer le souillé du propre. Nous aurons des casiers, un appartement pour les proches aidants. Nous aurons aussi des matériaux moins poreux. La COVID-19 nous apprend à faire mieux dans la construction. Donc, on va tenir ça en considération.

On est donc partis de 2 600 places à 3 044 places. On ajoute aussi 432 places qui devaient être construites en CHSLD, qu'on va mettre dans les maisons des aînés. Donc, on a évolué avec ça. Certaines maisons des aînés, je vous l'apprends, là, auront un centre à la petite enfance. D'autres, un centre communautaire. Et il y aura aussi des salles pour que les gens puissent tenir des réunions. Donc, on s'adapte aux régions, à la réalité des régions, et, oui, nous allons atteindre notre but.

• (15 heures) •

Le but, ce n'est pas uniquement de remplacer les CHSLD par des maisons des aînés, c'est aussi de reconstruire des CHSLD, qui auraient dû être reconstruits depuis plusieurs années, qui n'ont pas été reconstruits. C'est un énorme chantier. Mais, si on n'a pas de rêves en politique, M. le Président, on ne vient pas en politique. La politique, c'est l'art de sortir du cadre de temps à autre pour être en mesure d'innover. Et nous allons réussir à la fois en parallèle à pouvoir donner à 2,8 % de la population hébergée des endroits de qualité à la fois dans les maisons des aînés, mais aussi dans les CHSLD, et nous allons être en mesure d'investir massivement, parce qu'on le fait, hein, ce n'est pas rien, là, 1 870 000 000 \$ dans le budget 2021-2022 pour le maintien à domicile, ce n'est pas rien. Nous allons faire ça en parallèle.

Je suis parfois tellement stupéfaite quand on remet en question les maisons des aînés, quand on dit : Bien non, vous investissez dans le béton. On n'investit pas dans le béton, on investit dans le prendre soin de la personne. Les CHSLD, M. le Président, ne sont plus uniquement des milieux de vie, ce sont des milieux de soins. On doit s'adapter à cette réalité. Ici, les collègues le savent, tous les députés ici vont dans leur circonscription visiter des CHSLD. Il y en a qui sont plus récents, mais il y en a qui sont très anciens, comme à Montréal. On va reconstruire Jeanne-Le Ber. Il faut reconstruire certains de nos CHSLD.

Maintenant, M. le Président, dans le budget, il n'y a pas que les maisons des aînés puis le maintien à domicile. Il y a autre chose. Justement, on me faisait part... Il n'y a pas si longtemps, la députée de Fabre me posait des questions sur le crédit d'impôt pour maintien à domicile. Elle mentionnait : Aux crédits, vous en avez parlé, mais qu'est-ce que vous avez fait? Quand on veut transformer un crédit de cette ampleur, il faut se parler entre ministères. On fait des travaux. Tout le monde sait qu'on doit faire des travaux, que ça ne s'écrit pas sur le coin de la table.

Alors, c'est une bonne nouvelle, parce que nous aurons un investissement de 394 millions de dollars pour bonifier le crédit d'impôt pour maintien à domicile. Ça va s'échelonner sur cinq ans, 1 % par année, et ça va faire en sorte que les personnes auront un peu plus d'argent pour être en mesure de se payer des soins, des services dans les résidences privées pour aînés.

Et ce que nous faisons aussi, M. le Président, pour la première fois, parce qu'il y avait un crédit fiscal qui n'a pas été revu depuis 2008, pour les personnes qui vivaient dans un logement, pour les personnes âgées, qui était de 600 \$, il va passer à 1 200 \$, M. le Président. Ça fait que ça aussi, ça va faire du bien à nos personnes aînées.

Nous aurons un programme aussi pour faire de la mise aux normes, j'écoutais le député de Beauce, tantôt, qui nous en parlait, justement pour les RPA. Pourquoi? Parce que c'est difficile parfois pour les petites résidences privées pour aînés, et pour d'autres aussi, parfois un peu plus grosses, de faire des travaux, d'aller chercher un emprunt dans une institution financière pour être en mesure de mettre au niveau. On a exigé beaucoup depuis le tragique incident de L'Isle-Verte. Alors, aujourd'hui, il faut soutenir aussi ces petits propriétaires, parce que les gens veulent vivre dans leur ville, dans leur petite ville le plus longtemps possible. Donc, c'est un programme de 388 millions de dollars pour les aider aussi, parce que, depuis la COVID, ils ont de la difficulté à se faire assurer. Alors, les assurances, c'est fondamental au niveau de la certification.

Alors, on a travaillé à ces programmes avec le ministère de l'Habitation, des Municipalités, le ministère des Finances. Et je remercie mes collègues, parce qu'on a été capables, les trois ministères, de travailler très bien ensemble.

Ce matin, je me suis fait poser une question par rapport au Fonds de soutien aux proches aidants. Pour moi, le fonds, c'étaient les sommes d'argent qui seraient disponibles. M. le Président, on avait, en 2009, un fonds. Je ne sais pas comment j'avais réussi ça à l'époque, mais toujours est-il que je tiens à remercier la fiducie familiale Chagnon, parce que M. Chagnon, avec sa famille, a quand même investi 50 millions de dollars sur 10 ans pour faire en sorte que les proches aidants de personnes aînées puissent obtenir un soutien. Le fonds s'était traduit par l'appui, l'appui aux proches aidants, et ça fonctionne très bien maintenant, après plusieurs années.

Avec notre approche, avec le fait que je coiffe le titre aussi de ministre responsable des personnes proches aidantes, il faut ouvrir à l'ensemble des personnes proches aidantes. On ne peut plus seulement soutenir les personnes proches

aidantes d'une personne âgée, il faut soutenir, entre autres, les familles qui ont des enfants autistes, des enfants en situation de handicap, les parents qui ont des enfants en situation de handicap devenus adultes qu'ils gardent à la maison. Alors, il faut ouvrir à cette diversité de proche aidance.

Donc, l'appui aux personnes proches aidantes va continuer de recevoir le 15 millions annuellement que le gouvernement a investi au cours des années, cette somme qui provenait à l'époque de la taxe du tabac. L'important, c'est de savoir que l'appui aux personnes proches aidantes...

On s'est engagés, d'ailleurs, en commission parlementaire pendant que nous étions en train d'étudier la loi sur les personnes proches aidantes. On est l'une des seules juridictions au monde à avoir une loi de cette nature. C'est la première loi au Québec sur la proche aidance. Et cette loi va changer les choses. Pourquoi elle va changer les choses? Parce qu'on vient enchâsser une politique. On vient enchâsser un plan d'action. On vient enchâsser un observatoire scientifique. On vient enchâsser aussi un comité des partenaires. On vient enchâsser la semaine nationale des personnes proches aidantes. Et, nonobstant le parti politique qui sera au pouvoir, les personnes proches aidantes seront toujours soutenues parce que la loi est forte et la loi va permettre, à tous les cinq ans, de renouveler le plan d'action. Et le plan d'action est vraiment concentré autour de la santé et du bien-être de la personne proche aidante.

Alors, d'ici quelques semaines, j'aurai encore une fois le privilège de déposer la première politique. Et je remercie la députée de Fabre parce que, durant la commission parlementaire sur le projet de loi... Écoutez, ça a très bien été. On a très bien travaillé ensemble avec le parti de Québec solidaire, le Parti québécois. Ça s'est très bien débrouillé. Il n'y a personne qui peut être contre les proches aidantes. Tout le monde veut soutenir les personnes proches aidantes. Et, quand on les soutient, les personnes proches aidantes, on aide aussi au maintien à domicile. Ça va de pair, ça va de soi.

Vous savez, M. le Président, quand je suis revenue en politique, je me suis engagée pour des maisons de répit Gilles-Carle. Mais vous savez qu'après quatre ans on va avoir dépassé notre objectif de huit maisons Gilles-Carle. On s'est engagés à faire des projets en gérontologie sociale. Tout le monde se disait : Bien, la gérontologie sociale... Mais, écoutez, il y a cinq projets actuellement. On veut en déployer dans toutes les régions du Québec. Alors, c'est merveilleux, parce que ce sont des projets qui émanent des communautés. Et, quand ça émane des communautés, en général, ça fonctionne très bien.

Alors, dans le budget, on a eu, encore une fois, 19 millions pour les proches aidants. Il y aura toujours un 15 millions de dollars aussi pour L'Appui aux proches aidants, des sommes d'argent qui vont faire en sorte que nous allons pouvoir respecter nos engagements à la fois pour des maisons de répit, mais aussi pour des coordonnateurs à la proche aidance, pour être en mesure de soutenir aussi l'observatoire à la proche aidance. Dans le budget de l'année passée, c'était le crédit d'impôt pour les personnes proches aidantes qui a été bonifié.

Donc, nous sommes sur la voie du respect de nos engagements politiques. Et je ne veux pas prendre trop de temps parce que je veux laisser parler mes collègues aussi, mais, pour moi, ça s'avère très important de dire que nous avons des sommes d'argent pour améliorer les soins et les services à domicile, pour améliorer aussi nos CHSLD. J'entendais tout à l'heure le leader de la première opposition, le député de Pontiac fait un très beau travail dans sa circonscription, et qui mentionnait : Bien là, bien là, ils voulaient nationaliser les CHSLD, on n'en entend plus parler, ils veulent les conventionner. • (15 h 10) •

Bien oui, on va les conventionner, imaginez-vous. Ça fait presque deux ans qu'on travaille là-dessus. Et, à tous les ans dans le budget, on a les sommes nécessaires pour être en mesure de le faire. Mais ce n'est pas simple. C'est depuis les années 1980 qu'on n'a pas conventionné de CHSLD, sauf celui que nous avons fait à Waterloo. Pourquoi on va les conventionner? Pour être plus près de nos CHSLD, pour être en mesure aussi de pouvoir éventuellement avoir un levier légal. S'il y a quelque chose qui se passe mal dans un CHSLD privé, le CIUSSS ou le CIUSSS peut entrer et peut s'occuper du CHSLD, peut prendre la responsabilité du CHSLD.

Donc, oui, nous allons conventionner nos CHSLD. Et, s'il y a des CHSLD qu'on ne peut pas conventionner, on va les nationaliser. Puis, s'il y en a d'autres qu'on doit fermer, nous allons les fermer. Mais nous allons offrir des soins de qualité à nos personnes vulnérables, nonobstant l'endroit où cette personne est placée.

Et aussi peut-être revenir sur les maisons des aînés. On nous critique, bien, on... il ne faudrait pas nous critiquer, là. Québec solidaire, qui disait : Bien là, nationalisez les CHSLD puis, en même temps, ça coûte trop cher, les maisons des aînés. On ne peut pas dire une chose et son contraire. On fait public. On a décidé, avec les maisons des aînés puis les maisons alternatives, de faire public, de ne pas aller dans le privé. Et, en conventionnant les CHSLD, on s'en va de plus en plus vers une approche publique.

Alors, on ne peut pas nous reprocher de s'en aller vers une approche publique. On ne peut pas nous reprocher de vouloir développer plus de 3 000 places en maisons des aînés, alors que le député de La Pinière a développé 285 places en quatre ans dans le privé. On ne peut pas nous reprocher ça.

Mais, M. le Président, en terminant, moi, j'invite tous mes collègues ici, à l'Assemblée, à me parler. Si on peut améliorer des choses, que ce soit dans les CHSLD, que ce soit dans le maintien à domicile, que ce soit pour les proches aidants, ça va toujours me faire plaisir, toujours plaisir, de parler, de m'entretenir, et de prendre les bonnes idées, et de donner le crédit à la personne. Ma carrière est derrière moi. La seule chose qui me plaît, maintenant, en faisant de la politique, c'est d'essayer de faire du bien. Et en général les gens qui sont ici veulent tous la même chose : faire du bien pour leur communauté, faire du bien dans leur circonscription.

Alors, nos personnes vulnérables ont tellement souffert pendant la première crise, je leur tends la main. Et, si vous avez des idées, on va les mettre ensemble pour bonifier ce que nous sommes en train de faire pour nos aînés, pour nos personnes en situation de handicap et pour nos personnes proches aidantes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Merci. Je cède maintenant la parole à M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Le budget déposé par le gouvernement de la CAQ est publié à un moment crucial pour l'habitation au Québec. En effet, l'an dernier, le gouvernement s'est croisé les bras, alors que le ciel s'assombrissait et le vent se levait dans le secteur de l'immobilier, et ça ne s'est pas arrêté. Aujourd'hui, la tempête a commencé, le gouvernement ne fait toujours rien. Les ministres de la Coalition avenir Québec sont bien à l'abri dans leurs bunkers, mais, dans les villes de partout au Québec, les gens n'arrivent plus à se trouver un logement décent à prix décent.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement parle maintenant de surchauffe immobilière dans les villes canadiennes, en particulier à Montréal. Ce n'est pas Québec solidaire qui le dit, c'est les experts en habitation qui l'affirment. En février, il y a un mois, les prix des maisons avaient augmenté de 100 000 \$ dans une seule année dans le Grand Montréal. Ça coûte 460 000 \$ en moyenne pour acheter une maison dans la région de Montréal, et ça, bien sûr, loin, en banlieue.

Qu'est-ce que le gouvernement attend avant de réagir devant ces nouvelles? Que le prix de maison atteigne un demi-million, 750 000 \$ par année... par maison, qu'on atteigne la situation de Toronto, pire encore, de Vancouver? Est-ce que le gouvernement regarde un peu les prix des logements? Est-ce qu'ils voient la pénurie autant de maisons à vendre que de logements à louer? Les prix des loyers, en plus, n'ont jamais augmenté aussi vite que maintenant. Il y a pénurie de logements partout au Québec. Regardez ce qui se passe à Montréal en fin de semaine, les logements sont tellement rares qu'il y a des files d'attente pour les visiter, et ça, c'est un peu partout au Québec.

Bien sûr, les députés de la CAQ, dans cette Chambre, vont dire : Bon, comme d'habitude, ça se passe à Montréal, ça nous concerne moins. Mais, non, justement ils ne peuvent pas ignorer que la crise du logement affecte l'ensemble des villes du Québec : Sherbrooke, Rouyn, Saguenay, Gatineau, Saint-Hyacinthe, même une petite ville comme Gaspé. Rien pour un premier propriétaire à se loger. Rien pour contrer la spéculation des grands promoteurs ou pour taxer les fonds d'investissement étrangers. Pas d'action ambitieuse non plus du côté du logement social. L'inertie de ce gouvernement à affronter la tempête immobilière est effarante. Il n'y a, dans ce budget, aucune mesure forte pour faire face à la crise du logement.

La CAQ vient de nous dire, dans le budget présenté cette semaine, qu'il abandonne carrément les programmes de logements sociaux. Le gouvernement de la CAQ avait promis de construire les logements promis par le gouvernement libéral, mais qui sont bloqués dans la machine. On parle de 15 000 logements approuvés, mais qui sont bloqués, mais dont la construction est réaliste si on met les efforts nécessaires. Ça fait des années que ces projets-là sont attribués à groupes dans différentes villes du Québec, mais qui ne peuvent pas se construire par manque de financement.

Le gouvernement nous a annoncé dans ce budget qu'il ne va pas remplir cette promesse-là. Mais, pire encore, une fois qu'il va avoir fini de construire les logements promis par l'ancien gouvernement, ils vont à toutes fins pratiques ne plus rien construire ou à peine, seulement 500 nouveaux logements annoncés dans le dernier budget, une goutte dans une mer de besoins. Ce n'est pas du tout la nouvelle programmation que demandaient les villes ou les comités logement du Québec. Réduction des initiatives de logement social comme peau de chagrin.

Normalement, même pendant la période de l'austérité libérale, c'était une planification de 3 000 logements par année. On est à 500 unités pour les trois prochains budgets du gouvernement de la Coalition avenir Québec mis ensemble. Les groupes de ressources techniques qui s'occupent de réaliser ces projets vont se partager une enveloppe minuscule. C'est une perte d'expertise annoncée dans un secteur crucial pour l'habitation. C'est une perte pour le Québec. On peut même se demander si le gouvernement n'est pas en train d'annoncer la mort du logement social au Québec.

La CAQ s'est vantée d'avoir signé une entente avec le gouvernement fédéral pour l'habitation, pour la construction de logements sociaux. Il aurait fallu que l'argent de l'entente Canada-Québec soit investi dans des nouvelles unités et non pas pour financer des promesses déjà faites.

Il y a une situation de désarroi chez les groupes logement, aucune planification possible à venir pour construire des logements sociaux, les sommes sont insuffisantes en logement social dans le contexte actuel de crise du logement. La crise, il faut la régler maintenant, pas en 2027. Il faut des logements d'urgence, même en temps de pandémie.

Je veux vous donner un exemple, M. le Président. Par exemple, les logements pour les personnes destinés... les personnes à risque de tomber dans l'itinérance, itinérance qui se retrouve autant à Montréal que dans une ville comme à Québec. Les personnes qui tombent dans l'itinérance ne tombent pas du ciel du jour au lendemain, là. Ils suivent un parcours régressif qui les amène petit à petit vers la rue, et la dernière étape, c'est la perte du logement. Ils déboulent tranquillement les marches de l'échelle sociale.

Souvent, ces personnes ont besoin de logements vraiment pas chers pour éviter le pire. Le plus souvent, c'est ce qu'on appelle les maisons de chambre... que ces personnes trouvent logement, très petit, bien sûr, mais avec un loyer assez modique pour y rester. Or, les maisons de chambre disparaissent dans les centres de Montréal, Québec et ailleurs, et celles qui restent tombent en ruine. Les maisons privées sont rénovées pour des résidents plus fortunés, et les gens qui y vivaient, mais, voilà, ils se retrouvent à la rue. Il n'y a plus de place pour les plus démunis ni au centre-ville ni au centre-ville de Montréal, ni au centre-ville de Québec et dans plusieurs villes du Québec.

• (15 h 20) •

Mais le monde sur le terrain a des solutions à offrir pour les plus démunis. Hier, la ville de Québec dévoilait un plan pour rénover 800 chambres destinées aux personnes pauvres vivant seules. Malheureusement, le budget annoncé cette semaine ne prévoit rien pour concrétiser ce genre de plan. Sans aide gouvernementale, ces logements ne verront jamais le jour. Québec, la ville de Québec, demandait 800 logements, le gouvernement leur offre 500 logements pour les trois prochaines années.

L'été dernier, des campements d'itinérants ont poussé à Montréal. Combien de campements ça va prendre pour que le gouvernement Legault se préoccupe de cette situation-là?

Un autre exemple, c'est les logements dédiés aux autochtones vivant en milieu urbain. Il n'y a pas, encore une fois, de volet spécifique dans AccèsLogis, le programme qui réalise les logements sociaux, pour la construction de ce type de logement. Pourtant, les besoins sont énormes. Il y a une surreprésentation des populations autochtone et inuite dans le milieu de l'itinérance au Québec. Mais, encore une fois, ces personnes-là sont les grands oubliés de ce budget.

Je dois aussi parler des annonces faites dans la lutte au racisme et à la discrimination. La pandémie est un cruel rappel pour de nombreux Québécois et Québécoises racisés que nous ne sommes pas tous et toutes égaux devant les crises. Le budget présenté la semaine dernière nie ces égalités en refusant de s'y attaquer. Le gouvernement laisse ainsi de côté de nombreux citoyens et citoyennes qui ont pourtant été au front pendant la dernière année dans les CHSLD, les résidences pour personnes âgées, les épiceries, les champs, et j'en passe. Ils et elles sont essentiels, mais seulement dans les conférences de presse, pas pour le budget.

Un grand nombre de personnes racisées, évidemment, se retrouve dans le secteur où il a fallu continuer à se déplacer, aller dans un lieu de travail pour faire fonctionner l'économie. Ils n'ont pas eu la chance des personnes diplômées, avec un bon emploi, qui avaient accès au télétravail. Les personnes racisées, pour la plupart, se retrouvent justement dans les milieux qui sont favorables à l'éclosion de la COVID-19.

Faut-il rappeler au premier ministre et au ministre Charette que la lutte au racisme doit se faire de manière... Je m'excuse.

Le Vice-Président (M. Picard) : ...député, ça... à deux reprises, là... Tantôt, vous avez parlé du budget du premier ministre, vous avez dit son nom de famille. Là, vous parlez du ministre de l'Environnement. Donc, je vous rappelle tout simplement d'appliquer le règlement. Vous pouvez continuer.

M. Fontecilla : Je vous remercie, monsieur. Je dois rappeler au gouvernement du Québec que la lutte au racisme doit se faire de manière systématique, et systémique, et de façon transversale, et ça passe nécessairement par une réduction des inégalités économiques, parce que, vous savez, M. le Président, la lutte au racisme, ce n'est pas seulement lutter contre les manifestations évidentes de racisme, mais aussi favoriser l'égalité des chances. Et ce que nous a présenté le gouvernement est nettement insuffisant pour y arriver. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Laurier-Dorion. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Orford.

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Merci, M. le Président. Je suis vraiment content d'être ici aujourd'hui pour parler d'Internet haute vitesse et connectivité. Je suis content parce que j'arrive devant vous avec du concret.

Lundi dernier, lundi de la semaine dernière, notre premier ministre a annoncé, aux côtés du premier ministre Trudeau, le lancement de l'Opération haute vitesse, un programme développé par le Québec, M. le Président. Ça représente des investissements de 826 millions de dollars pour brancher 148 000 foyers. On parle de près d'un demi-million de citoyens au Québec branchés à Internet haute vitesse partout au Québec.

Cet investissement se divise en deux volets : le volet Éclair, qui totalise 733,3 millions de dollars, et le volet Régions branchées pour près de 93 millions de dollars. C'est un investissement énorme. C'est la première fois qu'un gouvernement du Québec investit autant pour déployer les services d'Internet haute vitesse. Je précise «du Québec» parce que le gouvernement américain vient, aujourd'hui, d'annoncer 100 milliards d'investissement pour Internet, pour brancher tous les Américains. Donc, c'est une priorité pas uniquement pour le Québec. C'est certain que la pandémie a changé des choses. Avec autant de citoyens en télétravail, des jeunes qui font l'école à distance et même des rendez-vous médicaux qui sont sur Zoom, on n'a plus le choix.

En parlant de rendez-vous médicaux, ceux qui ont écouté, hier, avec M. Fillion, à RDI, l'entreprise Dialogue, qui est passée publique sur le TSX, on leur a demandé, on leur a posé la question quel était le plus gros impact en termes de croissance de leur chiffre d'affaires économie. Leur réponse, c'était de brancher justement tous les citoyens du Québec à cause de la télémédecine.

C'est essentiel, tous les Québécois doivent avoir accès à des services fiables, performants et abordables. Il faut combler le fossé numérique qui s'est creusé entre les villes et les régions. Et ça ne date pas d'hier que le gouvernement souhaite contribuer au déploiement des services en région. Il y a 20 ans, le gouvernement du Québec a lancé un très bon programme, Villages branchés du Québec, avec une enveloppe de 150 millions de dollars. L'objectif était de construire des infrastructures pour déployer Internet vers les bâtiments municipaux et les commissions scolaires. Ça a donné de très bons résultats. Ce programme a permis de brancher 2 100 écoles et bâtiments de 60 commissions scolaires, 2 100 bâtiments dans 800 municipalités, plus de 550 bibliothèques publiques.

En 2009, le programme Communautés rurales branchées a été lancé avec une enveloppe de 24 millions de dollars. Cinq ans plus tard, le gouvernement libéral lance le programme Québec branché et Brancher pour innover avec la collaboration du fédéral, avec une enveloppe de plus de 100 millions pour chaque gouvernement. Donc, on parle d'un investissement de 200 millions. Puis vous ne me verrez pas aujourd'hui critiquer le gouvernement libéral pour ce programme-là, parce qu'il faut comprendre que le fédéral fournit l'expertise technologique. Donc, le Canada est cartographié en multiples... C'est des hexagones de 25 kilomètres carrés. Donc, le programme consistait à brancher les hexagones, donc 25 kilomètres carrés, où il n'y avait aucune connexion Internet haute vitesse. Et, le fédéral, on considérait des hexagones desservis lorsqu'il y avait un seul branchement. Ça fait qu'imaginez-vous le fameux gruyère qui en est résulté. Cinq ans plus tard... Excusez-moi.

Des millions qui s'additionnent, mais le fossé numérique entre les milieux urbains et ruraux a continué de se creuser. Quand François Legault m'a confié ce dossier, je savais qu'il fallait complètement...

Le Vice-Président (M. Picard) : ...lorsque le premier ministre vous a confié le dossier.

M. Bélanger : Je m'excuse, M. le Président. Quand le premier ministre... Je vais taper sur les doigts de ceux qui ont rédigé. Quand le premier ministre m'a confié ce dossier, je savais qu'il fallait complètement revoir l'approche du gouvernement, mais j'y ai contribué, à ça. Nous devons nous concentrer sur les résultats, un énorme défi. Mais je suis un gars qui aime ça, relever les défis. Une nouvelle équipe a été montée au ministère du Conseil exécutif, et c'est avec la collaboration de tous les ministères, de tous les ministères, qu'on est arrivé à lancer l'Opération Haute vitesse.

Il faut bien comprendre que le Québec a pris le leadership de ce programme-là. Et le fédéral a trouvé le programme tellement bon qu'il est venu y contribuer 413 millions de dollars. Ce n'est pas rien, c'est énorme comme somme. Avec l'annonce du 22 mars 2021, nous nous assurons de couvrir 99 % des foyers du Québec. Ce sont 148 000 nouveaux foyers. Ça, c'est près d'un demi-million de citoyens. Puis il faut comprendre que, pour chaque citoyen qui a de la difficulté à communiquer avec un proche qui peut être à Montréal, c'est qu'on double, on double la mise.

• (15 h 30) •

Pourquoi je pense que cette fois-ci sera la bonne? Parce que nous investissons des sommes sans précédent, parce que nous avons travaillé en collaboration avec les fournisseurs de services et préparé des contrats basés sur des devis de performance. C'est très différent. Ça prenait au gouvernement précédent et même à notre gouvernement avec les premiers projets, mais Régions branchées, par exemple, ça nous prenait des mois uniquement pour l'énoncé des travaux pour finaliser et signer les contrats. Parce que ces fournisseurs-là ont l'obligation, la responsabilité de couvrir 100 % des foyers. Sur les programmes précédents, on donnait des sommes, parfois c'était 66 %, parfois c'était 90 %, le fournisseur avait toujours à faire le calcul de rentabilité. Donc, s'il y avait un foyer, par exemple, qui coûtait plus que 5 000 \$ à brancher, qu'on avait une contribution, je ne sais pas, de 90 %, on se retrouve avec un investissement de 500 \$, donc le fournisseur, lorsque ça dépassait un certain montant, il ne branchait pas, il ne branchait pas les foyers. Dans le cas de ce programme-ci, nous obligeons une couverture à 100 %, et il y a des pénalités, parce qu'en cas de retard ces pénalités sont inscrites au contrat. Les sommes sont retenues, pas à la fin, on n'aura pas à courir après les sommes, mais les sommes retenues au début. Il y a aussi une reddition de comptes qui va se faire, pas une reddition de comptes à la fin des projets, mais une reddition de comptes mensuelle, parce que, s'il y a des délais, s'il y a un fournisseur qui est en retard sur l'échéancier, nous avons la possibilité de le remplacer par un autre.

Pour donner un ordre de grandeur, dans les dernières années, environ 10 000 foyers par année étaient branchés via des programmes du gouvernement. Dans ce cas-ci, on vise 10 000 foyers branchés par mois d'ici les 18 prochains mois. Il faut dérouler 70 000 kilomètres de fibre en 18 mois. C'est deux fois le tour de la terre. Avec l'annonce que les Américains ont faite aujourd'hui sur 100 milliards d'investissements, il faut comprendre que la centaine de jours d'avance qu'on a au niveau de la signature des contrats, elle était extrêmement importante. Et je regarde de très près la chaîne d'approvisionnement pour s'assurer que, justement, tout le matériel arrive à temps.

Si on considère tous les projets qui recevront du financement gouvernemental et les engagements privés, on estime qu'il reste à peu près 36 000 foyers toujours non couverts. Les sommes résiduelles prévues au budget, parce qu'on a quand même annoncé 1,3 milliard, serviront à financer le déploiement des services vers ces foyers qui sont situés de plus en plus loin. Pour les foyers vraiment isolés, des technologies sans fil pourraient être utilisées. Nous allons identifier les projets pour couvrir le 1 % des foyers restants. Notre objectif reste le même : brancher 100 % des foyers au Québec.

Nous voulons que le Québec devienne un chef de file en matière de connectivité. Le Québec constitue 24 % de la population canadienne, mais nous arrivons au deuxième rang ex aequo avec la Colombie-Britannique. On estime qu'il y a environ 96 % des foyers québécois branchés à Internet haute vitesse à ce jour. Même si le Québec représente environ le quart de la population canadienne, nous avons seulement 9 % des foyers qui ne sont pas branchés, donc on est déjà en avance sur les voisins. Et avec l'Opération Haute vitesse, on a déjà identifié les projets pour desservir 99 % des foyers du Québec. Et notre objectif est toujours d'atteindre 100 %. C'est extrêmement ambitieux, mais je crois sincèrement qu'on peut devenir le leader en matière de connectivité, pas seulement au Canada, mais dans le monde.

Chaque province au Canada a une approche différente. Certaines font leurs propres appels de projets, d'autres n'offrent pas de subvention gouvernementale. Par exemple, le Nouveau-Brunswick a choisi une approche similaire à la nôtre en confiant le mandat de brancher 73 000 foyers en milieu rural à l'entreprise Xplornet. Partout au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde, la faible densité de population en milieu rural représente aussi un enjeu majeur pour la rentabilité des entreprises. Malgré tout, des pays ont choisi de faire un virage numérique important misant sur la connectivité pour soutenir le développement économique et social de leur pays.

J'ai un pays favori, je dois vous l'avouer, ça fait quand même plus qu'un an que j'analyse, que j'étudie ce pays-là, et c'est l'Estonie, petit pays sorti de l'ex-URSS. Dès la fin des années 90, ce petit pays nordique a décidé de miser sur le développement des technologies numériques pour contribuer à l'essor de sa population. L'accès à près de 600 services gouvernementaux en ligne est lancé dès 1997. En 2002, une carte d'identité est lancée, laquelle sert à identifier chacun des Estoniens pour lui permettre d'accéder aux services gouvernementaux. En 2005, en 2005, le vote en ligne est mis en place pour l'élection nationale. En 2008, les données médicales des patients sont mises en ligne. À partir de 2009, le projet EstWin est lancé par le ministère de l'Économie avec pour but le déploiement de l'Internet par fibre optique pour toute la population. Ce projet a nécessité l'installation de plusieurs milliers de kilomètres de câbles de fibre optique pour être capable d'avoir une connexion à 100 mégabits.

Pourquoi on parle de 50 mégabits, ici, au Québec ou au Canada? C'est la norme définie par le CRTC. Mais vous comprenez qu'avec l'investissement qu'on fait de plus de 1 milliard, avec beaucoup de fibre optique, nous allons avoir des vitesses et des débits qui dépasseront le 100 mégabits.

Des voix : ...

M. Bélanger : Merci pour la pause. Dès 2014, un service de résidence transnationale, e-Residency, est créé, toujours en Estonie, pour permettre la gestion d'entreprises situées en Estonie depuis l'étranger. La numérisation des services gouvernementaux aura permis à ce pays d'importants allègements administratifs, des leçons à suivre. Par exemple les rapports d'impôt sont effectués en ligne. Les avantages économiques de cette stratégie sont nombreux, notamment à travers l'augmentation des possibilités d'affaires innovantes et en haute technologie.

La stratégie d'autres pays face à ce défi plus près du Québec sur le plan démographique peuvent aussi servir d'inspiration. Je pense à un autre pays avec lequel nous avons déjà des démarches et des discussions, je pense à la Norvège, où l'installation d'infrastructures de fibre à la maison est effectuée en combinant deux approches. Comme pour le Québec, le vaste territoire et la faible densité de population ont limité le déploiement des services. En 2015, 97 % de la population norvégienne avait accès à Internet à sa résidence, mais seulement 22 % avait une connexion de plus de 15 mégabits. Il faut se rappeler qu'en 2015, au Canada, la haute vitesse était 5 mégabits, considérée haute vitesse. Pour pallier à ces difficultés, le gouvernement norvégien a choisi d'investir pour développer les infrastructures Internet dans les régions moins profitables. Telenor, la plus grande entreprise de télécommunications de Norvège a concentré ses efforts financiers sur l'amélioration des connexions disponibles dans les régions hautement peuplées en investissant dans une technologie moins rapide que la fibre optique, mais beaucoup plus facile à déployer. Parallèlement, des petites entreprises de télécommunications ont choisi de se regrouper pour développer le réseau de fibre optique, qui permet d'offrir les connexions les plus rapides au pays. Grâce à cette approche novatrice, le marché Internet de la Norvège peut désormais être qualifié d'écosystème mature.

Les grandes compagnies de télécommunications cherchent désormais à accélérer la vitesse de connexion offerte à leur clientèle, ce qui les incite à effectuer des partenariats avec les plus petites entreprises propriétaires de réseaux de fibre optique. Les plus petites entreprises profitent d'un marché beaucoup plus vaste que normalement à leur portée. La couverture des régions moins peuplées a donc pu être développée par la construction d'infrastructures qui profitent aujourd'hui à tout un écosystème de petits et de grands fournisseurs. La Norvège compte sur des infrastructures solides et performantes. Je peux vous confirmer, nous sommes actuellement à discuter avec la Norvège sur la gestion des données de l'Europe à l'Amérique en passant par le Québec. Donc, notre infrastructure de fibre peut être un avantage au niveau de la gestion des données entre les continents.

La Norvège compte, comme je le disais, sur des infrastructures solides et performantes. Plusieurs services à la population sont offerts en ligne, et l'économie compte de plus en plus sur des services Internet de qualité. La maturation du réseau a été rendue possible par le déploiement du 4G à grande échelle, mais c'est maintenant la fibre à la maison qui crée la compétitivité nécessaire à l'amélioration naturelle du marché. Mon gouvernement s'apprête donc à investir plus de 1 milliard de dollars pour doter le Québec d'infrastructures Internet haute vitesse fiables et performantes. Ces investissements sont majeurs, mais les retombées seront tout aussi importantes.

• (15 h 40) •

Je me suis posé la question : Qu'est-ce que ça représente pour nos régions? Au cours des dernières semaines, j'ai fouillé, j'ai commencé à analyser, comparé avec les données d'autres pays. Avec la pandémie, plusieurs personnes ont dû se mettre au télétravail. Plus besoin de rester à Montréal à temps plein, on peut travailler du chalet si on a une connexion assez rapide, évidemment. Les documents peuvent être partagés rapidement entre collègues et clients. On peut tenir des rencontres en visioconférence. On peut accéder à des programmes et fichiers sur les serveurs du bureau. Ces gens-là qui passent plus de temps au chalet contribuent à l'économie locale. Ils font leurs courses à l'épicerie, mangent au resto, mais évidemment quand c'est en zone orange. Plusieurs vont même choisir de devenir des résidents permanents.

Et plus il y a de gens qui sont en télétravail, moins il y a d'automobiles sur nos routes. Au Québec, 43 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports et 33 % de ces émissions sont liées au transport automobile. Selon un sondage, 45 % des Canadiens seraient prêts à effectuer trois journées de travail par semaine. Si on fait un calcul, on peut estimer une possibilité de réduction des gaz à effet de serre de 0,62 tonne par personne par année en faisant trois jours de télétravail par semaine. Ce sont des exemples de retombées positives pour nos régions, pour l'environnement, pour tout le Québec.

À notre époque, il est inconcevable que certaines familles n'aient toujours pas accès à Internet haute vitesse. Il y a réellement un fossé inacceptable entre les régions et les centres urbains. C'est un frein majeur pour le développement social et économique de nos régions. Et moi, je crois profondément au rôle que les régions peuvent jouer pour la relance économique du Québec. Choisir d'investir dans le déploiement des services Internet haute vitesse est un choix intelligent. Je pense ici à l'accroissement du PIB en région, à la vitalité des PME et à l'augmentation du bassin de main-d'oeuvre par l'attraction et la rétention de nouveaux résidents. Ces retombées vont valoir l'investissement, qu'on parle d'augmentations de salaire en région, qui est un des objectifs de notre gouvernement et de notre premier ministre, d'être capable d'augmenter la moyenne des salaires comparativement au reste du Canada. Il y a aussi les impacts de l'arrivée du 4.0 sur les entreprises, je pense par exemple à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur manufacturier, des petites start-up fondées par de jeunes informaticiens travaillent avec de grandes entreprises manufacturières pour créer des écosystèmes 4.0 dignes du XXI^e siècle. L'arrivée d'Internet haute vitesse fera progresser les gains en efficacité des entreprises québécoises. C'est un gage de succès.

Internet est devenu un service essentiel. Tout le monde qui reste en région doit pouvoir trouver facilement un service abordable ayant une connexion rapide et fiable. En temps de pandémie, on réalise aussi comment Internet haute

vitesse nous permet de briser l'isolement au quotidien. On peut naviguer rapidement et efficacement sur le Web, rester informé, on peut envoyer des messages, des courriels, faire des appels FaceTime avec nos proches, on peut regarder des films, jouer en ligne. Parce qu'en 2021, c'est inacceptable que les résidents de 250 000 foyers soient limités dans leurs activités sociales, personnelles, académiques, professionnelles parce que les services disponibles dans leur région sont médiocres ou inexistantes.

L'Opération Haute vitesse est un chantier majeur. Je voudrais aussi prendre le temps de remercier tous les fournisseurs de service, petits et grands, sans quoi ce chantier serait impossible. Je compare souvent les sélections de fournisseurs qu'on a faits, les choix qu'on a faits à bâtir une équipe de hockey. On a une partie qui va durer 18 mois, on a une attaque à cinq avec un gardien, donc on a six joueurs qui vont être là pour vraiment être capables de compter des buts, mais on parle de beaucoup d'entreprises en région, des petits joueurs, des organismes à but non lucratif, des coopératives qui vont être impliquées dans ce projet-là. Mais, en termes de gros joueurs, je parle de Vidéotron, Bell, Cogeco, Sogetel, Xplomet. Telus pour le volet éclair, auxquels s'ajoutent également les Targo Communications, qui font un travail excellent, Coop-CSUR, Digicom, Groupe Maskatel, Connexion Fibre Picanoc, Cooptel et plusieurs OBNL de MRC dans le cadre du programme Régions branchées.

Pour réussir, on aura aussi besoin de la collaboration de tout le monde : les gouvernements, les municipalités, près d'un millier de mairesses et maires, les MRC et leurs préfets, la Fédération québécoise des municipalités, l'UMQ, les fournisseurs de service Internet petits ou grands, les organisations locales, les géomaticiens, les ingénieurs et, bien entendu, les monteurs de ligne. Ça fait que cet été, quand vous allez vous promener en régions du Québec quand vous allez prendre vos vacances ou aller voir vos proches, quand vous allez voir un camion qui est sur le bord de la route avec une nacelle après installer de la fibre, petit coup de klaxon, un petit pouce en l'air parce qu'ils vont avoir besoin d'encouragement parce qu'il y a énormément de travail à faire.

À sa mesure, tout le monde a un rôle à jouer dans l'Opération Haute vitesse. Pour accélérer le déploiement des projets, nous avons aussi dû solliciter Bell et Hydro-Québec, les deux principaux propriétaires de poteaux et torons au Québec. On parle de délais en années. Nous sommes passés de délais en année à des délais en jours. Pour déployer 70 000 kilomètres de fibre en 18 mois, on estime qu'il faudra plus de 7 000 permis, plus ou moins 15 000 poteaux à remplacer. Grâce aux travaux de la table de coordination mise sur pied par mon gouvernement en mai dernier, Bell et Hydro-Québec ont accepté de suspendre la norme commune qui était utilisée depuis des décennies et d'adopter la norme de l'Association canadienne de normalisation. Concrètement, ça va, par exemple, permettre d'installer des structures temporaires le temps que les poteaux soient changés par Hydro-Québec. On a aussi travaillé avec le ministère des Transports du Québec afin d'obtenir des assouplissements quand il faut déployer la fibre dans les emprises routières ou même pour enfouir la fibre. On travaille avec la Fédération québécoise des municipalités pour que les municipalités et MRC puissent partager leurs connaissances de territoires pour n'oublier aucun foyer. On a donc travaillé fort pour trouver des solutions concrètes qui vont permettre d'avancer plus rapidement tout en assurant la sécurité des travailleurs et des citoyens.

Plusieurs personnes se demandent pourquoi on n'a pas plutôt décidé de nationaliser l'Internet, comme l'électricité. Ce n'est pas une mauvaise idée, mais c'est impossible. Les télécommunications sont une compétence fédérale, et c'est un secteur hautement réglementé au niveau fédéral, mais aussi au niveau international. En prenant une approche de nationalisation, le gouvernement aurait dû faire face à des litiges majeurs et interminables devant les tribunaux, les coûts sociaux auraient été astronomiques, et toujours aucun service déployé. Grâce à notre approche collaborative avec les fournisseurs de l'industrie, nous avons pu fournir une réponse adéquate à l'urgence criante de brancher tout le monde le plus rapidement possible et sans attendre davantage. On finance la construction d'infrastructures de fibre optique à travers tout le Québec. Même si c'est une entreprise x qui reçoit le financement pour construire l'infrastructure, une entreprise y pourra en bénéficier en louant une partie de la bande passante. C'est des règles qui sont définies par le CRTC. Certains pensent qu'avec notre approche on élimine la concurrence et on favorise les grosses entreprises de télécommunications. C'est encore faux, parce que plusieurs petits telcos vont pouvoir utiliser la bande passante des infrastructures déployées et financées par le gouvernement.

La plupart des fournisseurs d'Internet haut débit au Québec offrent une utilisation Internet illimitée. Avec notre plan, les fournisseurs de service devront offrir des services fiables, d'excellents prix comparatifs avec les grands centres et une tarification concurrentielle. Notre gouvernement a choisi une approche collaborative avec les fournisseurs de service pour doter le Québec d'infrastructures performantes et évolutives. La fibre est le moyen le plus efficace d'être capable de passer à des vitesses de 100 mégabits à du gigabit.

Notre gouvernement... Ce chantier va créer des emplois en région, pas juste en lien avec le déploiement de la fibre, mais aussi dans le secteur de l'énergie, du transport, du tourisme, des technologies de l'information. L'accès à Internet est un outil précieux pour stimuler l'emploi et promouvoir l'économie en général. La création d'industries dans les régions contribuera à soutenir la croissance de l'économie dans plusieurs autres aspects. Une connexion fiable et performante va aider tous les niveaux de gouvernement à développer et à maintenir des services qui profitent à tous.

• (15 h 50) •

Comme vous pouvez le constater, plusieurs raisons expliquent notre choix d'investir massivement dans le déploiement des services Internet haute vitesse. Le gouvernement du Québec a été très cohérent pour communiquer qu'il souhaitait faire avancer ce dossier alors qu'il constituait, tout au long de la dernière campagne électorale, un engagement majeur de notre premier ministre. Cette fois-ci, c'est la bonne, c'est notre gouvernement, car notre gouvernement a la volonté d'agir. Nous sortons du cadre usuel et des programmes existants qui ne fonctionnaient pas pour arriver avec une solution sans précédent. Nous nous donnons les moyens de nos ambitions.

Avec la pandémie, c'est devenu évident que notre société fera désormais une grande place à l'éducation à distance, la vente en ligne, le télétravail et la télémédecine. Le virage numérique est là pour rester, il ne faut que nos régions soient

désavantagées. Au contraire, on veut que la construction d'infrastructures fiables et performantes leur permette d'atteindre leur plein potentiel de développement économique. Les mesures contenues dans le budget continueront à augmenter les emplois, la croissance des entreprises et le PIB en région. Plus l'investissement dans la recherche et le développement des services est significatif, plus les services deviennent efficaces, et plus la croissance du Québec sera grande. Nos investissements vont contribuer à renforcer massivement l'économie de nos régions, et j'en suis très fier. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant M. le député de Jonquière.

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Ça me fait plaisir de prendre la parole sur ce budget, ce budget qui a été qualifié par de nombreux observateurs, dont de notre côté de cette Chambre, comme étant un budget de facture assez classique, au fond, un budget qui reprend les fondamentaux, là, de ce type de budget, donc, avec des investissements dans les infrastructures, du saupoudrage ici et là dans différents domaines et qui, également, vient en aide à des grandes missions de l'État, comme la santé et l'éducation, ce qui est important de le faire, nous en convenons tous.

Cependant, nous sommes dans une période tout à fait exceptionnelle. Nous vivons une crise exceptionnelle que seuls nos grands-parents ou nos arrière-grands-parents ont connue de façon comparable, quoique toute chose est différente aujourd'hui, c'est la grippe espagnole de 1918-1920. Alors, on est dans une situation comparable en termes de pandémie mondiale. Alors, il n'y a personne ici, il n'y a personne qui a connu cette période-là et qui est encore vivant au Québec. Donc, pour nous, pour notre génération, pour tous ceux et celles qui ont des responsabilités importantes comme celles que nous avons en étant à l'Assemblée nationale, c'est une première, c'est une première dans un contexte particulier.

Donc, moi, j'ai comme règle : À situation exceptionnelle solution exceptionnelle. Mais là ce n'est pas ça qu'on a ici avec ce budget. Ce gouvernement avait une occasion en or, avait une occasion unique pour faire les choses différemment. Personne n'a souhaité la crise dans laquelle nous sommes, mais maintenant que nous sommes plongés dans cette situation, saisissons la fenêtre, comme on dit, cette opportunité pour faire les choses différemment, faire une relance verte, une relance juste, une relance qui va nous permettre d'anticiper la prochaine crise pour laquelle il n'y aura pas de vaccin, c'est la crise climatique. Je vais vous proposer trois pistes qui répondent à une situation exceptionnelle, pour solutionner une crise exceptionnelle, trois pistes vers lesquelles le gouvernement aurait dû, aurait pu aller et qu'il n'a pas fait.

Premièrement, le Fonds des générations. Au 31 mars de cette année, la dette brute s'établit à 219 milliards de dollars, soit 49,5 % du PIB. On est bien loin des niveaux qui avaient été atteints à la suite de la récession de 2008-2009 et qui prévalaient en 2017 encore, qui étaient 51 % du PIB. Juste pour vous donner une idée, en 2014-2015, le poids de la dette s'établissait à 54,1 % du PIB. Maintenant, la situation, malgré la crise, est sous contrôle parce qu'on a le Fonds des générations. C'est une situation qui est sous contrôle. Et sur les marchés étrangers, il y a présentement des taux d'intérêt qui sont intéressants, qui sont plus bas, entre autres parce que notre situation est sous contrôle au Québec.

Des spécialistes estiment que la valeur du Fonds des générations s'établit autour de 8,9 milliards de dollars. Donc, première solution que nous proposons, et nous ne sommes pas les seuls à la proposer, c'est de faire une ponction jusqu'à 1 milliard de dollars par année dans les versements au Fonds des générations pour l'investir dans des infrastructures vertes, dans une relance juste. Et je veux vous citer un article qui est paru dans *Options politiques* le 22 juin 2020 sous la plume de Sarah-Maude Belleville-Chenard et François Delorme, bien connu, professeur à l'Université de Sherbrooke en économie écologique, l'article *Le Fonds des générations au service de l'équité fiscale et écologique*, et qui plaide exactement dans ce sens-là, donc se servir d'une ponction du Fonds des générations. Le Fonds des générations vise à permettre aux générations futures de souffler sur le plan fiscal, sur le plan financier. Mais, quand on pense aux générations futures, il faut aussi y penser sous l'angle du climat, sous l'angle de l'environnement, parce que les générations futures auront aussi à agir, mais surtout à subir les conséquences de notre inaction et de l'inaction des gouvernements précédents en matière climatique puis en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Donc, cette ponction, pour servir à quoi? À préparer une transition juste. La FTQ évalue qu'autour de 700 000 travailleurs, travailleuses seront potentiellement touchés par les changements dans la main-d'oeuvre quant aux changements climatiques et à la transition écologique, transition économique et à l'adaptation aux changements climatiques, 700 000 travailleurs, travailleuses, par exemple, des secteurs de la construction, des transports, de la pétrochimie, tous des secteurs extrêmement importants, extrêmement actifs au Québec. Alors, il faut préparer ça par une concertation, être capables d'anticiper ce qui s'en vient, quels seront les secteurs principalement touchés, ensuite préparer un plan d'action pour requalifier, mobiliser, former cette main-d'oeuvre et le financer par notamment le Fonds des générations, une ponction, ce que nous proposons, jusqu'à 1 milliard par année, mais aussi par des fonds mixtes, par la Caisse de dépôt et placement, par une participation des fonds privés. Donc, ça, c'est la première solution.

Deuxième solution que je vous propose, c'est d'investir 1 % du PQI en verdissement des villes et de nos régions. Le Plan québécois des infrastructures 2021-2031 prévoit 135 milliards. Alors, ça veut dire, encore là, 1,3 milliard sur 10 ans qu'on peut mettre dans la réduction des îlots de chaleur, dans la construction de parcs, de pistes cyclables, d'adaptation aux changements climatiques. Deuxième solution pour laquelle le gouvernement n'a pas fait de proposition alors qu'il avait l'occasion.

Et troisième solution, c'est d'accélérer les mesures d'assainissement des eaux. Dans le PQI, on apprend que le gouvernement prévoit investir plus de 7,5 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur des municipalités pour améliorer... pour le maintien des actifs en assainissement des eaux. Alors, il faut pousser la machine au maximum pour accélérer les chantiers d'assainissement d'eaux usées, d'eau potable, améliorer l'accès à l'eau potable au Québec. Le gouvernement prévoit, sur 10 ans, 7,5 milliards de dollars. On pourrait accélérer ça. Je sais que la présidente du

Conseil du trésor a fait adopter la loi n° 66, il n'y avait rien pour l'assainissement des eaux. L'argent est là, il y a moyen de l'accélérer.

Motion formulant un grief

Donc, le temps file. Je voudrais terminer, M. le Président, avec une motion de grief, que je dépose. Je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le manque de vision de ce budget vers une transition verte et juste.» Merci.

• (16 heures) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je reconnais maintenant Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Alors, merci, M. le Président. Alors, je veux saluer évidemment les députés du gouvernement et les députés des oppositions.

Avec ce dernier budget, nous démontrons clairement que, malgré le contexte difficile, malgré la pandémie qui s'étire depuis plus de 12 mois, malgré l'incertitude qu'elle apporte pour tous, l'éducation est et restera une priorité pour notre gouvernement. L'éducation, à tous les niveaux de l'enseignement, est essentielle pour notre gouvernement, pour notre société, pour notre culture, pour notre développement et pour notre richesse collective.

Et, comme ministre de l'Enseignement supérieur, laissez-moi vous dire avec fierté que ce budget permettra de positionner l'enseignement supérieur comme un vecteur important de la relance économique. Investir en enseignement supérieur est incontournable pour améliorer la qualité et le niveau de vie des Québécoises et des Québécois. Le gouvernement posera aussi des gestes concrets pour venir en aide aux étudiantes et aux étudiants qui ont été particulièrement éprouvés au cours de la dernière année, notamment pour s'ajuster à la formation à distance. Nous débloquons avec ce budget des investissements pour les soutenir en argent mais aussi en ressources. La santé mentale et la réussite des étudiants et des étudiantes sont deux chantiers incontournables en enseignement supérieur.

De manière plus détaillée, nous avons identifié cinq priorités qui ont été établies dans le budget 2021-2022 en enseignement supérieur. Déclinées en 12 mesures, elles représentent un investissement global de près de 350 millions de dollars. C'est une somme qui a été accueillie très favorablement par le milieu.

La première priorité, favoriser la persévérance des étudiants et des étudiantes, 35 millions de dollars. Les mesures : déployer plus de solutions numériques dans les établissements, améliorer la santé et le bien-être des étudiants et du personnel, et d'autres mesures de soutien.

La priorité deux, accroître la diplomation à l'enseignement supérieur, 88 millions. Les mesures : favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance et la réussite, former davantage en sciences infirmières, renforcer la présence des établissements d'enseignement supérieur en région, octroyer des bourses au collégial en technologie de l'information, favoriser l'attraction et la diplomation en technologie de l'information.

Troisième priorité, le marché du travail. Une mesure importante, faciliter l'accès à la formation continue et soutenir une gestion de l'offre collégiale concertée.

Quatrième priorité, la jeunesse, 154 millions de dollars. Les mesures : un montant forfaitaire de 100 \$ pour chacune des sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021 versé aux étudiants à temps plein de niveau collégial ou universitaire. Dans le cadre de l'aide financière aux études, une deuxième mesure, le congé d'intérêts sur les prêts étudiants.

La cinquième priorité, nous voulons mieux reconnaître les compétences des immigrants. Nous allons exempter des droits de scolarité des professionnels formés à l'étranger pour leur formation d'appoint. Toutes ces mesures nous permettront d'agir sur deux fronts que nous jugeons fondamentaux pour les prochaines années en enseignement supérieur. D'abord, améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite éducative, et, deuxièmement, participer à la relance de l'emploi et au développement économique du Québec.

Comme je le disais, la santé et le bien-être des étudiantes et des étudiants et du personnel représentent la première de nos priorités. Nous avons vu les effets de la pandémie, nous avons écouté les demandes. Les sessions d'études à distance ont eu leur part d'impact chez les étudiantes et les étudiants. Une charge de travail augmenté, la difficulté d'accès aux ressources, une concentration difficile, des difficultés d'organisation, de persévérance et d'assiduité, l'anxiété, le stress et la fatigue, ces effets non désirés, mais réels se font également sentir chez les membres du personnel. Nous croyons que le budget apportera son lot de bonnes nouvelles et surtout des mesures concrètes pour aider toutes ces personnes qui vivent des difficultés sérieuses.

Par ailleurs, malgré les progrès, le Québec se situe sous la moyenne canadienne quant à la proportion de sa population ayant un niveau de scolarité collégial ou universitaire. Nous avons donc là un défi important. Il était essentiel de travailler en gardant ces besoins en tête.

Une partie de la solution se trouvait dans le soutien au déploiement d'initiatives numériques. Le retour en classe est évidemment très attendu et tout le monde va s'en réjouir. La vie sur le campus est aussi essentielle, mais il serait illusoire de penser que les cours à distance vont entièrement disparaître. Les mesures de nature technologiques et numériques sont donc incontournables. Nous verrons dans le futur, mais il est fort probable que la pandémie aura changé nos habitudes, et ça, à bien des égards. Elle n'aura pas eu que des effets négatifs, elle aura été le coup de pouce nécessaire à l'implantation rapide de nouvelles façons de faire modernes qui étaient déjà dans les plans. Nous devons donc nous assurer d'outiller convenablement les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel de nos établissements d'enseignement supérieur.

Pour ce qui est de la relance économique, le rôle des collèges et des universités n'est plus à démontrer. Ils sont tous, particulièrement en région, des carrefours incontournables où se côtoie une riche diversité de talents et d'acteurs de changement. Les collèges et les universités contribuent de manière variée à la santé économique de nos collectivités. Ils font aussi rayonner notre expertise et ils sont à la source de grandes avancées qui nous rendent fiers. Ensemble, les établissements d'enseignement supérieur constituent une force d'attraction, de formation et de recherche. En ce sens, ils participent activement au développement de notre richesse collective.

Pour leur permettre de jouer ce rôle encore plus efficacement, plusieurs mesures du budget viendront les appuyer. Alors que la pénurie de main-d'oeuvre est un enjeu constant depuis plusieurs années, je pense notamment à l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail, à l'importance du développement de la formation continue, à la diversification de l'offre, au virage nécessaire vers des moyens de production moins exigeants en main-d'oeuvre, aux besoins de main-d'oeuvre, notamment dans le domaine de la santé et des technologies de l'information que nous avons identifié et pour lesquels des mesures concrètes sont mises sur pied, à la redynamisation des régions, notamment par l'attraction et la rétention des étudiants en région, notamment aussi les étudiants internationaux.

Ce budget nous permettra aussi de donner un peu de répit financier aux jeunes en leur accordant un congé d'intérêt sur leur prêt étudiant. La pandémie a affecté plusieurs secteurs de l'économie. Plusieurs d'entre eux accueillent des étudiants dans leurs rangs comme l'hôtellerie et la restauration. Nous pourrions également les aider en offrant une compensation sous forme d'un montant forfaitaire pour les coûts assumés afin d'assurer la transition rapide vers la formation à distance.

Toutes ces mesures permettront, je le crois vraiment, aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux membres du personnel et aux établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes de sortir de la pandémie avec force pour jouer un rôle accru dans la marche vers l'avenir de notre collectivité. Je le répète, les étudiantes et les étudiants représentent notre futur. Leur réussite éducative et leur bien-être sont des éléments incontournables pour notre retour à la normale. Je fais le même constat pour les membres du personnel et pour les établissements eux-mêmes. Avec ce budget, nos intentions sont évidentes, l'éducation est une priorité pour notre gouvernement, et nous le démontrons de manière très concrète avec des mesures importantes et bien financées.

Le réseau de l'enseignement supérieur va jouer un rôle extrêmement important dans les prochaines années. Nous nous donnons les moyens de permettre aux collèges, aux universités et à toutes les personnes qui y étudient et y travaillent de contribuer à la relance tant éducative qu'économique. Je vous remercie. Merci, M. le Président.

• (16 h 10) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Je reconnais maintenant M. le député de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour aussi de prendre la parole dans ce débat sur le budget. Je vais essayer de couvrir trois points, trois thèmes, mais je ne suis pas sûr que je vais y arriver. Je ne veux pas prendre tout le temps qui nous reste non plus, parce qu'il y a d'autres collègues qui veulent prendre la parole.

Je commencerais par là où le député de Beauce-Sud avait terminé ce matin, quand il avait dit que sa page favorite du budget était la page E.5. Moi aussi, j'ai une page favorite, on ira après, mais sa page étant la E.5... Et je pense que c'est... Et je le trouve très sincère, je pense qu'il le croyait vraiment, comme d'ailleurs beaucoup de ses collègues. Et, à la page E.5, ce qu'on trouve, ce sont, donc, toutes les mesures d'allègement fiscal, donc de protéger le portefeuille des Québécois, comme cela avait été mentionné. Et je vous dis même, M. le Président, que c'est des mesures qui sont très populaires, mais «populaires», ça ne veut pas dire que ça fait de la bonne politique publique.

85 % des mesures indiquées à la page E.5 concernent les familles, concernent les familles. Encore une fois, très populaires, l'allocation famille, la réduction des taxes scolaires, le tarif unique en service de garde, tout ça, ce sont des mesures extrêmement populaires. Mais, encore une fois, est-ce que c'est de la bonne politique publique? Moi, je pense que ça reflète le fait que mon collègue, ce matin, le député de Pontiac, avait décrit le budget comme étant, bon, conservateur, comme étant «old school», comme étant de la vieille école, et c'est un bon reflet de cela.

Par exemple, en termes du soutien aux familles, et c'est très bien, et comme j'ai dit, c'est très populaire, mais c'est quand même des montants considérables. Ça aurait été plus efficace, à mon avis, de prendre ces montants-là, par exemple, et alors là d'aider toutes les familles. Parce que, là, ce que le gouvernement a fait, c'est qu'il a aidé un groupe de familles très particulier, les familles avec enfants, enfants à l'école ou enfants à la garderie, et qui habitent dans des maisons, surtout des maisons de banlieue. Mais ça ne représente pas toutes les familles au Québec. Au Québec, il y a bien d'autres familles. Il y a beaucoup de personnes qui habitent seules. Donc, moi, j'aurais pris... nous aurions pris ces montants substantiels, on parle de plusieurs milliards de dollars sur cinq ans, pour alléger le fardeau fiscal de tout le monde, en commençant par les plus vulnérables, en commençant par ceux qui ont vraiment, vraiment besoin.

D'ailleurs, c'est très symptomatique de l'action gouvernementale que la toute première action en éducation, en 2018, c'était la baisse de la taxe scolaire. Bon, encore une fois, moi, j'aurais choisi un autre moyen de parler d'éducation que de baisser la taxe scolaire. Très populaire, cela étant dit, mais est-ce que c'est la bonne politique publique?

Maintenant, j'aimerais aussi mentionner que, le gouvernement l'a dit, les ministres l'ont répété plusieurs fois, le Québec est la province qui aide le plus la population, qui soutient les entreprises le plus au Canada. M. le Président, d'une façon globale, on peut mesurer l'action gouvernementale, enfin, on devrait mesurer l'ampleur de l'action gouvernementale en termes de soutien à l'économie par la taille de son déficit. Alors, quand on examine cela, quand on voit le déficit du Québec avant versement au Fonds des générations, donc le déficit opérationnel du Québec 2021-2022, l'année qui commence demain, on voit que c'est un déficit de l'ordre de 2 % du PIB. C'est significatif, mais c'est 2 % du PIB. Nos voisins en Ontario sont à 5 % du PIB. L'année 2022-2023, le déficit opérationnel du Québec, c'est 1 % du PIB, pendant qu'en Ontario,

juste à côté, ils sont aussi encore dans les 4 % à 5 % du PIB. Donc, une intervention beaucoup plus musclée, beaucoup plus agressive en soutien à l'économie. Donc, c'est une raison de plus que nous disons depuis le début que ce budget est conservateur et que ce budget est vraiment «old school».

Comme notre cheffe a dit, le monde a changé avec la pandémie. Est-ce que cela veut dire que... Alors, M. le député de Robert-Baldwin, vous êtes en train de nous dire que le déficit, ça n'a plus d'importance? Non, non, non, ça a toujours une importance, mais il faut prendre en considération le point de départ, il faut prendre en considération l'état réel des finances publiques et de l'économie.

En entrée de jeu, donc, le gouvernement fait face à cette grande crise avec quatre facteurs qui l'ont beaucoup aidé à faire face à cette crise, et donc, à mon avis, qui aurait justifié une intervention gouvernementale encore plus musclée. Quels sont ces quatre facteurs, M. le Président? Je pense qu'il faut le dire, il faut le redire, le premier de ces facteurs, c'est que le gouvernement précédent avait laissé les finances publiques saines, avait laissé une réserve importante, ce qui a permis à ce gouvernement d'absorber le choc de la pandémie en bien meilleure position que le gouvernement voisin du Canada ou même les gouvernements des États américains. Donc, les finances publiques, grâce à l'action du gouvernement précédent, étaient saines, étaient en ordre, des réserves substantielles dans les coffres de l'État.

Deuxième facteur, la faiblesse des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt sont très faibles, très bas. Grâce à la politique monétaire de la Banque du Canada, les taux sont très bas, donc cela aide aussi. Il aurait pu justifier une intervention gouvernementale beaucoup plus musclée que ce que nous avons vu.

Troisièmement, les mesures, les mesures de soutien très, très agressives du gouvernement fédéral : les transferts fédéraux, les transferts fédéraux aux citoyens, la PCU et d'autres mesures, des centaines de milliards pancanadiens, des dizaines de milliards pour les Québécois. M. le Président, c'est quand même un soutien majeur qui a contribué à soutenir l'économie québécoise et qui, donc, aurait permis une action beaucoup plus musclée.

Et puis le dernier facteur, qui est non négligeable, le fait qu'au sud de la frontière il y a aussi une nouvelle administration, un nouveau gouvernement qui vient aussi de mettre en place, d'annoncer un programme de stimuli économique pour les années qui viennent, un billion de dollars, c'est vraiment quelque chose de majeur. Donc, l'économie de nos voisins va croître à un rythme très rapide. Cela aussi aurait permis qu'ici on prenne un peu plus de risques et qu'on mette en place une politique publique plus agressive que ce que cela a été le cas. Donc, budget conservateur qui n'a pas saisi les occasions qui se présentaient.

Qu'est-ce que ça a, comme résultat? Là, on vient à ma page favorite du budget, M. le Président, et ce n'est pas un grand scoop, je pense que je l'ai déjà dit ici, même à plusieurs reprises, c'est la page A.21. Alors, à la page A.21, qu'est-ce qu'on voit, M. le Président? On voit un graphique, un graphique qui est très intéressant. C'est un graphique qui nous montre la croissance du PIB du Québec tel que prévu par le ministère des Finances vis-à-vis la croissance du PIB du Québec qui aurait eu lieu s'il n'y avait pas eu de pandémie. S'il y a une utilité au budget de mars 2020, de l'année passée, c'est le fait que ce budget-là, qui était périmé dès sa première journée... mais, au moins, il nous avait présenté une trajectoire pour l'économie québécoise pré-pandémique. Donc, on avait vraiment fait un bon état de l'évolution de la situation pour les cinq prochaines années s'il n'y avait pas eu de pandémie.

Ce que le graphique à la page A.21 nous indique, c'est que cet écart-là ne se ferme pas. On ne revient pas, même pas en 2025. On ne revient jamais là où on aurait dû être s'il n'y avait pas eu de pandémie. Et ça, c'est très important. Ça veut dire que ça nous laisse un écart — il nous manque du PIB, si on peut ainsi dire — un écart entre notre performance réelle et notre performance qui aurait eu lieu s'il n'y avait pas eu de pandémie.

Qu'est-ce que ça a comme conséquence, M. le Président, cet écart non comblé? Ça a des conséquences très directes sur, par exemple, l'évolution des revenus de l'État. Les revenus de l'État... revenus autonomes, je veux dire, ne reviendront jamais, selon les prévisions du ministère des Finances. En tout cas, jamais, c'est très loin, mais, disons, au cours des cinq prochaines années, les revenus ne reviendront jamais là où ils auraient dû être selon la prévision de 2020.

• (16 h 20) •

Et le problème, c'est que, dès 2020, le gouvernement s'était engagé à des augmentations de dépenses récurrentes substantielles basées sur ces revenus qu'il pensait aller récolter. Là, on fait face maintenant à la situation où les dépenses sont même plus élevées, parce qu'on a rajouté par-dessus des nouvelles initiatives dues à la COVID, mais les revenus, eux, ils sont plus bas. Donc, même si les déficits sont relativement modestes et que le gouvernement n'a pas été aussi loin qu'il aurait dû aller, même dans cet environnement-là, ces déficits qui restent sont relativement modestes, mais ils sont structurels. On n'arrivera pas à s'en sortir parce que la croissance économique n'est pas assez forte pour nous sortir de cette impasse-là. Et le gouvernement, le ministre des Finances, très transparent, a très bien indiqué dans ces documents qu'il y aura un écart à résorber de 6,5 milliards. Et la façon dont cet écart sera résorbé, ce sera annoncé, discuté après 2022. Mais, sachant d'ores et déjà que la croissance ne sera pas au rendez-vous, donc, comment cet écart-là va être comblé? À vous de juger, M. le Président. Ce n'est quand même pas de la physique nucléaire très complexe, c'est de l'arithmétique très simple : revenus moins dépenses égale solde. Alors, si les revenus ne sont pas là...

Maintenant, pourquoi est-ce que je dis, et je redis, et nous redisons que la croissance économique ne sera pas au rendez-vous? Parce que non seulement le gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour le faire, pour aider, mais nous faisons face aussi à un facteur structurel extrêmement important. Et je prends un petit peu d'eau, M. le Président. Quand on parle de facteur structurel, tout d'un coup, ma gorge devient sèche. Et ce facteur structurel là, qui nous empêche de vraiment atteindre notre potentiel de croissance économique, c'est ce que, moi, j'appellerai la transition démographique. En fin de compte, il nous manque du monde, aussi simple que ça, là, il y a des pénuries massives de main-d'œuvre. Ces pénuries massives de main-d'œuvre proviennent en grande partie d'une question démographique. La population du Québec non seulement vieillit, mais la population active, au cours des prochaines années, va carrément diminuer, M. le Président. C'est extrêmement préoccupant, c'est extrêmement pénalisant pour notre activité économique future. Il n'y a pas

de solution simple. On ne peut pas soudainement inventer des personnes et créer des êtres humains. Les robots, on y viendra un jour, là, mais on n'est pas encore rendu là.

Donc, comment on va régler ça? Encore là, il n'y a pas 3 000 façons de le faire, il y a essentiellement deux façons de le faire, M. le Président, d'adresser ces questions de pénurie de main-d'oeuvre au-delà de la formation, bien sûr. Formation, requalification, tout ça est très important, il faut le faire. Mais quelles sont les deux façons?

Première, l'immigration. Ah! Parlons d'immigration, parce que depuis 2018 qu'on n'en parle plus. Je pense que le gouvernement a pris vraiment une décision qui était très mal avisée, en tous les cas. Mais, avec l'évolution des choses, la réduction des seuils d'immigration, aujourd'hui, a l'air encore plus mal avisée que c'était le cas en 2018. C'est un énorme problème. Le ministre de l'Économie, ce matin, nous disait : Ah! on va aller augmenter le nombre de travailleurs étrangers temporaires. Ah oui, temporaires? Et c'est comme ça qu'on va favoriser l'intégration? On va vous dire : Oui, venez, venez chez nous, mais vous allez rester juste deux ou trois ans, pas plus, après ça vous rentrez chez vous. Et là, vous allez vous intégrer et participer pleinement à la société? Je ne pense pas, je ne pense pas que c'est comme ça qu'on va y arriver. Donc, immigration, il faut vraiment, vraiment qu'on regarde ça de façon éclairée et de façon honnête et qu'on le place dans ce contexte de transition démographique.

Et le deuxième facteur, c'est d'augmenter du mieux qu'on peut notre population active, parce qu'il y a des personnes, surtout après la pandémie, qui se sont retirées du marché du travail, beaucoup de femmes, beaucoup de jeunes femmes et d'autres groupes qui ne participent pas au marché du travail. Et ce n'est pas seulement une question de requalification. Il y a ça aussi, question de formation, il y a ça aussi, mais c'est plus vaste, plus loin que ça. Il y a tout un groupe populationnel dont... on n'arrive pas à vraiment ramener au marché du travail la population autochtone. La population autochtone est massivement jeune, plus jeune que la population en général. Si on peut regarder ça d'une façon très technocratique, il y a là du monde à aller chercher.

Deuxièmement, il y a aussi, comme j'ai dit tantôt, beaucoup de femmes qui se sont retirées de la population active. Notre cheffe a dit : Un recul de presque une génération. Une des raisons, c'est le manque d'espaces en garderie, par exemple.

Donc, il y a beaucoup de choses, M. le Président, qu'on peut faire, qu'on doit faire pour augmenter la population active, pour qu'on puisse avoir une croissance économique plus rapide, pour qu'on puisse avoir des revenus de l'État plus abondants, pour qu'on puisse financer nos programmes publics, M. le Président. Parce qu'au Québec, ce que nous avons maintenant, nous avons un problème, nous avons une question, nous avons un manque de revenus. Il nous manque des revenus pour pouvoir soutenir le niveau de services publics que nous voulons avoir. Et, pour avoir les revenus nécessaires à soutenir les services publics dont nous avons besoin, il faut une croissance économique plus vigoureuse, qui demande une main-d'oeuvre plus abondante et qui demande les changements dont j'ai fait état tantôt.

M. le Président, je crois que je devrais maintenant m'arrêter, parce que sinon mes collègues vont être très fâchés avec moi, parce que je suis déjà en train de prendre du temps qui... Ils aimeraient aussi, eux, s'exprimer sur cette question. Donc, un budget conservateur, Mme la Présidente, un budget «old school» et un budget qui n'adresse pas une des grandes lacunes de notre société aujourd'hui, qui est le manque profond de mandat. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Robert-Baldwin. Et maintenant je suis prête à reconnaître la prochaine intervenante, qui sera Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations, cet après-midi, aux collègues de la banquette ministérielle, également aux collègues de l'opposition. Toujours un plaisir d'être ici pour m'exprimer sur le débat sur notre budget, un budget déposé par notre ministre des Finances. Et j'en profite au passage pour faire des remerciements spéciaux à toute cette équipe au ministère des Finances, parce que vous savez que le budget est un exercice très, très, très élaboré, très méticuleux, très long également, précédé par des consultations, et tout ça. C'est tout un processus. Donc, un grand remerciement, un grand bravo à tous les gens, tous les fonctionnaires également, l'équipe du cabinet qui travaille au ministère des Finances pour produire ce budget.

Tout d'abord, Mme la Présidente, je voudrais vous entretenir sur quelques implications concrètes de ce budget cette année dans ma circonscription, dans ma magnifique circonscription, la plus belle, de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Premièrement, il y a des bonnes nouvelles, côté maritime. Et, vous savez, il y a une tradition maritime qui est extrêmement forte dans ma circonscription, nous avons plusieurs traversiers, nous avons des chantiers maritimes, donc, il y a une tradition qui est très, très forte. On vit beaucoup au rythme du fleuve dans cette circonscription qui contient et qui inclut également deux îles, l'île d'Orléans, l'île aux Coudres. Alors, cette tradition maritime là, notre gouvernement, à la CAQ, la comprend très bien. Et c'est d'ailleurs pourquoi il y avait déjà un dossier d'opportunité pour la traversée Saint-Siméon—Rivière-du-Loup, et nous avons fait l'annonce l'an dernier. Et maintenant nous ajoutons, avec ce budget, la confirmation d'un dossier d'opportunité pour la traversée L'Isle-aux-Coudres—Saint-Joseph-de-la-Rive.

Alors, on parle ici d'une excellente nouvelle parce que ce sera un immense chantier pour Charlevoix. Ça a été ajouté officiellement au Plan québécois des infrastructures, au PQI, vous savez, ce plan qui détermine l'ensemble des infrastructures qu'un gouvernement veut mettre de l'avant. Donc, il est inscrit officiellement, ce projet, un immense projet de refonte des deux quais. On parle d'investissements de plus de 100 millions de dollars, une annonce qui a été fort bien accueillie chez nous. J'en suis extrêmement fière. Vous savez, on parle de gares multifonctions et des gares nouvelle génération de la STQ, donc rien à voir avec ce qu'on a présentement à nos deux quais, des gares beaucoup plus grandes, lumineuses, avec une expérience client vraiment meilleure pour les gens qui attendent les traversiers.

• (16 h 30) •

Également, une refonte, qui est inscrite dans le budget, une refonte complète du bateau, du traversier lui-même, le N.M. Joseph-Savard, ce traversier qui en est maintenant à plusieurs dizaines d'années d'âge. Il aura une refonte de mi-vie. Alors, c'est au-delà de 4 millions qui sont annoncés, seulement pour 2021-2022, là, pour cette refonte majeure. Le bateau aura des nouveaux moteurs, sera doté de nouveaux moteurs également. Le bateau verra ses espaces pour les gens sur le bateau, là, complètement, complètement refaits, remaniés. Alors, ce sera complètement un bateau, si on peut dire, qui restera le même, mais qui sera à la fois tout nouveau. Alors, ce sont des investissements supplémentaires. On pourra dire qu'on aura vraiment un immense chantier dans Charlevoix. Ça signifie quoi? Des quais neufs, des quais plus grands, des embarcadères nouveaux, des aires d'attente agrandies, des stationnements. Et également on s'attaquera à des problèmes, là, connus de longue date, de longues files d'attente, en particulier dans la saison estivale. C'est très connu chez nous, mais la STQ, la Société des traversiers va en profiter en même temps pour évaluer comment on peut mieux gérer et régler ces problèmes-là, en lien avec les nouveaux quais.

C'est une excellente nouvelle pour la région, j'en suis extrêmement fière, parce que, comme je vous le disais, nous avons une histoire maritime qui est très, très forte dans Charlevoix, et le gouvernement de la CAQ le comprend très bien. Il y aura d'immenses chantiers maritimes chez nous dans les prochaines années. On parle de nouveaux quais pour 2025-2026. Donc, ça vient bientôt, il y aura d'immenses chantiers, et qui dit chantiers dit effervescence, emploi, création d'activités économiques. Donc, j'en suis extrêmement fière, de cette belle annonce dans notre budget.

Également, une autre belle annonce chez nous, une maison des aînés. Vous savez, Mme la Présidente, pour moi, personnellement, ça remonte à avant la campagne électorale, où est-ce qu'on se demandait comment on pourrait, au Québec, à la CAQ, proposer quelque chose qui allait faire complètement un changement de génération au niveau de l'hébergement de nos aînés, parce qu'ils méritent, ils méritent qu'on leur accorde le meilleur parce qu'ils ont bâti notre Québec. Vous savez, il y aura une maison des aînés dans Charlevoix, une annonce qui est également extrêmement bien accueillie chez nous. Et maintenant c'est budgété officiellement, et la construction, pour nous, débute cet été. Déjà, là, en mai, juin, on débute cette construction, ce magnifique chantier qui sera situé à Saint-Hilarion. Les gens en sont bien fiers.

Les maisons des aînés, c'est une toute nouvelle génération. On parle de chambres individuelles. On parle d'aires de vie beaucoup plus lumineuses, des aires communes, des espaces dédiés aux proches aidants. On parle également de salles de bain privées pour chaque chambre avec des douches adaptées. On parle vraiment d'aires extérieures également, très bien aménagées pour que les gens puissent avoir une vie plus active, les résidents. Alors, on parle vraiment d'une toute, toute nouvelle génération. J'en suis extrêmement fière parce que c'est une idée de campagne électorale qu'on réalise concrètement. Et maintenant on en verra, là, des vraies maisons des aînés, pousser un peu partout dans nos régions du Québec. Et je suis extrêmement fière de pouvoir dire que nous en aurons une dans Charlevoix et que la construction débute, à Saint-Hilarion, dès cet été.

Quelques mots, bien sûr, Mme la Présidente, étant adjointe de la ministre à l'Enseignement supérieur... Elle est venue discuter, tout à l'heure, un peu, bien sûr, des investissements majeurs de notre gouvernement dans ce budget-là en termes d'enseignement supérieur. Un budget dont je suis fière, parce qu'on l'augmente, on augmente les sous donnés à l'enseignement supérieur. J'ai toujours dit : L'enseignement supérieur, c'est la force créatrice de richesse d'une société en termes de plus-value sur les emplois, sur les salaires, également tout ce qui concerne l'innovation, la science et tout l'avancement que ça peut créer dans une société. Alors, je suis extrêmement fière de ce budget-là en enseignement supérieur.

Mais, vous savez, bien sûr, je ne peux pas passer sous silence le fait que la pandémie, elle n'a pas épargné les étudiants en enseignement supérieur. Fermeture des établissements, enseignement à distance, ça a contribué à l'isolement des étudiants. Ça n'a pas été évident. Cet isolement-là a été combiné au stress collectif. Ça a pu mettre en péril le bon déroulement des projets d'études de certains étudiants. C'est triste, ce qui s'est produit, Mme la Présidente, c'est inquiétant, bien sûr. Le contexte pandémique a pu être dévastateur sur la santé mentale de nos jeunes, particulièrement ceux et celles qui étaient aux prises avec des défis pour leur diplomation, ceux qui réussissent un peu moins bien, ceux qui ont des troubles d'apprentissage et ceux dont la motivation s'est éteinte avec la persistance du virus qui a changé nos vies, qui a chamboulé nos vies depuis un an.

Toutefois, le gouvernement, notre gouvernement considère que la jeunesse est remplie d'espoir. Il l'a associée avec raison au développement économique et à la relance qui se pointent à l'horizon. Le gouvernement va supporter les étudiants à hauteur de près de 670 millions de dollars d'ici 2025-2026 pour favoriser leur cheminement scolaire, une somme qui répond au cri du coeur qui a été entendu par notre gouvernement. Depuis trois ans, on a écouté les acteurs du milieu. Depuis trois ans, nous avons investi des sommes pour confirmer et démontrer concrètement nos priorités nationales. Et, cette année, le gouvernement du Québec démontre que l'enseignement supérieur est une de ses priorités, réellement, là, en augmentant le budget. Parce que c'est dans nos racines, à la Coalition avenir Québec; tous les députés ici présents savent à quel point l'avenir est un enjeu important, c'est pour ça qu'on se bat en politique, c'est pour ça qu'on fait de la politique, pour avoir un avenir meilleur.

Si on veut des emplois payants, un levier économique fort, il faut impérativement donner aux jeunes les moyens de réussir. C'est absolument, absolument nécessaire. C'est la vision que nous avons, c'est l'objectif que chaque jeune qui a l'envie de poursuivre des études postsecondaires soit en mesure de le faire, favoriser la réussite de chaque jeune qui a envie de se lancer dans le défi professionnel des secteurs de l'avenir, que ce soit l'aérospatial, les technologies de l'information et de la communication, les sciences de la vie, les technologies de la santé, les technologies propres, la logistique de transport. Plusieurs dizaines de millions de dollars sont investis dès maintenant pour de la formation dans des domaines porteurs qui sont en pénurie ou en forte demande, dont la formation de médecins en région pour les infirmières qui ont prêté main-forte au réseau de la santé, des services sociaux, qu'on remercie, bien sûr.

Et je vous dirais que ça a créé, ce budget en enseignement supérieur, des réactions très positives dans le milieu. J'en cite quelques-uns parce que ça me fait toujours plaisir. Ce sont des collaborateurs qui apprécient ce qu'on a fait dans

le budget cette année. Il y a M. François Gagnon, directeur général de l'ETS, qui dit que «les solutions annoncées en enseignement supérieur dans le budget déposé hier par le ministre des Finances [...] sont importantes et nécessaires. Nous sommes heureux de voir la grande importance accordée aux institutions d'enseignement supérieur dont l'apport à la formation de la relève est primordial pour soutenir les ambitieux projets de relance.»

Il y a également M. Bernard Tremblay, P.D.G. de la Fédération des cégeps, qui dit que «le gouvernement a entendu les priorités à financer pour soutenir les cégeps qui sont au coeur de la relance du Québec». Il nous dit également : «Il y aura des investissements dans les trois cibles qui avaient été identifiées par les cégeps : la réussite éducative [...] l'accessibilité, la formation et la requalification des travailleurs ainsi que le soutien à la santé mentale de nos étudiantes et [...] nos étudiants.» Donc, c'est donc signe que nous avons écouté les demandes du milieu.

Également, l'ACFAS, dans le domaine scientifique, un incontournable, qui nous dit qu'elle est heureuse que des financements supplémentaires soient accordés à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation, au soutien des étudiants. Elle salue la position du ministre, qui reconnaît que le niveau d'éducation des Québécoises et des Québécois est le levier essentiel pour le développement économique et social à long terme du Québec.

Alors, comme vous pouvez le voir, Mme la Présidente, notre budget fait quand même des heureux dans le milieu de l'enseignement supérieur, un budget qui a été très bien accueilli. Personne n'aurait pu prédire à quel changement nous aurions à faire face en 2018 lors de notre élection. Cette pandémie-là a pris tout le monde par surprise. Le changement, c'était déjà dans les cahiers, mais la pandémie en aura accéléré certains, comme la télémédecine, l'enseignement à distance. Mais le changement ne nous fait pas peur, on a envie d'insuffler à la communauté étudiante un renouveau favorisant un système d'éducation qui est plus équitable, plus performant, qui amène nos jeunes vers une voie citoyenne plus engagée.

Concrètement, ce que ça signifie, aujourd'hui, dans le budget, c'est plusieurs dizaines de millions de dollars sur cinq ans, qui va permettre notamment de bonifier les services visant à améliorer leur santé, leur bien-être, en aide directe aux étudiants. De l'aide directe aux étudiants, ça signifie aussi alléger leur fardeau financier, parce que le contexte actuel de la COVID a pu créer de l'incertitude quant à leurs revenus. Certains jeunes ont perdu des heures de travail, certains ont perdu leur travail, carrément, d'autres ont dû emprunter, etc. Donc, ça a créé beaucoup de conséquences financières pour nos jeunes.

Le gouvernement a donc, dès le début de la pandémie, agi à minimiser les impacts en suspendant d'office le remboursement des prêts et en augmentant l'aide financière aux études, d'avril 2020 à septembre 2020. Rembourser une dette d'études, c'est stressant. C'est d'autant plus stressant quand le début du remboursement concorde avec un marché de l'emploi qui est plutôt fermé, confiné, incertain de l'avenir. Considérant que certains ne pourraient commencer leur entrée sur le marché du travail dans le domaine, et compte tenu du contexte actuel, le gouvernement ajoute des mesures d'assouplissement, comme celle de prendre en charge pour un an les intérêts sur les frais de remboursement de l'aide financière aux études. A terme, donc, les jeunes travailleurs pourront rembourser plus rapidement leurs dettes d'études.

Et, pour continuer à soutenir nos étudiants au niveau collégial, au niveau universitaire, il y a un montant forfaitaire de 100 \$ par session qui leur sera octroyé pour chacun des trimestres d'études réalisés par les étudiants qui sont inscrits à temps plein durant l'automne 2020 et à l'hiver 2021. Donc, c'est un montant maximal de 200 \$ qui est offert pour les étudiants qui sont présents aux deux sessions. C'est plus de 400 000 étudiants qui vont y avoir droit. Ils pourront ainsi s'adapter à leur nouveau mode de fonctionnement, plus souvent à distance, et un nouveau mode de vie où le télétravail semble vouloir rester.

Alors, finalement, M. le Président, très fière... Mme la Présidente, très fière — désolée — très fière de ce budget de notre gouvernement 2021-2022. C'est un budget qui démontre bien nos priorités. S'il en est une, pour la CAQ, c'est l'éducation et l'enseignement supérieur. Alors, voir ici le portefeuille de 8,2 milliards, une hausse de 7,9 %, dans le budget de 2021-2022, pour notre éducation, c'est un réel investissement pour notre avenir. Merci, Mme la Présidente. Merci. • (16 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vais commencer par rappeler un fait que tout le monde a entendu régulièrement ici, mais qui est le quotidien de beaucoup de familles, donc, je le répète : il y a 51 000 enfants en attente d'une place en ce moment au Québec. C'est un sommet historique. Et il y a des milliers de parents, en ce moment, qui doivent, donc, prendre un congé sans solde dans l'attente de trouver une place, et, très souvent, ce sont des femmes qui se précarisent financièrement par manque de places. C'est évident qu'il y avait un grand coup à donner pour compléter le réseau de services de garde éducatifs subventionnés. C'était important pour la relance économique, mais c'était aussi important pour ne pas perdre les progrès accomplis par le Québec dans le chemin vers l'égalité entre les hommes et les femmes, qu'on n'a pas fini de franchir.

Donc, la volonté de développer des places, elle est très, très présente sur le terrain, on l'a vu, beaucoup plus qu'à la CAQ, d'ailleurs, parce qu'avec l'appel de projets qui a été lancé l'automne dernier, qui visait 4 300 places, on en a reçu, des projets, qui totalisent 17 800 places. L'ambition est là sur le terrain, la volonté de développer aussi, et ça, c'est sans compter qu'il y avait plusieurs régions qui étaient exclues et qui ne pouvaient même pas déposer de projet.

Dès qu'on a vu ça, en janvier, moi, j'avais demandé au ministre de faire preuve de plus d'ambition, d'autoriser plus de projets que prévu, surtout que l'appel de projets avait été fait avec une évaluation des besoins qui ne tenait pas compte des milliers de places fermées dans les milieux familiaux dans la dernière année. Malheureusement, on constate dans le budget que la CAQ a refusé d'autoriser davantage de projets. Son budget montre qu'ils veulent miser essentiellement sur les milieux familiaux pour répondre à la demande de places.

Savez-vous pourquoi, Mme la Présidente, ils veulent miser sur les milieux familiaux? C'est parce que ça leur coûte deux fois moins cher. Ça coûte littéralement deux fois moins cher. Dans un rapport de la Vérificatrice générale de l'automne dernier, on voit que ça coûte au gouvernement 63,52 \$ par jour pour une place en CPE et 30,78 \$ par jour pour une place en milieu familial. Moi, je n'ai rien contre ça, que le gouvernement veuille faire des économies, je n'ai rien contre l'idée d'offrir plus de places en milieu familial subventionnées, ce sont des places de qualité qu'on peut développer plus vite, d'ailleurs, qu'en construisant des CPE, mais le problème, c'est que les places en milieu familial, si elles coûtent deux fois moins cher, c'est parce que les éducatrices, elles ne sont pas bien payées en milieu familial. Et elles sont si mal payées que ça fait des années qu'il y a des permis qui dorment sur des tablettes, des dizaines de milliers de permis, parce que personne ne lève la main pour les prendre, là.

Donc, le modèle, il est brisé. Visiblement, ce n'est pas quelque chose qui fonctionne, là, dans l'état des choses actuel, de miser sur le milieu familial malgré tout l'intérêt que ce modèle-là peut représenter. Les subventions qu'on donne aux éducatrices en milieu familial ne sont pas suffisantes pour miser là-dessus en ce moment pour offrir des places. Et donc il n'y a personne qui lève la main pour prendre les places, puis, en plus, depuis quelques années, il y a des fermetures. Il y en avait bien avant la pandémie, évidemment, ça s'est accentué.

On a parlé tellement de fois de ça en Chambre, ici, je ne répéterai pas toutes les données, mais c'est clair que, tant qu'on ne financera pas adéquatement les éducatrices en milieu familial pour le travail qu'elles font, on ne peut pas miser sur le milieu familial pour répondre à la pénurie de places. Et la mesure qui est prévue dans le budget pour créer des places, c'est essentiellement un incitatif pour que les éducatrices qui n'ont pas encore quitté le bateau, parce qu'il en reste, hein, il en reste quand même, des courageuses... pour qu'elles passent de six à neuf enfants. Et on ne connaît pas les détails, c'est juste écrit : Les détails de cette mesure seront annoncés ultérieurement. Bien là, ultérieurement quand? Je ne le sais pas, Mme la Présidente, là. Je ne sais pas ce qu'on attend au juste. Ça fait quand même assez longtemps qu'on parle de cette situation-là. Les parents manifestaient en poussette devant l'Assemblée nationale. On ne sait plus comment le dire, à quel point qu'on se prive de travailleuses essentielles à cause de la pénurie de place. Donc, ultérieurement quand? Je pense que ça presse, là, je pensais que la démonstration avait été faite. Je me demande à quel point ce n'est pas urgent pour la CAQ, là, pour qu'on dise : Ah! bien, ça va être plus tard, on va vous dire ça plus tard, là, ça va être quoi, cette mesure-là.

Donc, franchement, j'ai bien hâte de voir si cette mesure-là va suffire, parce que les éducatrices qui ont déjà neuf enfants en ce moment, j'ai discuté avec plusieurs d'entre elles, et elles sont nombreuses à dire qu'elles rentrent à peine dans leur argent en engageant une assistante en ce moment pour pouvoir avoir trois enfants de plus, parce que, normalement, c'est six. Donc, la bonification, elle est mieux d'être substantielle si on veut les motiver en plus grand nombre à offrir neuf places. Et j'ajouterais que, même avec une bonification qui serait adéquate, ce ne sont pas tous les milieux familiaux qui vont avoir l'espace d'accueillir trois enfants supplémentaires et une assistante de plus. On ne peut pas recevoir quatre personnes de plus comme ça, dont trois enfants, dans son appartement, là, ou dans n'importe quel espace.

Moi, pas plus tard que ce matin, je recevais le message d'une femme qui souhaite, elle, ouvrir un milieu familial depuis même un bon moment, mais qui voit le prix des maisons monter à vue d'oeil. Et elle attend d'avoir une maison pour pouvoir ouvrir son milieu familial. Et, comme vous le savez, c'est en effervescence, le marché immobilier en ce moment, ça monte à vue d'oeil. Et, évidemment, cette femme-là sait que ce n'est pas avec le salaire d'une éducatrice en milieu familial qu'elle va être capable de s'acheter une maison en ce moment. Donc, elle doit reporter son projet parce qu'elle n'est pas capable d'acheter une maison. Mais elle veut en ouvrir un, milieu familial. Pouvez-vous imaginer ça? Donc, moi, j'espère que le ministre va tenir compte de ça dans sa mesure, puis pas seulement du salaire que représente l'assistante, là.

Quand je regarde les fonds investis dans programme de formation pour les éducatrices, je m'inquiète aussi parce que, même si ce sont des bonnes nouvelles, je pense, par exemple, à la rémunération des stages, ce que j'avais d'ailleurs déjà proposé moi-même, là, il y a presque un an, il faut quand même reconnaître que la profession, à terme, là, après la formation, elle n'offre pas, en ce moment, un salaire qui est intéressant.

Donc, si on veut attirer du monde pour la formation, on est loin du compte, là, en ce moment, là. Même en CPE, où les conditions salariales sont les moins pires, je dirais, là, des différents services, là, ils ont de la misère à recruter. Puis, en ce moment, une personne qui compare, là, les différents programmes techniques pour travailler auprès d'enfants, par exemple, elle se rend compte assez vite qu'en choisissant une autre formation, par exemple, technique d'éducation spécialisée, le salaire, il va rapidement être beaucoup plus élevé qu'avec la technique d'éducation à l'enfance.

Donc, même en rémunérant les stages, moi, je crains que ce ne soit pas suffisant, là. Ces personnes-là, ces femmes-là sont intelligentes. Elles font le calcul, là, puis elles vont se rendre compte qu'à l'intérieur de trois, quatre, cinq ans elles ne seront pas rentrées dans leur argent, là, d'avoir pris le programme avec plus de stages payés. Donc, il va falloir franchir un pas, aussi, important au niveau du salaire.

Le ministre, lui, il semble assez confiant de ces mesures, je l'ai vu tout rayonnant, mais moi, comme vous voyez, je suis beaucoup moins confiante que lui, là. J'aimerais ça qu'il fasse preuve de transparence sur l'état de la situation. Donc, je vais lui réitérer aujourd'hui, puis je le fais aussi auprès de ses collègues, là, ils sont soucieux de la transparence autant que moi, je l'espère... j'aimerais ça qu'à chaque mois on nous fournisse l'évolution des données dans chaque région sur le nombre d'enfants en attente d'une place, sur le nombre de places fermées et sur le nombre de places créées. Comme ça, on va tous pouvoir voir ici... les parents vont pouvoir voir si les mesures mises en place par la CAQ fonctionnent, si ça donne des résultats. Si ça en donne, tant mieux, on se réjouira de voir baisser la liste d'attente à vue d'oeil, de voir les places se créer à vue d'oeil, mais, tant qu'on n'a pas accès à ces données-là, malheureusement, on ne peut pas savoir si ça fonctionne.

J'invite aussi le ministre à publier les données nationales sur l'évolution des inscriptions dans les programmes de formation technique, parce qu'on a besoin de pouvoir mesurer aussi si ça fonctionne, les mesures de recrutement au collégial.

Maintenant, je veux dire quelques mots sur une autre pénurie qui m'inquiète beaucoup, c'est la pénurie en éducation. C'est reconnu par le ministre lui-même comme le plus grand défi du réseau. Et c'est à ce point critique qu'il a fallu

aller chercher des centaines de retraités cette année pour y arriver, et il manquait quand même des centaines de titulaires devant nos classes cette année.

Donc, tant mieux si on a réussi à convaincre des retraités de revenir, mais je pense que c'est assez clair que ce ne sera pas une solution à long terme, mais, quand je regarde ce qu'il y a dans le budget, je me demande vraiment elle est où, la solution à long terme, là. Pour valoriser, attirer et mobiliser le personnel du réseau scolaire, on prévoit 10 millions cette année. On ne valorisera pas grand-chose avec ça, là. Si on considère que, juste pour les effectifs enseignants, ça représente plus de 100 000 personnes, là, on n'ira pas loin avec 10 millions, là.

Puis, d'ailleurs, je me permets de le dire au passage, là, dans les rapports annuels du ministère, ce serait bien aussi de reconnaître qu'il y a d'autres membres du personnel que les enseignants, là. On dresse un portrait des effectifs du réseau puis on nomme seulement les enseignants, comme s'il n'y avait pas de personnel de soutien, comme s'il n'y avait pas de professionnel dans le réseau. Ces gens-là existent, puis ça vous montre à quel point on part de loin pour les valoriser, là, quand ils ne sont même pas mentionnés dans le rapport.

Donc, avec 10 millions cette année pour la valorisation, le recrutement du personnel en éducation, moi, je trouve que ce n'est pas proportionnel à l'ampleur de la pénurie. Et j'aimerais ça rappeler à la CAQ que l'éducation, c'était leur priorité. Puis je viens d'entendre ma collègue de Charlevoix le répéter, d'ailleurs.

Donc, le problème prioritaire dans leur dossier prioritaire, c'est le manque de personnel, c'est la pénurie. Là, ils annoncent 10 millions. On ne peut même pas payer un café par semaine à chaque membre du personnel du réseau de l'éducation avec ça, là. Ça fait qu'on ne va pas très loin dans la valorisation, là. Évidemment, ce n'est pas du café qu'ils demandent, ces gens-là. Mais vous comprendrez qu'on est loin du compte, là, pour y arriver.

• (16 h 50) •

Donc, je trouve ça important de rappeler à la CAQ qu'on est vraiment au bord du gouffre actuellement. En ce moment, dans les CPE, ils sont en train de mettre en place des procédures en cas de bris de service tellement il manque de personnel. Ils sont obligés de planifier comment ils vont procéder pour choisir les enfants qui vont devoir rester à la maison si on manque d'éducatrices.

Je vous cite un exemple qu'on m'a envoyé de ce qu'on va faire s'il n'y a pas assez de parents volontaires pour garder leurs enfants à la maison, parce qu'il va falloir choisir, là, à qui on enlève le service, donc : «La méthode pour identifier ces enfants se fera par ordre alphabétique de A à Z. Les directions vont tenir un registre afin de consigner les enfants qui subissent un bris de service. Ainsi, si la situation se reproduit, l'ordre alphabétique se poursuivra avec les enfants qui suivent, dans un souci d'équité.»

Ça, c'est là qu'on est rendu, en petite enfance, avec la pénurie de personnel. En éducation, c'est critique aussi, c'est vraiment un précipice qu'il y a devant nous. Donc, j'espère que ça va être entendu aujourd'hui puis qu'on fera preuve de plus d'ambition. C'est vraiment des dossiers prioritaires, l'Agir tôt, la petite enfance, l'éducation.

Motion formulant un grief

Donc, je termine, Mme la Présidente, en déposant une motion de grief, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste pour son budget 2021-2022 qui perpétue le sous-investissement dans les secteurs de l'éducation et de la petite enfance, contribuant à maintenir les inégalités, notamment celle entre les hommes et les femmes.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Sherbrooke. Et je vous rappelle que votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la ministre du Tourisme.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Bon après-midi, chers collègues. Quel bonheur de vous voir en chair et en os, amis députés ici, dans cette Chambre, membres de l'opposition officielle également, les membres du deuxième groupe d'opposition.

Grand plaisir, aujourd'hui, de pouvoir démontrer comment le gouvernement du Québec agit en soutien à son industrie touristique, et ce, depuis le début de la pandémie, Mme la Présidente, et avec les sommes prévues au budget de 2021-2022 qui s'inscrivent clairement dans une volonté de nous mener dans cette relance, qui doit être vigoureuse, de notre industrie touristique.

C'est un des leviers économiques majeurs du Québec, l'industrie touristique, et ce, pour l'ensemble de nos régions. Et je pense que, si on reconnaît tous quelque chose, c'est que la crise sanitaire, la pandémie, la COVID-19 a frappé, de façon extrêmement violente, l'industrie touristique, et ce n'est pas le propre du Québec, c'est vraiment à l'échelle planétaire.

Ici, du côté de la nation québécoise, évidemment, des fermetures de frontières, des mesures sanitaires qui ont été mises en place très évidemment pour protéger les travailleurs de la santé, mais également les citoyens du Québec, ça a eu un impact majeur, évidemment, sur les activités touristiques, qui a été ressenti particulièrement dans les grands centres.

Donc, Mme la Présidente, notre gouvernement a été plus que sensible, évidemment, à la situation vécue par nos entreprises touristiques, non seulement très sensible, mais on devait surtout être très proactif. Donc, dès le départ, on a rencontré... j'ai rencontré des dizaines, et des dizaines, et des centaines d'entrepreneurs issus de tous les secteurs de l'industrie touristique pour développer des mesures d'aide qui allaient correspondre aux besoins de cette industrie qui est très particulière, qui est basée sur des déplacements — en temps de pandémie, c'est évidemment une industrie qui est violemment

frappée — avec l'objectif partagé, tant des gens de l'industrie que du gouvernement du Québec, de jouer sur deux axes. Premièrement, c'est de préserver la capacité d'accueil, parce qu'un jour les frontières vont ouvrir et il faut que la structure, l'offre, au Québec, soit maintenue et bien vivante et de maintenir, évidemment, l'attractivité de notre destination. C'est donc l'objectif qu'on vise parce qu'on veut s'assurer d'une relance touristique qui va être très rigoureuse au sortir de la crise sanitaire.

Avril 2020, on a déjà une première action donnée, promise et retournée aux promoteurs de festivals et d'événements. C'est dans l'ADN des Québécois de participer à nos festivals et à nos événements. Et, même en cas d'annulation, donc, le ministère du Tourisme a décidé de retourner les sommes consenties aux festivals et aux événements des subventions qu'on leur avait promises. Juin 2020, c'est une deuxième étape où on a annoncé des mesures d'aide très diversifiées de l'ordre de 753 millions de dollars, parce qu'entre autres on voulait répondre rapidement aux besoins de liquidités de l'industrie touristique, des entrepreneurs via des programmes qu'on souhaite et qu'on a conçus pour être adaptés aux besoins spécifiques de l'industrie.

On se souviendra également de mesures incitatives où, nous, comme gouvernement, on s'est dit : O.K. On va voyager au Québec. On souhaite, d'une part, générer de l'activité touristique et économique partout sur le territoire du Québec, mais également de mettre de l'argent dans la poche des Québécois pour leur permettre de découvrir ou de redécouvrir le Québec, et ne serait-ce que l'édition spéciale de la carte de la SEPAQ, Bonjour Québec, à 50 % de rabais, c'est près de 150 000 Québécois qui ont mis la main sur cette carte-là, Explore Québec — évidemment — sur la route, et les Passeport Attraités où on consentait des rabais de 20 %, 30 % ou 40 % selon le nombre de passeports et d'attraités que vous aviez consommés.

Donc, des mesures directes qui ont contribué à la vitalité de plusieurs régions touristiques au Québec et qui, comme je le mentionnais, ont permis à certains Québécois de découvrir des régions comme la vôtre, Mme la Présidente, mais qui n'étaient peut-être pas suffisamment appréciées des Québécois ou découvertes de la part des Québécois.

Ne serait-ce qu'avec les Passeport Attraités vendus depuis le lancement, ça représente des économies, pour les Québécois, de 6,5 millions de dollars et des revenus, pour nos entrepreneurs, de 17 millions de dollars. Et puis, on le sait, la crise a malheureusement perduré à l'automne dernier, et, face à cette réalité-là, on a encore levé la main pour dire que nous allions être présents. Avec une mise à jour économique, c'est 65 millions de dollars additionnels qui ont été consentis au ministère du Tourisme, dont 17 millions de dollars uniquement — et ça, ça va vous toucher — pour les trois portes d'entrée principales au Québec, évidemment Montréal, Québec, et le gouvernement du Québec a reconnu l'Outaouais comme porte d'entrée officielle, parce que, vous le savez mieux que quiconque, Mme la Présidente, le marché principal hors Québec est évidemment l'Ontario et passe par chez vous. Donc, c'est 17 millions de dollars pour préserver les actifs stratégiques dans chacune de ces portes d'entrée là et 38 millions de dollars issus de la taxe sur l'hébergement pour nos hôtels et nos motels partout au Québec.

Donc, le PACTE Tourisme a également été bonifié. C'est un programme qui a décidé d'inclure davantage d'entreprises et un pardon encore plus grand. Donc, on parle, depuis le début de la crise sanitaire, de 830 millions de dollars qui continuent de contribuer à maintenir la capacité d'accueil, l'attractivité du Québec. Donc, nous sommes déjà à déployer des actions pour l'après-pandémie, planifier les prochaines années et nous garantir, surtout, d'un retour en puissance.

Il faut se rappeler qu'en 2019 le Québec avait un record de touristes internationaux qui avaient choisi la destination du Québec, les trois principales portes d'entrée. La majorité des régions du Québec étaient prisées par les clientèles du reste du Canada, des États-Unis, de l'Europe, des Français qui en étaient à leur deuxième, troisième, quatrième visite au Québec. Donc, on était sur une exceptionnelle lancée. La pandémie a freiné, les sommes sont là, et on va continuer, donc, à injecter des sommes pour s'assurer que ces clientèles-là reviennent en force lors de la réouverture des frontières.

9 mars dernier, Cadre d'intervention touristique 2021-2025. Pourquoi pas une stratégie? Bien, une stratégie, c'est très... Ne sachant pas trop ce que demain va nous réserver, on a décidé d'aller avec un cadre d'intervention sur quatre ans, qui va donner au ministère du Tourisme toute l'agilité dont il aura besoin, ce ministère-là, pour évoluer dans son plan au fur et à mesure qu'on sortira de cette crise-là, donc, agile, mobile pour répondre aux besoins de nos entrepreneurs au fur et à mesure qu'on va sortir de cette crise-là.

Autre réalisation que je ne peux pas passer sous silence, c'est le premier plan d'action en tourisme responsable et durable. Puis je regarde les collègues comme la députée de Côte-de-Beaupré, une région fortement touristique, où on doit préserver, préserver, dans l'exploitation touristique de cette région-là... qu'elle demeure responsable et durable. Donc, un plan responsable et durable en tourisme, une première dans l'histoire du ministère du Tourisme, donc, des actions qui vont nous permettre, collectivement, de se tourner vers un tourisme plus vert.

• (17 heures) •

Les jeunes se tournent et choisissent davantage des destinations qui ont ce sens de la responsabilité d'un tourisme responsable et durable, d'avoir, donc, une empreinte écologique qui soit la plus petite possible. Donc, avec ces 30 millions de dollars là dans cinq axes, on va accompagner nos entreprises. Plus elles seront vertes, plus on va les financer, plus on va les subventionner. Plus elles seront écoresponsables, plus on va les aider. Et, avec la pandémie, ça permet aux entreprises touristiques de se tourner, donc, vers cette durabilité et responsabilité là, si vous me passez l'expression, et, à terme, quand les frontières internationales seront rouvertes, qu'on pourra accueillir à nouveau les croisiéristes, le Québec pourra fièrement se positionner comme étant une destination touristique qui est responsable et durable.

Notre travail continue. Aussi, on a redoublé nos efforts dans le budget 2021-2022 avec 200 millions de dollars sur six ans pour le secteur touristique. On a 29 millions de dollars pour la promotion, commercialisation du Québec cet été, pour les Québécois au Québec, mais évidemment avec le ROC et les États-Unis par la suite. On a un autre 5 millions de dollars dans le budget cette année, évidemment, pour une autre édition de la carte de la SEPAQ, Bonjour Québec, un soutien additionnel aux deux prochaines années pour nos festivals et nos événements qu'on aime tant. Donc, des crédits de 225 millions de dollars qui viennent s'ajouter à notre cadre d'intervention.

Ce que je tiens à dire, Mme la Présidente, c'est qu'on a été là depuis avril, on a été là en juin, on a été là en septembre, on a été là en novembre, on a été là en février, on a été là au dernier budget et tout au long de cette crise, le gouvernement

du Québec, le ministère du Tourisme du Québec, et je veux dire haut et fort que nous continuerons d'accompagner nos entreprises touristiques. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre du Tourisme. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Gaspé.

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Alors, comme nos attentes budgétaires avaient été, je pense, clairement exprimées, définies, là, dans les jours qui ont précédé le dépôt du budget du ministre des Finances pour 2021-2022, je veux revenir sur ce qui concerne, là, vraiment spécifiquement ma région, parce qu'on est plusieurs à vouloir s'exprimer, là, dans les prochains jours, sur le dépôt du budget. Alors, je vais y aller brièvement, mais surtout je vais concentrer, les thèmes qui reviennent le plus souvent, réellement, là, dans mon travail de circonscription, les demandes qu'on reçoit le plus souvent au bureau.

Vous savez, quand on parle aux Gaspésiens et aux Gaspésiennes, les citoyens de mon comté, ce qu'ils nous disent vraiment, les principaux freins au développement économique et social de la région, c'est deux choses très simples, c'est la pénurie de places en garderie et c'est la pénurie de logements.

On est en crise du logement depuis plusieurs années déjà parce qu'on est populaire. C'est un mal pour un bien, là, notre région accueille plus de nouveaux arrivants qu'elle en voit en quitter. Alors, il y a vraiment un développement qui se crée, un boom économique, mais il y a vraiment un rattrapage à faire, et ça, on se serait attendu à ce qu'on puisse enfin pouvoir respirer, enfin donner un peu d'espoir à nos parents, à nos jeunes professionnels qui sont pris à la maison.

Vous savez, pour nous, c'est absolument inacceptable qu'encore en 2021 des femmes soient prises au foyer faute de places pour envoyer leurs petits. Puis là je dis des femmes parce que c'est en majorité des femmes, mais il y a aussi des hommes qui se sacrifient pour rester à la maison et pouvoir garder, finalement, leurs enfants alors qu'on a des éducatrices qui seraient prêtes à le faire, mais avec des conditions, des conditions salariales notamment, une nouvelle convention collective qui tarde.

Alors, tout ça, on se serait attendus à ce qu'il y ait des rehaussements pour créer des places mais aussi pour créer des meilleures conditions pour les éducatrices parce qu'on sait que ce n'est pas seulement un problème, c'est plusieurs, et il faut avoir des solutions complémentaires. Et là on a, dans ce budget-là, un très gros manque de vision pour résorber une crise qui frappe partout au Québec, et chez nous, bien, ça a un effet énorme, et la chambre de commerce de Gaspé est là-dessus, tout le monde travaille dans le même sens pour vraiment trouver des solutions. On dirait que le seul morceau du casse-tête qui manque, c'est l'appui et la volonté du gouvernement à procéder.

Deuxième point important, bien, le logement social. Je ne peux passer sous silence ma grande déception et celle des organismes en habitation chez nous. Moi, j'avais d'ailleurs eu des conversations avec le Groupe ressource en logements collectifs, et, bien, on attend encore les unités qui avaient déjà été annoncées. On ne sait toujours pas où sont les sommes, où sont les annonces de ces logements-là. Et qu'est-ce qu'on apprend? Dans le budget, pour les cinq prochaines années, ce sont seulement 500 nouvelles unités dans tout le Québec, Mme la Présidente. Alors que le gouvernement, lui, dit que la relance économique passe par des projets d'infrastructures, bien, on n'a clairement pas choisi les bons secteurs, parce que, chez nous, les deux principaux freins que je viens de vous nommer, bien, ils sont laissés pour compte dans ce budget-là. Alors, je suis clairement déçue à ce niveau-là, c'est clair.

Et ça m'amène à parler des maisons d'hébergement parce que c'est dans le genre de logement qu'on aurait besoin de construire, des maisons de deuxième étape notamment, mais surtout aussi des créations de places supplémentaires dans les maisons d'hébergement déjà existantes. Plusieurs sont déjà à full capacité, comme on dit, Mme la Présidente. Chez nous, c'est, des fois, des taux de 147 % d'occupation. Alors, ils prennent déjà plus de femmes que ce qu'ils reçoivent en termes de financement, mais là ils sont vraiment pris à la gorge, là, il n'y a plus de ressource, ils ne peuvent pas en prendre plus, et les demandes ne font qu'augmenter, alors, L'Aid'elle, le Centre Louise-Amélie, chez nous.

J'ai déposé une motion cette semaine et malheureusement je n'ai même pas été capable de recevoir de la CAQ une confirmation qu'on allait avoir seulement un échéancier avec des actions, qu'est-ce qui s'en vient, où est-ce qu'on investit les sommes jusqu'à maintenant, dans quelle mesure et où est-ce que les nouvelles sommes seront consenties. Donc, c'était tout simple, là, cette motion-là, et malheureusement la CAQ a rejeté la motion.

Alors, je veux le mentionner présentement parce que, les maisons d'hébergement, ce qu'elles demandaient, c'est 70 millions pour le rehaussement de leur mission, le rehaussement du financement, là, régulier, et c'était maintenant, et là on a un 24,5, si je ne me trompe pas... 22,5 millions pour les cinq prochaines années, 4,5 millions par année, et je vois la CAQ sortir en grande pompe dans les médias pour annoncer des comités, pour dire qu'on est très tristes. Et je suis certaine qu'on est tous attristés au même niveau et qu'on veut tous pouvoir collectivement changer les mentalités et que la société se sente unie derrière cette cause-là, de protéger nos femmes, mais là, malheureusement, les sommes ne sont pas au rendez-vous, ni dans mon comté ni ailleurs au Québec.

Alors, pour moi, c'est les points que je veux absolument, disons, traiter, là, en priorité aujourd'hui. Mais il y a certainement... Vous savez, là, dans le plan, c'était assez clair. Quand je disais qu'on avait des attentes très bien définies, on a un plan ici, et il y avait également des sommes pour les organismes communautaires. Vous savez, chez nous comme ailleurs, tout le monde nous parle de ce fameux 460 millions qui manque dans le réseau présentement, dans le milieu communautaire, pour pouvoir seulement rattraper, finalement, tout le retard qu'on a accumulé en termes de financement. Et là, ça, c'était déjà bien avant les effets de la pandémie sur les organismes communautaires qui ont encore plus de demandes, dont les gens sont encore plus vulnérables. Il y a des personnes qui n'avaient pas besoin d'accompagnement

aparavant qui maintenant cognent à des portes d'organismes communautaires. Alors, il faut être là, il faut être là pour eux puis il faut avoir plus de considération pour tout le travail qui est fait par nos intervenants du milieu communautaire. Et malheureusement, ce qu'on annonce, c'est 27 millions sur cinq ans et un 50 millions, là, pour les organismes en santé. Là, j'ai cherché, j'ai fouillé dans les autres pages, c'était tout, Mme la Présidente, alors qu'il manque 460 millions présentement, et c'est ce que nous, on demandait.

Alors, je vois le temps qui file, je veux être sûre de ne pas empiéter sur le temps de mes collègues. Alors, bien, rapidement, aussi, pour parler de la transition écologique, qui était un point important aussi de nos attentes budgétaires, les Gaspésiens auraient pu en bénéficier grandement de ce virage vert là, mais la CAQ l'a remis à plus tard. Clairement, ce n'est pas dans le budget de 2021-2022. Alors que les États-Unis, eux, ils financent ou ils parlent d'engager des fonds de 2 000 milliards pour lutter contre les changements climatiques et emprunter le virage vert, au Québec, on injecte, bien, des sommes... bien, des pinottes, finalement.

• (17 h 10) •

Qu'advient-il de nos filières d'énergie renouvelable, le renouvellement des parcs éoliens dans mon comté, le développement de la biomasse, l'énergie solaire? On est capables d'aller chercher de l'expertise en cette matière-là.

Qu'est-ce qu'on va faire avec les enjeux d'érosion des berges? Mes résidents de partout, les résidents de tout le comté sont aux prises avec l'érosion des berges chez nous. Il n'y a toujours rien qui est annoncé. C'est toujours en cas de situation imminente. Si la maison est en train de tomber dans le cap, là, peut-être qu'on va réaliser qu'on a besoin de les aider, mais, avant ça, il n'y a rien qui est fait, Mme la Présidente. Puis ça, c'est un réel problème, et j'ai hâte qu'on s'y attaque.

Rapidement, pour terminer sur une bonne note, j'ai envie quand même d'aborder quelque chose de joyeux. Je veux saluer les investissements dans ce nouveau budget pour maintenir les liaisons régionales en transport aérien et par autocar. Ça va donner un coup de pouce, ça, c'est certain.

Motion formulant un grief

Je vois que j'ai passé mon temps alors je vais m'arrêter là, mais, Mme la Présidente, je veux présenter la motion suivante, une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de financement adéquat pour le réseau des maisons d'hébergement pour femmes violentées.»

Pour moi, c'est clair, c'est important que ce soit fait. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Gaspé. Et je vous indique que votre motion de grief sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

La prochaine intervention sera celle de Mme la députée... pardon, Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui. Alors, merci. Merci, Mme la Présidente. Évidemment, je suis très heureuse d'être ici pour présenter le budget, le budget dernier pour 2021-2022.

Alors, c'est un grand honneur pour moi d'être ici avec vous aujourd'hui, surtout pour parler du budget présenté par mon collègue le ministre des Finances. C'est un bon budget, et, comme le ministre des Finances l'a dit, le ministre Girard, ce budget, c'est le budget de la résilience, c'est celui de la relance. En tant que ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, je qualifierais également ce budget d'humain parce que, dans ce budget, c'est près d'un demi-million de dollars qui sont accordés à l'habitation. C'est majeur, on peut en être fiers.

Le 26 mars dernier, c'est donc un budget historique en matière d'habitation que notre gouvernement a présenté afin de soutenir les Québécoises et Québécois, afin de soutenir les familles, afin de soutenir les citoyens des grands centres comme les régions. Notre gouvernement, Mme la Présidente, a vraiment le dossier de l'habitation à coeur, et le budget de mon collègue n'y fait pas exception. Toutes les municipalités nous demandaient de bonnes mesures en habitation, et je les ai entendues.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, je rappelle que ce sont plus de 458 millions qui seront investis dans diverses mesures en habitation. C'était d'ailleurs essentiel pour moi d'être présente aujourd'hui pour en faire part. On parle de 250 millions qui permettront de construire 5 500 logements sociaux et abordables pour les familles, 5 000 unités annoncées dans le passé, mais jamais construites, pour lesquelles les gouvernements précédents n'avaient jamais prévu les fonds suffisants pour les réaliser. On ne fait pas que les annoncer, on va les construire. Grâce à notre gouvernement, l'action était là, grâce à l'écoute de mon collègue aux Finances, les fonds aussi. Alors, nous les construirons.

Alors, je remercie, évidemment, le gouvernement, mon collègue aux Finances. Je le remercie également de nous permettre ainsi de financer également 500 nouvelles unités pour des nouveaux projets. De ce montant, ce sont près de 108 millions de dollars qui seront spécifiquement attribués à la ville de Montréal. Ça s'ajoute également aux 380 millions que la métropole a reçus dans le cadre du Réflexe Montréal depuis 2018. Montréal a son autonomie en habitation, alors elle peut encore une fois rénover et construire avec ces montants du budget 2021 et 2022.

Le budget 2021, ce sont aussi 8,3 millions de dollars, Mme la Présidente, qui sont disponibles pour permettre exclusivement aux locataires des 500 nouveaux logements qui verront le jour de n'avoir que 25 % de leurs revenus à déboursier pour leur loyer, ça, grâce aux suppléments au loyer, les PSL. On réduit ainsi le fardeau que représente parfois le fait de loger pour ceux dont les revenus sont plus modestes.

Maintenant, comme vous savez, c'est également essentiel pour notre gouvernement, pour mes collègues, également pour moi, de soutenir les personnes qui se situent dans une situation vulnérable. Ce sont donc 7,1 millions de dollars qui serviront à soutenir financièrement des femmes, des jeunes victimes de violence ainsi que des personnes en situation d'itinérance. On parle de plus de 400 PSL, 400 programmes supplément au loyer.

À présent, je pense que les Québécois le savent bien, maintenant, les régions sont importantes pour notre gouvernement. L'investissement d'une vie, pour certains, soit le fait d'avoir une maison, une habitation, l'est tout autant. D'ailleurs, dans les dernières années, nous avons annoncé des sommes importantes dans les programmes qui visent à soutenir directement les propriétaires d'une maison. Les municipalités m'avaient demandé aussi d'améliorer le programme RénoRégion et Réno Québec. Je les ai entendues. Le 25 mars dernier, nous avons donc renfloué les coffres des programmes qui offrent un soutien financier aux propriétaires. Ce sont donc 20 millions de dollars qui s'ajoutent aux sommes déjà annoncées pour le programme Rénovation Québec.

Un autre 20 millions pour le programme RénoRégion, un programme qui, je le rappelle, est important pour les municipalités, pour les régions du Québec qui comptent moins de 15 000 habitants ou qui sont situées dans la belle région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Un autre élément-phare du budget, ce sont les 20 millions que nous ajoutons au Programme d'adaptation à domicile, le PAD, pour les personnes en situation de handicap. On a toujours eu une grande sensibilité pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent demeurer à domicile. Je suis donc très fière car ces personnes pourront ainsi faire des travaux pour adapter leur résidence à leur réalité.

Dans le cadre de mes fonctions, certains enjeux majeurs se sont présentés, dans les deux dernières années, en habitation, des dossiers qui auraient pu être travaillés, évidemment, dans le passé, des dossiers avec lesquels on avait beaucoup de retard, mais on les a réglés immédiatement.

Des annonces en bonne et due forme seront faites bientôt, les personnes concernées seront informées, mais c'est agréable de pouvoir dire que notre gouvernement répond présent pour soutenir également les victimes de la pyrrhotite puis celles aux prises également avec le mэрule pleureuse. Ce sont des dossiers humains, ce sont des dossiers que je travaillais fort. Oui, le côté humain, je dois le travailler très, très fort avec tous ces organismes.

Nous avons aussi plusieurs autres mesures budgétaires qui pourront faire l'objet de très belles annonces, Mme la Présidente. Je pense notamment à la Jamésie ou encore aux investissements qui sont prévus au Nunavik pour maintenir la qualité des logements sur place et les améliorer. Les grands centres sont importants, mais les régions sont... et les régions éloignées le sont également pour notre gouvernement.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, s'il y a une chose à retenir, c'est qu'il ne faut pas se contenter de toujours critiquer. C'est bien parfois de reconnaître les bons coups, et là, oui, il y en a un. L'habitation a longtemps été négligée, par le passé, mais enfin on en fait plus en habitation. Enfin, notre gouvernement investit beaucoup plus. Enfin, un gouvernement investit beaucoup mieux, également, l'argent des contribuables. Il reste du travail à faire, évidemment, il n'y a rien de parfait, c'est certain, mais le chemin que nous avons parcouru se mérite d'être souligné.

Maintenant, je vais encore parler des municipalités, évidemment, et des régions. Vous le savez, je suis ministre de l'Habitation, mais je suis aussi ministre des Affaires municipales, puis les deux sont très, très, très bien liés. L'habitation et les demandes des municipalités sont au coeur de mes priorités, tout comme le développement des régions. D'ailleurs, Mme la Présidente, je profite de cette tribune pour remercier les élus municipaux, les mairesses, les maires, les employés municipaux pour leur résilience depuis le début de cette pandémie et pour la capacité d'adaptation. Comme je le disais tout à l'heure, c'est important de reconnaître les bons coups puis les efforts et la ténacité des municipalités, des MRC, des régions depuis le début de cette pandémie. C'est un bel exemple qu'on a eu dans le budget et c'est un très, très bon coup.

Pour les MRC, notre gouvernement tenait donc à reconnaître ses partenaires exemplaires, dont les MRC des régions du Québec, à la hauteur des efforts déployés. C'est pourquoi j'ai eu l'immense privilège d'annoncer, en marge du budget la semaine dernière, un soutien financier de 80 millions de dollars à celles-ci. Cette aide pourra pallier aux coûts supplémentaires occasionnés par la pandémie tout en leur permettant de se munir de technologies de pointe pour, par exemple, faciliter la diffusion de leurs conseils, grâce aux montants que mon collègue a donnés, avec Internet, et notre gouvernement, évidemment.

En somme, les diverses mesures annoncées au budget nous permettront de mieux préparer l'avenir dans le domaine de l'habitation, et ce, pour toutes les régions du Québec, tout en permettant aux familles d'habiter un logement abordable, adéquat et conforme à leurs besoins. Alors, merci, Mme la Présidente. Merci, chers collègues. Merci à vous tous.

• (17 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, Mme la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Et maintenant je vais céder la parole à Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à mon tour d'être heureuse de pouvoir intervenir pour cette réaction face au budget. Écoutez, beaucoup de chiffres, bien sûr, qu'on a pris le temps d'analyser, mais, en même temps, j'aimerais vous dire que mon souhait le plus grand, c'est de pouvoir parler de ce budget avec l'impact que ça a sur les gens, sur les aînés, sur les familles, sur, bien sûr, les femmes, les femmes qui ont été les grandes oubliées de ce budget. Parce que, bien sûr, les millions et les chiffres qui sont tout au long de ce budget, qui sont des investissements importants, bien sûr, ils ne trouvent pas de sens s'ils ne peuvent pas s'incarner dans, par exemple, des services directs à la population.

Alors, clairement, je vais reprendre un peu les propos de mon collègue de Pontiac, porte-parole, qui parlait de ce discours comme étant un peu un exercice de copier-coller de l'ancien budget, sans nouveauté, sans élan vers la relance, sans innovation. Mais la grande différence, Mme la Présidente, c'est que ce budget, c'est la suite de trois vagues de pandémie.

C'est un an où la population du Québec vient de vivre des situations dramatiques, des drames humains. Et c'est pour ça que je ne peux pas parler de ce budget sans vous dire : Où est la réalité que l'on vit depuis un an? Où est la réalité de ces aînés et de ces familles? Où est la réalité de ces infirmières qui portent à bout de bras le réseau de la santé depuis le début de la crise? Où est, bien sûr, la réalité de toutes ces femmes, ces femmes qui sont en soins aux aînés dans les CHSLD, dans les résidences, ces éducatrices, ces enseignantes, bref, ces femmes?

Vous savez, Mme la Présidente, j'aime beaucoup le cinéma, et, ces grandes réalités, de faire oublier, dans le budget, j'appellerais ça l'effet Rosebud. Vous connaissez tous le film *Citizen Kane*. Et à la fin, la scène finale du film, on a cette grande pièce où il y a toutes ces caisses, et il faut vraiment aller très, très loin pour découvrir ce petit traîneau, Rosebud, ce petit traîneau dans le fond de la pièce, qu'on ne voit pas au premier regard et qui, pourtant, est le centre de l'histoire. L'effet Rosebud, ce sont les femmes, oubliées dans ce budget.

Mme la Présidente, bien sûr que je vais vous parler des aînés, bien sûr que je vais vous parler des infirmières, parce que, bien évidemment... Et, quand j'entends la ministre des Aînés et des Proches aidants, plus tôt, dans cette Chambre, dire : Écoutez, moi, à la fin de ma journée, je suis heureuse si j'ai fait du bien, j'inviterais la ministre, en tout respect, Mme la Présidente, à tasser quelques nuages et à descendre sur le terrain, très honnêtement, très honnêtement, parce qu'il faut faire davantage que de faire du bien. Dans la description de tâches de la responsabilité ministérielle, il faut clairement, clairement régler les situations problématiques et prendre soin des aînés, dont on est, bien sûr, la porte-parole et la ministre responsable.

Et je vois dans ce budget... Puis je vais vous donner des exemples très, très, très concrets. Par exemple, quand on dit qu'on veut investir dans les soins de santé, on veut investir pour donner des soins aux aînés, il y a des millions, entre autres, pour les services dans les RPA. Il y a évidemment aussi, au niveau des nouvelles maisons des aînés, il y a des sous de plus qui s'ajoutent. Tous les millions qu'on retrouve dans ce budget, s'ils ne s'incarnent pas dans une embauche concrète de personnel de la santé, on ne règle rien. Présentement, au Québec, le dernier rapport de l'Institut du Québec nous rappelle que nous sommes dans un record historique avec 148 000 postes vacants, un record historique depuis 2015, et, parmi ces 148 000 postes vacants, 75 %, ce sont des postes dans le réseau de la santé. 8 975 personnes, infirmières, personnel de soins infirmiers, manquent à l'appel.

Et qu'est-ce qu'on retrouve dans le budget pour trouver des solutions à ces postes, ces postes d'infirmière, ces infirmières qui offrent les soins aux citoyens, qui offrent les soins aux aînés? 7 millions. Alors, je ne sais pas si vous avez une calculatrice pas très loin, là, mais 7 millions, là, pour combler 9 000 postes d'infirmière au Québec... Toutes les régions du Québec, ce sont des centaines d'infirmières qui manquent à l'appel. Depuis le mois de mars dernier, ce n'est pas compliqué, il y a des milliers d'infirmières, en plus, qui ont démissionné.

Alors, clairement, le chiffre de 9 000 infirmières qui manquent, c'est aussi non seulement des infirmières qui manquent, mais il faut compter aussi les infirmières qui continuent de démissionner. 7 millions. Plus de 20 millions pour des secteurs, oui, qui sont des secteurs d'importance dans l'économie du Québec, comme les TI, mais 7 millions pour les infirmières, Mme la Présidente, ça n'a aucun sens. Et, comme je dois être dans un langage très contrôlé en cette Chambre, je vais garder pour moi les qualificatifs, mais clairement, ça n'a aucun bon sens. Alors, quand j'entends la ministre des Aînés dire : On s'occupe des aînés, on en prend soin, je veux faire du bien, si on n'est pas capable, comme gouvernement, de prendre acte de cette pandémie et de faire en sorte qu'on réalise à quel point l'urgence d'agir, c'est en termes d'embauche, en termes de réponse concrète à la pénurie de main-d'oeuvre et dans le réseau de la santé...

Quand on voit les chiffres... Je vais vous parler d'autres chiffres. Quand on met des investissements pour ajouter des lits, bien, l'hôpital de Joliette, ils ont été obligés de fermer des lits parce qu'ils n'avaient pas d'infirmières pour donner les soins aux patients sur ces lits. Alors, à un moment donné, là, je veux bien, là, puis on est dans le déploiement, puis c'est le jour du budget, puis on regarde tous les chiffres, mais, dans le concret, sur le terrain, quand on tasse un peu les nuages, puis qu'on descend, puis qu'on écoute la population depuis un an, avec des problématiques de santé mentale, avec des soins aux aînés qu'on doit réviser, avec un personnel qui manque de façon criante, il faut qu'on arrête de simplement étaler ces chiffres de millions et ces investissements, si ces investissements ne s'incarnent pas dans des gestes concrets d'embauche pour régler la pénurie de main-d'oeuvre.

Et je vous en parle avec émotion parce que, clairement, là, j'écoute le budget, puis on n'a absolument rien de réglé. C'est comme si on n'avait pas appris de tout ce que les Québécois vivent depuis un an. Et moi, je n'accepte pas ça.

À travers tout ça... Puis je vais parler d'une bonne nouvelle quand même parce que ça va me calmer un peu dans mon émotion, ça fait que ça va amener un certain équilibre. Je veux vous parler du crédit d'impôt de soutien à domicile. C'est une bonne nouvelle, je vais le dire, c'est une bonne nouvelle. C'est un pas dans la bonne direction.

Ça fait deux ans que je travaille sur ce dossier-là, j'ai été... sans relâche. J'ai travaillé avec mes résidents de mon OBNL d'habitation, que je veux saluer, du Manoir du Ruisseau. J'ai travaillé avec mon cher collègue de Robert-Baldwin là-dessus, évidemment, et on a porté le message. On a porté le message pourquoi? Parce que le crédit d'impôt de soutien à domicile, tel qu'il est dans son calcul actuel, il pénalise les aînés à faibles revenus. Ça n'a juste pas de bon sens. Alors, il fallait réviser ça. C'est 300 000 aînés à faibles revenus chaque année qui demandent du crédit d'impôt puis qui gagnent moins, qui ont un revenu plus faible que 50 000 \$. Alors, il fallait régler ça.

Et non seulement on a travaillé ça avec la population, avec les aînés, avec mon collègue, mais aussi avec le réseau des OBNL d'habitation, qu'aussi je souhaite saluer, parce qu'ils ont été depuis le début avec nous dans cette bataille, et là le gouvernement nous a entendus.

Mais, attention, j'ai dit : C'est un pas dans la bonne direction. Nous, on a fait une proposition, l'année dernière, et ce qu'on avait demandé, là, si je mettais ça très, très concret pour que les gens comprennent, parce que c'est un dossier très technique, là, mais concrètement la proposition qu'on faisait, ça faisait en sorte qu'une Mme Tremblay, qui a peut-être 20 000 \$, 25 000 \$ de revenus par année, bien, avec notre proposition, là, elle avait 1 000 \$ de plus dans ses poches à la fin de l'année. C'était ça, notre proposition, puis on l'avait chiffrée puis on était très rigoureux. Le gouvernement, avec le pas

dans la bonne direction pour rejoindre la proposition qu'on a faite l'an dernier, il va falloir attendre 2025-2026. Ça fait qu'il va falloir qu'on soit très, très, très patients. Donc, oui, on chemine, oui, on a été entendus, mais on est encore très, très, très loin du compte. Je regarde, le temps file. On pourrait parler pendant bien longtemps, et 14 minutes, c'est très peu.

• (17 h 30) •

Je veux vous parler aussi des soins à domicile, les soins à domicile, encore là, qui sont bonifiés. Je reviens à la même, même, même case départ. On a beau ajouter des heures additionnelles, il faut du monde pour offrir ces services-là. C'est ça, le problème. Tous les dossiers qu'on regarde, il faut avoir la lunette de services à la population, à nos citoyens. Alors, moi, clairement, le soutien à domicile...

Et il y a une chose, en passant, le soutien à domicile — puis je vois mon collègue de La Pinière — quand on était au gouvernement, le soutien à domicile, l'argent qui était envoyé dans les CISSS et les CIUSSS du Québec, il y avait un montant qui était octroyé, qui était prévu, un pourcentage de 15 %, qui allait vers les organismes communautaires. Le gouvernement a aboli ça et n'a jamais remis cela. Alors, ça, c'est un élément aussi que je veux souligner.

Non seulement, le soutien à domicile, il faut avoir les bras pour l'offrir, mais, en plus, l'argent du soutien à domicile s'arrête beaucoup et toujours de façon institutionnelle, jamais à descendre jusque vers les organismes communautaires, qui, pourtant, font un immense travail, immense travail de soutien à domicile. Et je le sais, j'ai vérifié avec les gens de mon terrain. Alors donc, il faut essayer d'avoir une vue un peu plus... Tantôt, j'entendais la ministre, pour qui j'ai beaucoup de respect, des Affaires municipales, qui parlait d'humanité, mais l'humanité, c'est aussi de descendre sur le terrain et de regarder cet aspect-là, le service à la population.

Ce matin, j'ai questionné la ministre des Aînés sur le fonds, le Fonds de soutien aux proches aidants. Il est... Je vais vous le dire exactement, c'est la page D.5 du fascicule des renseignements additionnels. Donc, c'est noir sur blanc, c'est écrit : «Abolir le Fonds de soutien aux proches aidants.» C'est là. Alors, clairement, je comprends bien la ministre, elle dit : L'argent est là, mais, l'argent, s'il n'est plus dans le fonds... Le fonds est aboli, donc clairement... L'argent va être dédié peut-être aux proches aidants, mais clairement l'argent va aller vers des programmes, la multitude de programmes, va être dilué à travers le ministère de la Santé et Services sociaux, donc une lourdeur administrative, des dédales administratifs, et on n'est plus en train de protéger l'action très précise de répit, de formation, de soutien et d'accompagnement aux proches aidants de façon directe, agile et collée sur les besoins.

Alors, on verra la suite des choses, mais, quand la ministre dit : Il y a quelque chose d'autre qui s'en vient, le quelque chose d'autre qui s'en vient, là, patience, patience, parce que ça va être après la politique sur les proches aidants, dans quelques semaines; après ça, six mois plus tard, le plan d'action. Puis, si elle veut recréer un fonds, le fonds qu'elle-même, elle avait créé et qu'elle a aboli dans le budget, bien, il faudra attendre une nouvelle loi. On est très, très, très loin avant de retrouver cette protection des argents pour les proches aidants.

Le temps file, Mme la Présidente. Je ne me suis pas vraiment calmée, parce que, quand on parle des aînés, des gens... et des femmes, et des infirmières, des gens qu'on entend depuis un an nous dire leur réalité criante et qu'on n'adresse pas leur réalité dans ce budget, j'aurais le goût de continuer bien au-delà du temps qui m'est alloué.

Motion formulant un grief

Mais, en terminant, je vais vous dire que je souhaiterais, de façon électronique, vous transmettre une motion de grief, que je vais lire comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste d'avoir aboli dans le budget le Fonds de soutien pour les proches aidants.»

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Fabre. Et je vous rappelle que votre motion de grief sera déposée sous réserve de sa recevabilité.

Pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la députée de Saint-François.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Alors, j'aimerais tout d'abord manifester ma reconnaissance devant la possibilité de me lever au salon bleu. Vous savez, en tant que whip adjointe, je fais beaucoup de temps au bleu, mais je n'ai pas toujours la chance de pouvoir parler et de prendre la parole. Donc, prendre la parole dans le cadre du discours sur le budget du Québec, bien, ça me touche particulièrement.

C'est un budget très important qui vient d'être déposé par le ministre des Finances, Mme la Présidente. C'est un budget qui assure une relance économique importante afin d'équilibrer... Notre budget, on va l'équilibrer sur sept ans, dans un contexte, on sait, de postpandémie, une pandémie qui a durement touché de nombreux secteurs de la société québécoise.

On le sait, le secteur des soins de la santé a été particulièrement éprouvé par la COVID-19. Que ce soit au niveau des soignants en première ligne, des usagers qui ont dû faire preuve de patience devant ces circonstances exceptionnelles, notre système de santé a dû traverser une tempête, une tempête qui continue de nous guetter de près, toutefois. C'est pourquoi que le gouvernement fait de la santé une priorité en attribuant des sommes importantes pour maintenir et améliorer l'accès aux soins de santé. Le gouvernement s'est engagé à ce que les Québécois puissent avoir accès rapidement à des soins et à des services en santé, et de qualité.

Mme la Présidente, au Québec, c'est près de 650 000 personnes qui sont en attente pour avoir accès à un médecin de famille. La période d'attente est en moyenne d'un an et demi. Dans le cadre du budget, le gouvernement prévoit plus de

300 millions de dollars sur cinq ans afin de faciliter l'accès aux services médicaux de première ligne. C'est un investissement majeur qui permettra de s'approcher de l'objectif de notre gouvernement, soit que chaque Québécois ait accès à un médecin de famille, un engagement fort de notre formation politique, Mme la Présidente, qui s'accompagne d'investissements majeurs. Notre gouvernement, il est dans l'action.

L'accès aux services spécialisés est aussi un enjeu très important pour un nombre de Québécois aux prises avec des conditions de santé particulières, Mme la Présidente. Afin de faciliter l'accès à ces soins pour les Québécois, 26 spécialités médicales ont été intégrées à un système d'accès prioritaire pour les patients du Québec, par exemple en cardiologie, en hématologie, la gériatrie et la médecine interne. C'est un excellent départ, Mme la Présidente, mais il faut que davantage de services spécialisés et prioritaires soient accessibles pour tous les Québécois. C'est pourquoi notre gouvernement fait le choix d'investir plus de 60 millions de dollars sur cinq ans afin de bonifier ce programme d'accès.

Il ne faut pas oublier les organismes qui travaillent sur le terrain, directement avec les communautés, afin d'offrir des services à la population. En effet, c'est plus de 3 000 organismes communautaires en santé et en services sociaux qui, à travers leurs missions, oeuvrent auprès des Québécois de cette façon. Depuis 2019, c'est déjà 150 millions de dollars qui ont été alloués au Programme de soutien aux organismes communautaires. Ce n'est pas rien. C'est le gouvernement qui reconnaît l'apport essentiel de ces organismes au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise. C'est 50 millions de dollars de plus qui seront versés à ces organismes communautaires afin de bonifier leurs activités d'ici 2025-2026. 50 millions!

Un autre facteur très important afin d'améliorer l'accessibilité aux soins pour les Québécois, c'est de s'assurer que notre système de santé prenne pied de manière définitive dans le XXI^e siècle. On l'a vu durant la pandémie, Mme la Présidente, au niveau de la numérisation et de l'informatisation, notre système, il est en retard. On a encore des dossiers qui sont faxés à la main — ça, ce n'était vraiment pas drôle pendant qu'on était confinés, au printemps — de bureau en bureau, et ça, en 2021, c'est un frein important à l'efficacité de nos services de santé.

Le gouvernement a déjà entrepris un travail important à ce sujet. On l'a vu au cours des derniers mois. Mais enfin on va poursuivre la transformation numérique au sein des établissements de santé et des services sociaux. Le gouvernement va allouer des ressources supplémentaires en technologies de l'information. C'est ainsi 112,5 millions sur cinq ans qui seront octroyés afin d'embaucher des ressources additionnelles en technologies de l'information dans le secteur de la santé et des services sociaux. De plus, le gouvernement mettra en place des systèmes facilitant la prise de rendez-vous afin que la population puisse avoir accès via Internet à l'accès de l'offre des rendez-vous disponibles en première ligne. Cet engagement, ce virage vers un système de plain-pied au XXI^e siècle permettra d'améliorer la performance et l'efficacité des établissements de santé et des services sociaux.

Maintenant, je vais vous parler de santé mentale. Vous savez, la pandémie a souligné vraiment ce problème que vit notre société, puis je pense que ce n'est pas juste au Québec, hein? On a déjà conversé, vous et moi, Mme la Présidente, sur un autre comité, puis on le voit, que ça se vit mondialement présentement, la santé mentale. Donc, il est vrai que la pandémie a mis en évidence l'importance de l'accessibilité des soins de la santé mentale au Québec, comme plusieurs personnes ont vécu différentes formes de détresse au cours des derniers mois, que ce soit pour des raisons financières, de la solitude ou toute autre raison.

Il est vrai qu'aucune couverture universelle n'existe pour la psychothérapie de façon spécifique, mais il existe toutefois une forme de couverture universelle et gratuite pour les soins en santé mentale de manière plus générale, soit le Programme québécois pour les troubles mentaux. On peut prendre l'acronyme, là, PQPTM, si vous voulez. Donc, le Programme québécois pour les troubles mentaux tente d'organiser l'offre des soins et des services par étapes. Puis il est faux de dire que la santé mentale, c'est seulement avoir accès à un psychologue. Différents spécialistes de la santé mentale disposent d'expertises et d'approches différentes. Donc, le PQPTM se donne donc comme mission d'identifier quelles ressources particulières pourraient le mieux venir en aide aux individus qui leur font appel, pour ensuite les rediriger vers la ressource à privilégier.

• (17 h 40) •

Pour faire appel à ce programme, il suffit d'effectuer une demande d'aide en se présentant à l'accueil d'un CLSC, en consultant un intervenant d'un organisme communautaire, par exemple un centre de crise, en demandant une rencontre avec son médecin de famille, en communiquant avec un intervenant scolaire d'une école primaire ou secondaire, d'un cégep, de l'université, d'un centre d'études professionnelles, ou même en se présentant à l'urgence d'un hôpital si la situation vécue est grave puis nécessite une intervention immédiate. Bref, le PQPTM, c'est le filet qu'on essaie de déployer pour couvrir tous les Québécois qui demandent de l'aide, peu importe où ils le demandent.

À ces différents points de chute, les individus seront dirigés vers un intervenant qui fait une analyse de leur situation. Lors de la première rencontre, bien, il pose des questions sur la situation vécue et sa récurrence, les habitudes de vie de la personne, son réseau familial et social, ses occupations, travail, études, son état de santé, ses conditions de vie. À la fin de son analyse, l'intervenant oriente l'individu vers les services offerts par le PQPTM ou vers d'autres services qui correspondent à ses besoins dans une optique de soins par étapes. Ce modèle fait référence à une organisation de soins où les personnes reçoivent le traitement qui offre le plus grand potentiel d'amélioration, tout en étant le moins intensif possible. Les traitements incluent, par exemple, les autosoins dirigés, l'éducation psychologique, l'intervention de groupe, l'intervention familiale, l'intervention individuelle utilisant des techniques issues de thérapies cognitives comportementales, la psychothérapie, la réadaptation, la prise d'une médication, les traitements offerts en unité d'hospitalisation.

On comprend donc que, dans ce programme, la psychothérapie est offerte, mais ce n'est pas un service... c'est juste un service parmi plusieurs autres, ce n'est pas le seul service. C'est un service important, qu'on veut rendre le plus accessible, mais ce n'est pas toujours le traitement privilégié pour supporter un individu qui demande de l'aide. On peut donc dire qu'on dispose d'un programme public, universel et gratuit pour couvrir les soins en santé mentale et que la psychothérapie fait partie intégrante de cette offre de service.

Le système, il n'est pas parfait. Nous avons d'ailleurs exprimé la volonté d'augmenter le nombre de psychologues qui travaillent dans le système public. C'est une direction qui est privilégiée pour le moment, soit de bâtir sur ce système, qu'on croit bien pensé, afin d'offrir les meilleurs soins en santé mentale possible aux Québécois. Il faut savoir profiter de la variété professionnelle de la santé mentale dont nous disposons dans notre système public. Le tri des besoins des individus doit donc être fait en fonction de cette offre. Ces professionnels ont des approches différentes, qui peuvent être plus adaptées à certains problèmes particuliers.

Au gouvernement, on continue de croire qu'on doit bâtir nos programmes publics intelligemment et pas en mettant toutes nos ressources dans le même service professionnel. C'est exactement cette orientation qui a guidé les investissements importants contenus dans le budget. Depuis mars 2019, c'est déjà plus de 360 millions de dollars qui ont été investis afin de rehausser les services en santé mentale. On parle de plus de 260 millions pour accroître les services de proximité adaptés aux multiples clientèles et pour augmenter les services spécialisés pour les jeunes ayant un premier épisode psychotique, ainsi que 100 millions de dollars pour aider les jeunes qui éprouvent des troubles mentaux, de dépendance ou d'adaptation sociale en ajoutant 10 points de service Aire ouverte, un programme qui a fait ses preuves, Mme la Présidente, et j'en ai même un dans mon comté... bien, à côté, parce que, moi, Sherbrooke, ça fait partie aussi de Saint-François. Mais on l'a vu durant la pandémie, Mme la Présidente, les besoins en santé mentale ont augmenté drastiquement. La vulnérabilité a été multipliée pour de nombreux Québécois et Québécoises. Le gouvernement a entendu cet appel à l'aide et reconnaît l'urgence de la situation. C'est pourquoi une somme additionnelle de 262,5 millions de dollars a été prévue au budget pour la mise en oeuvre du plan d'action interministériel en santé mentale, une somme considérable qui démontre que ce gouvernement est en action et qu'il prend l'enjeu de la santé mentale très au sérieux, puis le mieux-être des Québécois puis des Québécoises.

Mais parfois, pour certaines personnes, ces programmes puis ces services, bien, ce n'est pas suffisant, Mme la Présidente. Pour certaines personnes, la détresse est si grande que la seule option qui semble demeurer, puis ça, ça me bouleverse, c'est de s'enlever la vie, une décision tragique qui démontre l'étendue de la douleur qui anime certaines personnes. Lors du dernier Forum Adultes et santé mentale, le gouvernement a annoncé son intention de doter le Québec d'une stratégie nationale en prévention du suicide. L'arrivée de la pandémie de la COVID-19 a mis d'autant plus en évidence l'importance d'agir en amont et de mettre en place des initiatives visant à prévenir le suicide. Le gouvernement prend la situation très au sérieux, et c'est pourquoi des sommes additionnelles de 25 millions seront mises afin de prévenir le suicide.

J'ai présenté ici de nombreuses mesures, de nombreux investissements qui prouvent que le gouvernement prend très au sérieux la décision de l'accès aux soins en santé, très au sérieux la question de la santé mentale et très au sérieux le fait que tous les Québécois et les Québécoises soient servis de manière optimale et selon leurs besoins par leur système de santé et de services sociaux, des investissements majeurs déterminants, qui feront une différence réelle dans la vie des Québécois et des Québécoises et qui bonifieront de manière importante l'accès aux services des soins de santé et de services sociaux. Je suis très fier de faire partie d'un gouvernement à l'écoute des Québécoises et des Québécois, qui prend autant au sérieux leur besoin d'avoir un système de santé et de services sociaux accessible et efficace. Merci, Mme la Présidente, de m'écouter là-dessus.

Puis là je voudrais répondre aux questions pour des personnes qui sont vulnérables. Donc, dans le cadre du budget 2021-2022, le gouvernement souhaite également mettre en place des mesures visant à répondre aux besoins particuliers de certaines personnes. Donc, je vais relater certains faits. À cet égard, il y a 255 millions qui sont prévus sur cinq ans pour la mise en place de mesures visant notamment à bonifier le soutien offert aux personnes ayant des besoins particuliers et aux personnes vulnérables. Puis ce montant, ça inclut 102 millions de dollars pour renforcer les activités et les services de la trajectoire mère-enfant, entre autres permettre aux Québécoises et aux Québécois d'avoir recours aux ressources dont ils ont besoin pour concevoir un enfant, ça, c'est un engagement fort de notre dernière campagne électorale; 65 millions de dollars pour amorcer la mise en oeuvre du prochain plan d'action interministériel en itinérance; 50 millions de dollars pour le programme de soutien à la famille des personnes ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme; 22,5 millions de dollars notamment pour augmenter les ressources offertes aux femmes victimes de violence conjugale.

Mme la Présidente, quand je me suis lancée en politique, moi, c'est pour servir les citoyens. Vous savez, j'ai une devise puis j'aime la dire à tout le monde, c'est : Connaître, aimer et servir. Quand on apprend à connaître les besoins de notre société... Je vous dirais que plus on apprend à la connaître, plus on l'apprécie. Puis les personnes vulnérables n'ont souvent pas une voix. Donc, moi, mon rôle à moi, en tant que députée, que je sois au gouvernement ou que, je pense, mes collègues sont dans l'opposition, c'est de porter ces voix-là. Puis, dans le budget, je vois clairement qu'il y a des sommes qui sont engagées pour les personnes vulnérables. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-François. Et maintenant je vais céder la parole à M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Est-ce que vous ajournez à 18 heures, Mme la Présidente?
• (17 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui.

M. Barrette : Bon, écoutez, ce n'est pas de ça que j'allais parler, mais là, devant l'enthousiasme débordant de la députée de Saint-François, je vais être obligé de prendre quelques minutes, Mme la Présidente, pour remettre les pendules de la CAQ à l'heure, O.K.? Alors, c'est très intéressant.

Bon, Mme la Présidente, devant les commentaires dithyrambiques que je viens d'entendre... Et je ne le reproche pas à la députée de Saint-François. Manifestement, les informations qu'elle nous a exprimées, là, étalées, étaient écrites par des gens intéressés à eux-mêmes. Puis elle l'a très bien rendu, je la félicite. C'était vraiment très bien, c'était une très belle présentation. Puis c'est vrai, là, je le dis sincèrement. Ceci dit, on va remettre les pendules à l'heure.

Le PQPTM, Mme la Présidente, ça a été mis en place par nous, par moi. C'est un programme importé d'Angleterre. Il y a trois pays dans le monde qui le font. Il est normé, il est sous contrat, il a été mis en place au Québec par nous, et il avait besoin, pour se mettre en place, d'une traduction, et ainsi de suite. Et, quand la CAQ est arrivée, elle a changé une lettre, évidemment, pour que ce soit à eux, mais la réalité, c'est que c'est notre programme, qui, pour être mis en place, avait besoin d'une certaine séquence, pour être déployé, ce qui a été fait. Mais je peux dire aujourd'hui, Mme la Présidente, que la CAQ est en retard. Parce que de tout ce que la députée de Saint-François a parlé, bien, il y a un fil conducteur, c'est : On est en retard. Alors, bravo, le programme québécois en santé mentale, on l'avait mis en place, il s'est déployé. Il est en retard. Il n'y a pas de quoi se vanter.

Deuxièmement, Mme la Présidente, pour ce qui est du programme Aire ouverte, même chose, ça vient de nous. C'est un programme australien, il existe à une autre place seulement, c'est en Angleterre. On l'a amené au Québec, on l'a mis en place. On a fait un programme de déploiement. Là aussi, retard. Vous savez, le programme Aire ouverte, là, c'est un programme d'accès de soins et santé mentale dirigé vers les jeunes, sans limitation d'accès, dans des environnements qui sont les leurs. D'ailleurs, en 2018, quand nous avons quitté, nous avons déjà commencé à faire des rencontres avec les jeunes pour que les jeunes choisissent leurs places, parce qu'ils ne se comportent pas en la matière de la même manière. Alors, bravo, vous le continuez, là, mais zéro mérite, là. Il vient de chez nous, le mérite.

Mme la Présidente, Premier épisode psychotique, autre programme qui a été mis en place par nous. Alors, aujourd'hui, il devrait être complètement déployé. Il ne l'est pas encore. Vous êtes en retard. Le mérite de ça nous revient. Puis je ne cherche aucun mérite, mais, dans l'espèce d'orgie d'autocongratulations dont j'ai entendu aujourd'hui, là, à un moment donné, là, on peut-u rendre à César ce qui lui appartient? Bien là, je le fais, Mme la Présidente.

Alors, Mme la Présidente, la députée de Saint-François nous a parlé du programme Mère-enfant. Bravo! Même chose. Je lui rappellerai que c'est son gouvernement qui a arrêté la construction du centre mère-enfant dans son comté, alors qu'il était en construction, pour aller en appel d'offres pour le refaire, quelques années plus tard, au double du prix, ce qui est essentiellement d'avoir berné la population, puisque la population a donné là-dedans, Mme la Présidente. Et on a juste, encore une fois, retardé les choses.

Prise de rendez-vous, Mme la Présidente, au Québec, on l'a fait. Et aujourd'hui ce que l'on voit, c'est la CAQ qui arrête le déploiement de ce que nous avons mis en place, pour donner des contrats lucratifs, avec des redevances, à d'autres fournisseurs. C'est ça qui se passe, Mme la Présidente.

Numérisation, nous avons commencé la numérisation du réseau. On l'a commencée, hein? Mettez-vous à l'heure de la réalité. Vous l'avez arrêtée. Une des premières actions qui a été posée par la présidente... pardon, la ministre de la Santé, la précédente, a été d'arrêter la numérisation du réseau. Si, aujourd'hui, ça avait été continué, on le serait probablement partout. Ce sont des projets qui prennent du temps, et ce que l'on a fait dans ce secteur-là, c'est essentiellement de prendre du retard.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, combien de fois ce gouvernement s'est vanté... encore aujourd'hui je l'ai entendu de la part de la ministre des Aînés, combien de fois ils se sont vantés d'avoir engagé 10 000 préposés? C'était l'essence des projets ratios, qui ont été mis en place par nous, que vous n'avez pas appliqués en 2018, quand vous avez été élus. Et les projets, ils étaient terminés. Et, s'ils avaient été mis en application, il y aurait eu embauche de ce personnel. Malheureusement, il aura fallu une crise pour que ça bouge. Et aujourd'hui vous transformez un drame en victoire quasi morale, alors que, alors que le vrai tort est de ne pas avoir agi en 2018. Il est là, le vrai tort.

Que le premier ministre dise de temps en temps : Ah! j'ai l'humilité de dire que j'aurais pu le faire avant, bien, certainement! Un des grands problèmes qu'on a vécus dans la pandémie, c'est le manque de personnel, et l'essence des projets ratio était de revoir la quantité de personnel précisément en CHSLD. Alors, ne pas avoir numérisé, ne pas avoir embauché, ne pas avoir ceci, cela en 2018 a eu des conséquences.

Alors, aujourd'hui, là, moi, là, moi-même, de vous entendre que, wow! nous avons fait ceci, cela, une minute, là, un instant, là. La réalité est celle que je vous dis : tout ce qui a été mentionné aujourd'hui était en place et commencé, tout a été arrêté en 2018, sans exception. Aujourd'hui, vous rattrapez un retard et vous le faites en retard.

La prise de position la meilleure que j'ai entendue aujourd'hui, je vous ai tous écoutés, c'est celle d'il y a quelques minutes de la part de ma collègue de Fabre : L'argent ne descend pas. Vous avez beau décliner les centaines de millions de dollars dans ce qui est, cette année, un exercice de relations publiques, le budget, ça n'empêche pas que vous ne savez pas si l'argent descend.

En santé, là, si on était numérisés aujourd'hui comme je l'avais commencé, on le saurait. Et je vais vous donner un exemple bien simple, là, sur la question des maisons d'hébergement... pas d'hébergement... oui, d'hébergement. Pour le problème des femmes victimes de diverses violences, puis je dis «diverses» parce qu'il y en a tellement, bien, on l'aurait su, si l'argent était descendu, mais il n'est pas descendu. Et, quand ma collègue de Fabre dit : Les organismes communautaires ne l'ont pas, l'argent, bien, vous ne le savez pas, puis vous ne regardez pas, puis c'est la réalité.

Alors, quand j'entends, comme je l'ai entendu il y a quelques instants : On va investir 50 millions de dollars sur cinq ans dans les organismes communautaires, les organismes communautaires se sont réunis avec nous, dans mon mandat, pour faire l'état de situation, pour nous dire et conclure — et ils ont raison — que, pour être mis à niveau, parce qu'ils ne sont jamais à niveau, il leur faudrait une injection additionnelle, récurrente, indexée de 450 millions de dollars. C'était-u dans le budget, ça? Non, ce n'était pas dans le budget. Alors, lâchez-moi, là, l'autocongratulation, là. La réalité, là, c'est que vous êtes loin du compte. Mais vous êtes à 100 % dans les possibilités et vous ne les avez pas exercées. Le vrai drame de ce budget-là, là, est que vous ne les avez pas exercées, vos possibilités, particulièrement tout ce qui touche le social.

Alors, moi, je vais vous dire une chose, puis je vais reprendre l'exemple des femmes victimes de diverses violences, je ne reprocherai jamais à un ministre des Finances de ne pas avoir tout prévu dans un budget, surtout, surtout quand l'actualité va plus vite que l'impression. Mais il y a une chose qui est certaine, par exemple. Oui, le budget était écrit il y a plusieurs jours, semaines avant qu'il soit lu ici, en Chambre. Pour montrer l'insensibilité du gouvernement, là, je vous pose une question : Qu'est-ce qui aurait empêché le ministre des Finances, quand il a lu son texte, devant le drame des femmes battues, de faire une pause, et de regarder la caméra, et dire : Regardez, là, il en manque un, élément, parce que le document, il était sous impression, c'est celui de la problématique des maisons d'hébergement, et solennellement je vous annonce que nous allons investir x millions de dollars? Non. Il a fallu attendre les critiques pour que ça arrive.

Arrêtez de vous congratuler, là, parce que ça, ça aurait pu être fait sur-le-champ. D'ailleurs, je vous le dis, ça aurait été spectaculaire, là, vous auriez surfé sur la vague médiatique. Mais non. On a lu un texte comme un robot, puis je ne le dis pas méchamment, mais il n'y a pas eu la sensibilité de faire ça.

Alors, ne venez pas me dire que vous faites ceci et que vous êtes préoccupés de cela. Vous êtes, dans le social et en santé, Mme la Présidente, en retard.

Et, oui, je vais revenir avec plaisir, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Voilà. Alors, voilà, je vais... Alors, vous pourrez poursuivre votre intervention, M. le député de La Pinière, lors de la reprise de ce débat.

Ajournement

Et, en conséquence, et compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux au jeudi 1er avril, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 heures)

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Président	M. François Paradis
Premier vice-président	M. Marc Picard
Deuxième vice-présidente	Mme Chantal Soucy
Troisième vice-présidente	Mme Maryse Gaudreault

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Anglade, Dominique	PLQ	Saint-Henri—Sainte-Anne
Arcand, Pierre	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Arseneau, Joël	PQ	Iles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Barrette, Gaétan	PLQ	La Pinière
Bélanger, Gilles	CAQ	Orford
Benjamin, Frantz	PLQ	Viau
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Birnbaum, David	PLQ	D'Arcy-McGee
Blais, Marguerite*	CAQ	Prévost
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Bonnardel, François*	CAQ	Granby
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Boutin, Joëlle	CAQ	Jean-Talon
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Caire, Eric*	CAQ	La Peltrie
Campeau, Richard	CAQ	Bourget
Carmant, Lionel*	CAQ	Taillon
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Charbonneau, Francine	PLQ	Mille-Îles
Charest, Isabelle*	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit*	CAQ	Deux-Montagnes
Chassé, MarieChantal	CAQ	Châteauguay
Chassin, Youri	CAQ	Saint-Jérôme
Ciccone, Enrico	PLQ	Marquette
D'Amours, Sylvie	CAQ	Mirabel
Dansereau, Suzanne	CAQ	Verchères
David, Héléne	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Dorion, Catherine	QS	Taschereau
Dubé, Christian*	CAQ	La Prairie
Dufour, Pierre*	CAQ	Abitibi-Est
Emond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fitzgibbon, Pierre*	CAQ	Terrebonne
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Foster, Emilie	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Fournier, Catherine	Ind.	Marie-Victorin
Gaudreault, Maryse	PLQ	Hull
Gaudreault, Sylvain	PQ	Jonquière
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Eric*	CAQ	Groulx
Girard, Eric	CAQ	Lac-Saint-Jean
Girault, Nadine*	CAQ	Bertrand
Grondin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève*	CAQ	Louis-Hébert
Guillemette, Nancy	CAQ	Roberval
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Hivon, Véronique	PQ	Joliette
IsaBelle, Claire	CAQ	Huntingdon
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan*	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau
Laforest, Andrée*	CAQ	Chicoutimi
Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian*	CAQ	Vachon
Lamontagne, André*	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
Lavallée, Lise	CAQ	Repentigny
LeBel, Harold	Ind.	Rimouski
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac

Lecours, Lucie*	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve
Lefebvre, Eric	CAQ	Arthabaska
Legault, François*	CAQ	L'Assomption
Leitão, Carlos J.	PLQ	Robert-Baldwin
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lessard-Therrien, Émilise	QS	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Lévesque, Mathieu	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccaroni, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Marissal, Vincent	QS	Rosemont
Martel, Donald	CAQ	Nicolet-Bécancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McCann, Danielle*	CAQ	Sanguinet
Melançon, Isabelle	PLQ	Verdun
Ménard, Nicole	PLQ	Laporte
Montpetit, Marie	PLQ	Maurice-Richard
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	PLQ	Vaudreuil
Ouellet, Martin	PQ	René-Lévesque
Ouellette, Guy	Ind.	Chomedey
Paradis, François	CAQ	Lévis
Perry Mélançon, Méganne	PQ	Gaspé
Picard, Marc	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Picard, Marilyne	CAQ	Soulanges
Polo, Saul	PLQ	Laval-des-Rapides
Poulin, Samuel	CAQ	Beauce-Sud
Proulx, Caroline*	CAQ	Berthier
Proulx, Marie-Eve*	CAQ	Côte-du-Sud
Provençal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Richard, Lorraine	PQ	Duplessis
Rizqy, Marwah	PLQ	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Robitaille, Paule	PLQ	Bourassa-Sauvé
Rotiroti, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Rousselle, Jean	PLQ	Vimont
Roy, Nathalie*	CAQ	Montarville
Roy, Sylvain	PQ	Bonaventure
Samson, Claire	CAQ	Iberville
Sauvé, Monique	PLQ	Fabre
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francs
Simard, Jean-François	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Pierre, Christine	PLQ	Acadie
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Denis	Ind.	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Laviolette—Saint-Maurice
Thériault, Lise	PLQ	Anjou—Louis-Riel
Thouin, Louis-Charles	Ind.	Rousseau
Tremblay, François	CAQ	Dubuc
Weil, Kathleen	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ :	Coalition avenir Québec (74)
PLQ :	Parti libéral du Québec (28)
QS :	Québec solidaire (10)
PQ :	Parti québécois (8)
Ind. :	Chomedey (1)
	Marie-Victorin (1)
	Rimouski (1)
	Rivière-du-Loup—Témiscouata (1)
	Rousseau (1)